

LES
SCANDALES

DE
SAINT-PÉTERSBOURG

PREMIERE ÉDITION



PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
ALBERT SAVINE, ÉDITEUR
18, RUE DROUOT, 18

—
1887

LES
SCANDALES
DE
SAINT-PÉTERSBOURG

PREMIÈRE ÉDITION



3137935

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
ALBERT SAVINE, ÉDITEUR
18, RUE DROUOT, 18
—
1887

A.16024



1000172140

BIBLIOTEKA
UMCS
LUBLIN

D-816/56/266. *K. Kowalski*

PREFACE



La France et la Russie s'étudient depuis quelques années avec un intérêt passionné. Les deux chevaleresques ennemies, qui se rencontrèrent jadis sur les plateaux de la Crimée et apprirent en versant mutuellement un sang précieux de quels trésors d'héroïsme et de

vertu chacune d'elles dotait ses enfants, se sont enfin comprises, et, se comprenant, elles se sont aimées.

La France n'a pu oublier qu'entre la bête féroce prête à la dévorer de rechef et elle, victime résignée et désespérée, le bras d'un protecteur généreux s'était étendu avec un signe de *veto*. La bombe nihiliste qui tua Alexandre II n'a pas supprimé notre dette de reconnaissance envers la dynastie qui lui conserva l'honneur et envers le peuple qui ne cessa, un seul jour, de protester de son estime et de sa sympathie pour la grande vaincue de 1870-1871.

Dénigrer la Russie serait un crime de lèse-patriotisme, et à Dieu ne plaise que l'auteur de ces pages ait songé à s'en rendre coupable en publiant *Les Scandales de Saint-Pétersbourg*.

Il a pensé seulement qu'étudier, partout où ils sont béants, les abîmes du mal, ici, chez des amis, pour les signaler à l'attention du guérisseur, là, chez des adversaires, pour y trouver des motifs d'espérance et de satisfaction légitime, c'était un devoir et une mission.

C'est ainsi que la publication des *Scandales de Saint-Pétersbourg*, étude approfondie des misères sociales et des bas-fonds de Saint-Pétersbourg, a dû suivre celle des *Scandales de Berlin*.

La méthode, cette fois, diffère.

Pour peindre Saint-Pétersbourg et ses cloaques, nous n'avons pas cru devoir recourir au roman, — le tour de celui-ci viendra, et nous pouvons d'ores et déjà annoncer comme prochaine la publication des *Bas-Fonds de Saint-Pétersbourg*, du célèbre romancier Kres-

tovsky, — un Alexandre Dumas qui joindrait à la puissance d'observation de Balzac et de Zola la légèreté de touche d'Eugène Sue.

La littérature sociale russe nous offrait des mines inépuisables de documents. Nous y avons puisé largement.

Un livre peut-être mal construit, mais consciencieusement travaillé et renseigné à merveille, nous a surtout été utile. Il est dû à la plume estimée d'un journaliste pétersbourgeois, M. Mikhnévitch, rédacteur en chef du *Novosti*, un des grands organes de l'opinion libérale russe. M. Mikhnévitch paraît être un statisticien, et, chose rare, un statisticien qui pense et sait trouver une philosophie dans les chiffres.

Son œuvre ne convenait malheureusement pas au public français. La forme en est dog-

matique, un peu pesante, un peu bénédictine.

Nous avons pensé qu'en extraire la moelle, multiplier les anecdotes, emprunter aux journaux certains comptes-rendus de procès récents et fameux, donneraient à notre publication un cachet de variété, de nouveauté, propre à captiver le public français, le plus difficile des publics littéraires et celui dont on goûte le plus les suffrages à Saint-Pétersbourg comme à Madrid, à New-York comme à Rio-de-Janeiro.

Les dix chapitres des *Scandales de Saint-Pétersbourg* donnent satisfaction à toutes les curiosités légitimes.

Nous n'avons pas pensé qu'il fût à propos de flatter les passions basses. Nous avons raconté chastement et en réaliste courageux

les plus ignobles scènes de la débauche pétersbourgeoise. Nous ne sommes ni des moralistes ni des prédicateurs : nous entendons ne point être des spéculateurs sur la passion de la saloperie qui possède certaine classe de lecteurs. Nous faisons le procès-verbal, le *constat* d'une situation morale : nous faisons ce constat avec la conscience d'un magistrat, avec l'imperturbable sérénité d'un docteur qui connaît par avance toutes les plaies de l'humanité et ne s'épouvante d'aucune, si grossière soit-elle.

La vérité et ses droits, voilà ce qui guide notre plume ; voilà ce qui détermine nos révélations.

Le lecteur de ces pages saura sur la Russie quelque chose que ne lui aurait appris aucun des livres publiés jusqu'à ce jour sur le grand

Empire Slave. Il le saura sans effort ni ennui.

Tout le monde voudra donc, croyons-nous, lire *Les Scandales de Saint-Petersbourg*, comme sept éditions épuisées successivement nous ont démontré que l'on avait voulu connaître *Les Scandales de Berlin*.

L'ÉDITEUR.



LES SCANDALES

DE

SAINT-PÉTERSBOURG

I

Milliards et Misère.

Les plaies de Saint-Pétersbourg. — Causes générales de dégradation. — La misère en Russie. — La ville et le village. — Curieux jugements des tribunaux russes. — Le bourgeois. — Le paysan. — La soif du million. — La vie de fainéantise. — Anecdotes. — Les candidats au crime. — Comment on se loge à Saint-Pétersbourg. — Ce que coûte une servante. — Les loyers.

Comme toutes les capitales de l'Europe, Saint-Pétersbourg a ses plaies, mais les Russes ont quelques raisons de penser que nulle part ailleurs,

les abîmes du vice ne sont aussi profonds, aussi désolamment sans issue.

Là, comme partout, la Société est en proie à une de ces fièvres sociales que la science désigne du nom d'évolution. La transition, qui s'accomplit à cette heure par tout le monde, n'en est peut-être en Russie qu'au premier tableau, mais il semble qu'en ce pays tout marche à pas de géants, le bien comme le mal, et tout l'organisme social y paraît atteint à un point bien plus grave que dans les autres régions de l'Europe.

Une plaie est toujours signe d'un malaise dans le corps humain. Dans la société, les crimes, les violations du droit et de la morale attestent un état anormal de la situation économique et de la conscience de cette société ; ils mettent à nu les défauts et les vices de son organisation. Alors, à un moment donné, la plaie s'aggrave, la maladie empire, les crimes croissent et se répètent avec une extraordinaire régularité.

Les causes qui dégradent l'homme au point de lui faire oublier les exigences du devoir et du

droit et qui fournissent des recrues aux prisons, aux travaux forcés et à la déportation, sont générales à tous les grands centres européens, et agissent partout d'après les mêmes règles, mais il en est aussi de particulières qui peuvent caractériser une situation déterminée de l'histoire d'un pays, d'une ville ou d'une race.

Dans les causes générales, il y a je ne sais quels éléments particuliers. Choisissons comme exemple la misère. Je crois inutile de démontrer qu'à Paris, à Londres, à Rome et à Madrid, la misère se présente sous un jour fort différent. Cela tient au climat, au tempérament des individus, aux mœurs, aux idées religieuses, à ce que l'on voudra : c'est un fait. A Saint-Pétersbourg nous trouverons aussi une variété extraordinaire de misères, et des misères qui ne seront pas la reproduction en quelque sorte photographique des misères des autres capitales.

Le difficile n'est pas d'ailleurs de classer la misère en catégories comme s'amuse à le faire les statisticiens. L'indigence, le paupérisme est une

chose relative, et, comme toutes les choses relatives, elle n'existe que par comparaison : d'où la nécessité de rechercher d'abord les points de comparaison. Malgré la facilité apparente avec laquelle on croit pouvoir distinguer un riche d'un pauvre, il n'y a rien de plus difficile que de fixer une moyenne d'aisance et de pauvreté que l'on puisse appliquer à tous les hommes sans distinction.

Au village, tout le monde est à peu de choses près dans les mêmes conditions et il est aisé de trouver la distinctive entre le pauvre et le riche. A Saint-Pétersbourg, ville cosmopolite, comme toutes les capitales, ville en partie peuplée d'habitants venus de toutes les parties de la Russie, cette distinction est difficile, je dirai même volontiers impossible.

Un publiciste de Saint-Pétersbourg raconte qu'il causa une fois avec un monsieur qui fréquentait la plus haute société russe et qui était de la sorte imbu des préjugés de cette classe. On discutait la position de fortune de diverses familles du

grand monde pétersbourgeois. Ce monsieur dit tout tranquillement qu'un des représentants d'une grande famille était *horriblement pauvre*.

On se récriait.

— Il reçoit à peine, reprit-il, 30 à 40,000 roubles. Avec un si maigre revenu, il lui est impossible de se maintenir à la hauteur de sa position !

L'interlocuteur du publiciste ne plaisantait point ; il ne songeait nullement à soutenir un paradoxe. Il démontra même, du moins il entreprit de démontrer ce qu'il avançait, en faisant le calcul approximatif des dépenses d'une famille riche.

Cette incertitude ne règne pas seulement dans les esprits des particuliers : on en trouvera le reflet dans les jugements des tribunaux russes. Le Code russe admet parmi les circonstances atténuantes : l'*indigence*, la *misère*, le *manque de pain quotidien*. Eh bien ! Sait-on où commencent aux yeux de la Loi les malheureux que la Justice considère comme excusables parce que la nécessité les a poussés au crime ?

Un employé en retraite, un vieillard, qui n'avait

pas un sou dans sa poche, a fait dans un restaurant une consommation de 40 kopecks (un franc environ). Il a refusé de payer sa note parce qu'il n'avait pas d'argent. Il a été arrêté et mis en jugement. Le jury déclare qu'il a commis ce délit par misère et l'acquitte.

Un homme, qui a reçu une éducation supérieure et qui a siégé dans les rangs du jury dans d'autres affaires, comparait devant un tribunal sous l'accusation de faux. Il a, de son propre aveu, imité une signature au bas d'un testament. Le jury déclare de nouveau qu'il ne s'est rendu coupable de ce faux que sous l'empire du besoin.

Une paysanne, veuve et sans domicile, que l'on juge peu après, a brisé la serrure d'un coffre pour y voler 2 kopecks (un sou)... On la déclare *coupable*, mais l'acquittement est néanmoins prononcé, parce qu'elle a été conduite au crime par la misère.

Un jeune négociant de Saint-Pétersbourg, qui joue follement à la Bourse, mène la vie à grandes guides. Il n'a aucune fortune et ses gains — il

perd d'ailleurs parfois — ne lui permettent point de soutenir le train qui plaît à ses goûts aristocratiques. Il falsifie des obligations et se procure de la sorte de l'argent. Il escroque cinquante-cinq mille roubles (treize millions de francs). Voici textuellement la question posée par le tribunal au jury et la réponse du jury.

— *Si l'accusé est coupable, a-t-il agi sous l'impulsion du besoin et du manque de ressources ?*

— *Oui.*

Le même jour, dans la même salle, dans la même audience, le même jury apprécie la culpabilité d'un soldat en retraite qui s'est approprié trois vieilles pelisses de mouton.

L'accusé interrogé répond :

— Je n'ai pas de famille, pas de parents..... je ne reçois pas de pension..... Maintenant je suis vieux et sans ressources. Pour avoir un morceau de pain, je deviendrais volontiers esclave.....

— *N'est-ce pas par nécessité, par défaut de moyens d'existence que l'accusé a commis ce vol ?*
demande-t-on au jury.

— *Non !* répondent les jurés.

On s'accorde à reconnaître que, dans la Société européenne de nos jours, la répartition des richesses, du pouvoir, de l'éducation et de tous les bienfaits de la civilisation en général est extrêmement inégale, que l'abîme est sans borne entre les diverses positions sociales des individus. La Statistique calcule que, si l'on répartit le total des richesses de l'Europe entre ses habitants, la moyenne du revenu annuel de chaque Européen sera de 144 francs seulement, c'est-à-dire d'environ 40 centimes par jour.

Certes, bien des gens de goûts modestes se contentent de ce modeste revenu sans en éprouver une trop grande gêne. D'autres, qui sont habitués à compter par billets de mille francs leurs revenus, se trouveraient malheureux si on les réduisait brusquement de moitié.

L'observation a permis de constater qu'à Saint-Pétersbourg un revenu d'un à deux milliers de roubles (2,500 à 5,000 francs) est nécessaire à une famille bourgeoise pour faire face à ses dé-

penses indispensables. Encore cette famille éprouvera-t-elle une gêne continuelle, tandis que, dans la classe inférieure à la bourgeoisie, on voit une masse d'individus vivre dans une aisance réelle avec un revenu annuel de moins de cent roubles. Je parle ici de la classe ouvrière, des cochers, des domestiques, des artisans.

N'est-ce pas aller trop loin, cependant, que reconnaître que l'insuffisance des moyens d'existence, insuffisance relative bien entendu et variable, suivant les individualités, est toujours le mobile de l'immoralité et des crimes ?

Les villageois russes sont très pauvres en comparaison de la situation des habitants des villes. La statistique judiciaire, les études des savants qui se sont occupés de la vie du peuple, démontrent cependant que les campagnes, malgré leur pauvreté navrante, fournissent un bien moindre contingent de criminels que les villes.

La position sociale, la richesse, n'excluent pas également chez les hommes les instincts de rapacité et de férocité. La fortune ne rend pas

l'homme plus moral ; elle le démoralise souvent au contraire, si le sort ne l'a pas préservé des revers et des désastres qui peuvent atteindre chacun de nous, et si la Providence ne l'a pas trempé à l'épreuve de ces désillusions. On ne peut donc définir le degré de pauvreté qu'en comparant les exigences de l'individu et le milieu dans lequel il se trouve placé avec ses moyens d'existence. Voilà ce qu'il importe de considérer surtout si l'on étudie le paupérisme à Saint-Pétersbourg ; car, ainsi que nous le disions au début de ce chapitre, il n'y a dans aucune autre des capitales de l'Europe autant d'écart entre le niveau des besoins et celui de la répartition des richesses.

Ne parlons donc plus de paupérisme : choisissons une expression plus large, et dès lors plus juste. Le vrai mobile qui pousse les hommes au crime, c'est le mécontentement, la conscience poignante de leur position sans lendemain que leur donne à chaque heure de la vie la pensée de la disproportion de leurs besoins et de la satisfaction

qu'ils peuvent leur donner. Les besoins croissent ; ils se répandent beaucoup plus vite dans la masse que les moyens matériels n'augmentent. Le nombre des mécontents grossit donc de jour en jour.

Puis, n'est-ce pas le cas d'ajouter que la vie contemporaine, la vie à la ville, crée et développe nombre de besoins artificiels, faux et frivoles : le goût du luxe, du vain éclat extérieur, des plaisirs ?... Et ces besoins artificiels ne sont pas moins impérieux.

Des classes privilégiées, ces besoins gagnent maintenant la masse, le bas peuple. Ils le gagnent avec facilité et se développent avec une prodigieuse rapidité dans ses rangs grâce aux tentations de la vie citadine. L'impossibilité de leur donner pâture fait souffrir, fait chercher, encourage les mauvais instincts, impose silence à la conscience. Une fois tombé dans ce courant, une fois habitué à cette atmosphère enivrante des plaisirs achetés au prix de sa vertu, l'homme ne peut plus et ne veut plus vivre dans une autre atmosphère. La lutte pour l'existence est devenue une lutte pour

la conquête du plaisir, pour l'assouvissement de la volupté et de la vanité. Aiguillonné par ses convoitises, l'homme ne s'arrête plus devant rien pour satisfaire ses désirs d'une vie paresseuse et débauchée.

Alors nous avons sous les yeux une longue série de crimes révoltants et ces crimes se produisent dans un milieu où la pauvreté ne saurait excuser l'acte criminel. Il ne s'agit pas de devenir coupable pour vivre : on le devient par la soif du million, par l'angoisse du million. On a essayé sans doute de le conquérir honnêtement, par les voies légales, ce million désiré. Il s'est dérobé à l'étreinte : alors on le vole.

La conséquence la plus fatale peut-être des mœurs corrompues des hautes classes de la société, c'est qu'elles projettent leur reflet sur l'état moral et matériel d'un pays tout entier. Leur influence pernicieuse et délétère ne s'étend pas seulement sur les grands intérêts de l'État qui aussitôt périssent, elle infecte, elle démoralise la masse du peuple. Il existe trop de points de con-

tact entre les hautes classes de la société et la classe inférieure pour qu'à la ville les plaies et les vices des premières ne se transmettent pas à la seconde. A Saint-Pétersbourg, la classe inférieure, ce sont les paysans venus de la campagne pour travailler et retournant à leurs champs quand les labeurs agricoles les rappellent au logis. Alors, par leur canal, la corruption pétersbourgeoise se propage plus ou moins par toute la Russie. Le gouvernement du Tzar s'est depuis longtemps préoccupé d'un fait matériel qui prouve notre assertion. Cette émigration à flux et à reflux de la population paysanne à Saint-Pétersbourg, l'hiver, et de la population paysanno-ouvrière de Saint-Pétersbourg dans les campagnes, au printemps, propage dans les proportions les plus inquiétantes la syphilis parmi les populations rurales.

Les classes dirigeantes jouent ici le rôle d'initiatrices. C'est à leur école que les fils du peuple goûtent sans aucune critique les fruits de la civilisation. A Saint-Pétersbourg, il s'est créé de la sorte un type bien connu et peint souvent par les

romanciers et les auteurs dramatiques, le *paysan instruit*, comme il s'intitule. Un personnage du roman de Pissemsky *les Faiseurs*, personnage qui échoue sur les bancs de la police correctionnelle, après avoir connu tous les triomphes de la richesse, est le portrait frappant de ce *paysan instruit*. Généralement la démoralisation de ce malheureux s'est faite par l'imitation de l'aristocratie dégénérée. Pissemsky a eu soin dans *les Faiseurs* de placer le type d'un de ces aristocrates déchus à côté de celui du *paysan instruit*. Plus le paysan est parti de bas, moins est raffinée la forme de cette épidémie morale. Les archives des tribunaux pétersbourgeois en fournissent les exemples les plus caractéristiques. Elles nous révèlent une suite de faits criminels dans lesquels les coupables appartiennent à la classe la plus basse de la société pétersbourgeoise. Tous sont doués d'un appétit si âpre de la vie de fainéantise, de l'existence du viveur, qu'aucun crime, qu'aucune ignominie ne leur coûte pour atteindre à quelques miettes de ces alléchantes jouissances.

Le vol, le chantage, l'assassinat même, ne sont qu'un jeu à leurs yeux pour atteindre ce but.

Un jour, lisons-nous dans quelque gazette judiciaire, on releva sur la place Semenovski deux adultes ivres-morts. On trouve près d'eux quelques bouteilles vides. Une enquête que l'on ouvrit amena les résultats suivants. Un de ces jeunes gens, placé comme garçon chez un marchand vin, avait contracté une véritable passion pour le vin de Champagne, particulièrement prisé par les Russes, bien que l'on commence à le remplacer maintenant sur les tables de Saint-Pétersbourg par le vin du Caucase. Cette fatale passion avait poussé le garçon sommelier à voler son patron. Il allait ensuite boire en quelque endroit écarté en compagnie des camarades de son âge le fruit des vols commis par lui dans la cave de son patron.

Il n'y a là peut-être, dira-t-on, qu'une simple polissonnerie. Bien. Voici un autre cas pour lequel on ne pourra invoquer les mêmes motifs d'indulgence.

Il s'agit d'un cercle régulièrement organisé de jeunes gens. Ils sont presque tous à peine sortis

de l'enfance. L'ainé n'a que 20 ans. On les accuse de se livrer habituellement et systématiquement à un *métier lucratif*, selon la pudique expression de l'un de ces gredins. Ce sont des pédérastes. Ces messieurs n'exercent pas leur joli métier par pur amour du vice. Ils cumulent. Ils exploitent fréquemment leurs complices. Ils ont recours au chantage toutes les fois que le hasard leur permet de menacer leurs clients d'une révélation scandaleuse. Cette deuxième profession leur rapporte plus encore peut-être que la première : aussi chaque fois qu'ils ont trouvé un de ces filons dorés, chaque fois qu'ils ont mené à bien quelque bonne affaire, ils se récompensent par quelque plaisir rare et coûteux. Ils louent une calèche. Ils se font voiturer par les rues de Saint-Pétersbourg et s'en vont couronner la journée chez Dussaut ou chez Borel par un souper fin arrosé de champagne. Tous leurs loisirs se passent dans des plaisirs aussi chics.

D'où, de quel milieu sortent ces jeunes sybarites ?

L'un deux est le fils d'un sous-officier. Un autre

a pour père un petit bourgeois. Le troisième est né d'un petit employé... Les renseignements fournis au tribunal par l'instruction révèlent qu'aucun d'eux n'a une occupation, qu'ils n'ont reçu aucune espèce d'éducation et que tous ils sont *enfants de la rue*.

Un autre procès célèbre, le procès des assassins du fou Zone, nous met encore une fois en présence de l'écume de la société. Ici aussi s'assied sur le banc des accusés une compagnie de personnages obscurs, sortis de la campagne, corrompus jusqu'à la moelle des os, doués de cette espèce d'éducation extérieure qui donne une importance suprême à l'élégance de la toilette et aux fines manières. Ils ont tous le goût de la débauche et un certain raffinement dans l'immoralité. Leurs passions sont coûteuses. Pour y subvenir, ils organisent tout un système de filouteries abominables, de pillages, d'assassinats. Heureusement on coupe court dès le début aux écarts de leur imagination fertile.

Un petit détail de l'affaire est tout à fait caractéristique. Quand la bande se fut débarrassée du fou

Zone, — on l'avait mis dans une malle expédiée comme colis par le chemin de fer, — son premier soin fut d'aller festoyer dans une pâtisserie avec l'argent de la victime.

Citons encore un exemple.

Un parvenu de caractère sombre, fainéant, presque mendiant, dévoré du désir d'avoir sa part des jouissances de la capitale, se glisse un soir dans la chambre de son voisin. Il l'étrangle pour le dépouiller. Le malheureux ne possédait que quelques roubles et une misérable pelisse. Son crime accompli, il va droit à une maison de tolérance et il y passe la nuit dans une noce folle. L'instruction relève la preuve certaine que l'assassin a longtemps nourri le projet de se donner cette nuit de plaisir. On trouve chez lui cette recette singulière : « *De l'arsenic pour 15 kopecks (à peu près 40 centimes) ; de la térébenthine pour 10 kopecks ; du cyaniure de potassium pour 60 kopecks ; de l'eau-de-vie pour 15 kopecks ; à prendre après un bon dîner chez Borel...* Celui qui est las de la vie peut profiter de mon conseil!... Un rouble, ce n'est pas cher! » Ce

rapprochement du bon diner chez Borel et du dégoût pour la vie est fort curieux. L'auteur de cette recette n'était certes pas las de la vie, il en avait plutôt soif, et une soif trop ardente.

La recette de notre assassin se retrouve avec quelques variantes. Certain sybarite du même milieu l'a utilisée avec succès. Il avait joyeusement passé la soirée au milieu des danseuses de l'Eldorado, qui ont à Saint-Pétersbourg une réputation de légèreté toute spéciale. Il alla ensuite au restaurant avec ses amis et ces dames, prit un cabinet particulier, commanda un souper copieux, au champagne naturellement, et au beau milieu de l'orgie avala un poison qui régla tous ses comptes avec la vie.

Un autre original — celui-ci avait 47 ans — se pendit, parce qu'il n'avait pas les moyens d'entretenir sa femme sur un pied convenable. C'était un affolé de luxe et de plaisirs mondains.

Vive la gaité et la folie! Telle est la devise d'un autre de ces insensés. Saint-Pétersbourg est plein de ces fous dangereux dans les rangs desquels on

trouve des représentants de toutes les classes de la société moderne.

La police russe a attribué à cette classe de la société la dénomination officielle *d'insuffisante*. Ce sont, en effet, en majeure partie des infortunés, affamés de plaisir, toujours réduits aux expédients, vivant au jour le jour. Il y a parmi eux des fainéants incapables de travail, des gens démoralisés, vicieux, prêts à prendre part à toute affaire véreuse ou criminelle, si grâce à elle ils pensent pouvoir assouvir leur goût pour le luxe et la débauche. Cette nombreuse cohorte de déclassés est aujourd'hui peut-être la plus dangereuse plaie de Saint-Pétersbourg ; c'est aussi la plus invétérée. C'est de son sein que sortent la plupart des criminels qui échouent sur les bancs des tribunaux russes ; c'est elle qui paie le plus grand tribut au crime dans la statistique de la capitale.

Il serait très intéressant de connaître le chiffre exact de cette cohorte de candidats au crime. Malheureusement cette masse flottante n'a pu trouver place dans les évaluations de la statistique ac-

tuelle. Celle-ci ne s'occupe guère que d'une partie de cette masse, alors qu'elle essaie de fixer le chiffre approximatif de la classe pauvre, en recherchant le nombre total des habitants de Saint-Pétersbourg qui n'ont pas de moyens indépendants d'existence. Ce nombre est considérable.

	Hommes.	Femmes	TOTAL.
Vivant au dépens de leurs parents ou de leurs familles.	59,783	145,696	205,479
N'ayant pas de moyens d'existence définis . .	788	1,557	2,345
Assistés par la bienfaisance publique. . . .	1,932	9,748	11,680
Prostitués.		2,041	2,041
Détenus.	1,832	201	2,033
TOTAL.	64,335	159,243	223,578

Ce total, deux cent vingt-trois mille cinq cent soixante-dix-huit habitants, c'est le tiers de la population de Saint-Pétersbourg, fait singulièrement

alarmant. Empressons-nous donc d'ajouter qu'ici il ne faut pas confondre absolument avec la classe dans laquelle le crime recrute son armée, cette masse de gens privés de moyens personnels d'existence, ne produisant rien, et tirant toutes leurs ressources des autres. Tous même ne sont pas à proprement parler des parasites. Ce chiffre comprend évidemment les membres de la famille, le chef excepté; des femmes, des enfants, dont une bonne partie ont peut-être une position assurée pour toute leur vie. Ce qui, cependant, n'est pas niable, c'est que nous avons là une évaluation approximative des gens incapables de lutter pour la vie avec leurs seules forces et d'y trouver sans l'appui d'autrui une position stable. Quelles que soient les causes qui les détournent du travail, ces gens-là peuvent un jour par suite des circonstances les plus diverses se trouver sur le pavé. Ce jour-là, le jour où ils auront perdu le soutien qui les maintenait debout, ils crouleront et dégringoleront dans les bas fonds sociaux. Ils iront augmenter l'effectif de la future armée du crime. Or, un accident peut à chaque

heure précipiter ces malheureux inutiles dans le gouffre béant devant eux. Il suffit de la mort du père ou du mari, de la perte d'un emploi, d'une discorde qui peut éclater dans la famille, que sais-je?

Voici encore un autre moyen d'éclaircir un peu la division sociale que nous essayons de marquer entre la médiocrité et la pauvreté invitant au crime. Ce moyen, c'est l'étude de la statistique des loyers. Il ne peut être que fort intéressant d'examiner le rapport qui existe entre les appartements et le nombre de chambres dont ils se composent d'une part, et de l'autre le nombre des locataires et le prix des loyers.

Malheureusement les dernières statistiques que l'on peut consulter remontent à près de dix-huit ans. Ce sont les chiffres recueillis au recensement de 1866. Ils suffisent à établir que la moitié environ des Pétersbourgeois sont mal logés.

On comptait en 1869 16,505 chambres habitées par 75,055 locataires, c'est-à-dire constamment habitées par 4 à 5 personnes. Les apparte-

ments de deux chambres étaient moins nombreux (14,395), plus habités (93,152 locataires) ; ils comportaient ainsi de 6 à 7 personnes par appartement. Le chiffre des appartements de 3 chambres était intermédiaire entre les deux précédents (15,821) avec 109,554 locataires, c'est-à-dire fort près de 7 personnes par appartement.

La moyenne obtenue de la sorte est tout à fait défavorable à la bonne hygiène publique. Il résulte de cette promiscuité toute sorte de désordres sanitaires, économiques et moraux sur lesquels d'autres chapitres nous dispensent d'insister ici. Cette promiscuité, qui n'a d'ailleurs que des inconvenients, atteste hautement l'extrême misère de la population.

Qui ne se souvient des pages de Dostoïevsky où il nous introduit chez la petite prostituée Sonia, dans cette sorte de hangar rectangulaire, mal éclairé, sans meubles, sans air, où nul secret n'est à l'abri de la curiosité des voisins ? Encore ce hangar est-il dans la catégorie des appartements à une chambre, les plus favorisés ! Il n'y a

dans le recensement de 1869 que 2,502 cas où un seul locataire occupe une chambre à lui tout seul. 80 0/0 des logements de ce genre sont occupés par un nombre de locataires qui dépasse de beaucoup la moyenne ; il y a beaucoup plus de cinq locataires par chambre. 5,632 logements sont habités par 5, 10, 20 et même 50 personnes. Cinquante personnes dans une seule chambre !

Il ne paraîtra pas exagéré de déduire de ces faits que 277,761 habitants de Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire 40 0/0 de la population, appartiennent à la classe nécessiteuse, à en juger par la valeur et les dimensions de leur logement. Un détail confirme cette conclusion. En Russie le salaire des serviteurs est vraiment infime. On paie à Saint-Pétersbourg une domestique de 52 à 180 roubles par an. Toute famille un peu aisée aura donc au moins une servante. Le recensement ne contient sur ce point que des résultats incomplets. Ils concernent seulement 66,742 appartements sur 80,090, mais les conclusions n'en sont pas moins caractéristiques. 54,929 appartements n'ont pas

de domestiques, c'est presque le chiffre des logements pauvres.

La Statistique nous donne encore une autre source de constatations. Il y avait en 1869 à Saint-Pétersbourg 4,310 logements dont le loyer variait de 12 à 50 roubles (36 à 150 francs) ; 20,213 dont le loyer s'élevait de 50 à 150 roubles et 20,454 de 150 à 300 roubles : au total 44,837 logements dont le loyer était inférieur à la moyenne (307 roubles). Ces chiffres sont édifiants ! Ils démontrent que la moyenne relativement élevée est causée par le prix considérable que les gens riches paient pour leurs appartements, tandis que la classe malheureuse se serre dans des mansardes mal éclairées et mal aérées, où elle paie moins de 1,000 francs de loyer.

Ainsi Saint-Pétersbourg, la ville des millions, est aussi la ville de la plus générale misère.

II

Le recrutement du crime.

La mendicité. — Saint-Pétersbourg égoïste. — La chasse aux mendiants. — La philanthropie. — Razzias de la police. — Arrestations et expulsions. — Les gens sans passeport. — Les conspirateurs ont toujours des passeports. — Le mir et le passeport du paysan. — Beautés de la procédure administrative. — Les faux passeports. — En cour d'assises. — En justice de paix. — Le chômage des fabriques. — Défaut d'organisation de la classe ouvrière. — Vagabonds et asiles de nuit. — Policiers et *détectives*.

La mendicité est rigoureusement interdite à Saint-Pétersbourg.

Il n'est défendu à personne d'être dans la détresse, de souffrir les plus grandes privations, de

se nourrir de sauterelles, et, s'il n'y a pas de sauterelles, de mourir de faim ; mais oser porter cette misère à la connaissance de la société, cela est absolument défendu. Saint-Pétersbourg est très sévère sur ce chapitre. Il veut à tout prix avoir toujours l'air souriant d'une ville heureuse, peuplée seulement d'habitants rassasiés et satisfaits.

Ville affolée de symétrie et d'élégance, Saint-Pétersbourg ressemble à un de ces bureaucrates coquets qui contemplent d'un regard sévère toute petite tache qui se dessine à l'improviste sur leur uniforme. Sans relâche, il frotte son uniforme, il en lave la tache, il en raccommode les trous ; cependant, il n'aime pas à s'occuper de leur provenance, à rechercher la cause de leur fâcheuse apparition. Il les regarde comme le résultat des mauvaises inclinations d'une classe de la population et en demande la disparition aux mesures de rigueur.

Ces mesures sont peu compliquées. Elles se réduisent à faire une chasse continue aux prolétaires sans domicile, aux mendiants des rues, à

les détenir dans les postes de police, à les envoyer devant le Comité de mendicité et à les expédier ensuite au lieu de leur domicile. Souvent aussi on les traduit en justice de paix pour leur faire subir toutes les rigueurs de la loi. En se débarrassant de la sorte, chaque année, des habitants tombés dans la misère, des mendiants et des vagabonds sans domicile, Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire ceux qui ont charge de veiller sur le bon ordre de la ville, est pleinement satisfait de lui-même ; il croit avoir radicalement extirpé de son organisme social ces plaies si répugnantes à son amour de la symétrie.

Ce n'est certes pas que Saint-Pétersbourg manque de philanthropie. Il y existe un bon nombre d'établissements qui se proposent de satisfaire aux charges philanthropiques qui pèsent sur toutes les grandes villes : mais le nombre de ces charges est si grand, le nombre d'indigents que la population fournit journellement croît d'après une progression si rapide, que cette philanthropie — si étendue au premier coup d'œil —

ne pense même pas la centième partie de la plaie sociale. Alors, étant donnée cette disproportion entre le nombre de mains tendues vers la charité et le nombre de perches que celle-ci peut présenter aux malheureux qui descendent dans l'abîme, il ne reste plus d'autres ressources que de faire disparaître les mains qui se tendent inutilement afin qu'elles ne fatiguent pas vainement la vue.

Ainsi s'explique le système énergique de razzias que la police exerce continuellement dans les rangs du prolétariat pétersbourgeois, quoique ce système, malgré tout le zèle dont fait preuve la police, ne soit guère que le travail de Sisyphe. Si vigilante que paraisse sous ce rapport la surveillance policière, on ne peut faire un pas dans Saint-Pétersbourg sans rencontrer tout espèce de quémandeurs. Les efforts de l'administration demeurent impuissants ; elle ne peut expulser de la capitale les milliers de vagabonds et de gens sans passeport qui l'encombrent ; elle ne peut même en diminuer sensiblement le nombre, arrêter leur agglomération et leur recrutement continu.

Voici par exemple quelques chiffres empruntés à la statistique officielle. Ils ne concernent qu'une partie de ces prolétaires dépourvus de toutes ressources, celle qui n'a pas échappé à l'œil de la police. La statistique constate qu'en sept ans les totaux n'ont pas sensiblement varié et qu'il n'y a vraiment pas de tendance à une diminution progressive d'une année à l'autre.

Voici le chiffre des arrestations :

Année.	Mendiants.	Sans passeport.	Vagabonds (hommes et femmes), Déserteurs.	TOTAL.
1871	5,607	7,003	4,311	16,921
1872	4,543	6,613	4,533	15,689
1873	6,240	6,599	4,576	17,415
1874	4,083	7,347	3,730	15,160
1875	4,840	8,439	2,510	15,789
1876	4,238	8,948	2,796	15,982
1877	5,464	7,766	2,245	15,475

Ainsi donc, malgré tous les efforts de la police pour purger le sol de Saint-Pétersbourg, le

nombre de ces suspects ne diminue qu'imperceptiblement.

Aujourd'hui on les attrape, on les arrête, on les expulse ; demain les expulsés seront remplacés par un nombre égal d'expulsables. Et, notez-le bien, la police ne cesse de se préoccuper de diminuer l'agglomération des vagabonds et des mendiants dans la capitale. Elle étudie sans relâche le moyen d'extirper la mendicité et le vagabondage, quoiqu'elle soit convaincue qu'une extirpation réelle soit impossible et qu'il ne s'agisse que d'un simple déplacement du danger.

La police a ses raisons pour ne pas désertier un instant la lutte.

Ces oisifs qui vivent de l'aumône se tournent contre la propriété, aussitôt que cette aumône ne les nourrit plus, et l'aumône n'est pas naturellement un revenu fixe, insensible à toutes sortes de fluctuations. Ce ne sont pas à coup sûr des criminels aussi coupables que le veulent les idées de la police. La corruption — quand corruption il y a — de ces infortunés qui n'ont point

trouvé place au banquet de la vie est excusable. Il peut paraître assez rationnel qu'ils désirent ardemment un morceau du gâteau social, et cherchent à s'emparer par les voies illégales de ce que légalement ils ne peuvent mettre sous la dent. Il est rationnel aussi que les gardiens de l'ordre les suspectent toujours, et en cas d'attentat à la propriété répriment leurs infractions.

C'est à ce point de vue que ces suspects nous intéressent. Ils constituent le milieu où se recrute l'armée du crime et du vice, le gros de cette armée, du moins, et les plus dignes de pitié de ses soldats.

Malheureusement ces oisifs sont bien plus nombreux que ne l'indiqueraient les chiffres que nous avons cités plus haut. Saint-Pétersbourg serait une ville fortunée entre toutes, une ville de mœurs angéliques, si le nombre de ceux que la police a le droit et le devoir de surveiller ne dépassait pas considérablement le chiffre des vagabonds et des oisifs arrêtés par elle.

Il ne serait pas moins merveilleux que la police, par une intuition toute providentielle, n'arrêtât que ceux de cette catégorie qui appartiennent à la classe dangereuse.

La méfiance du policier est souvent mauvaise conseillère.

A Saint-Pétersbourg, une catégorie entière de ces oisifs, presque la moitié du total des gens mis en arrestation, n'a aucune chance de figurer dans l'armée du crime. Ceux qui connaissent la Russie comprendront que nous parlons ici des gens sans passeport.

Être sans passeport est un délit tout spécial à la Russie, et quoique étudier ce coin de la vie russe soit s'éloigner du sujet principal de ce chapitre, nous nous permettrons cette flânerie à cause de l'originalité même de cette forme criminelle.

Disons-le tout d'abord, le délit que commet l'homme sans passeport n'a rien de commun avec la politique.

Le Nihiliste, l'*illégal*, comme l'appelle M. Step-

niak, a toujours un passeport (1). Le passeport est faux, il a été acheté ou fabriqué ; cela est possible. Le fait certain, c'est que le conspirateur en possède toujours un, que ce passeport est le plus souvent une aide pour ses intrigues, un protecteur pour ses menées.

L'intérêt gouvernemental serait donc la suppression du passeport : il y a quelque chose de plus fort que l'intérêt gouvernemental qui parle en faveur du maintien de cet ennuyeux papier, nous dirons bientôt ce qu'est ce quelque chose.

Être sans passeport est un délit d'innocent et de cœur simple, un délit trop naïf pour que ceux qui en sont coupables soient vraiment des gens vicieux, corrompus par les ruses des habitants des villes et un peu exercés à éviter les mains tenaces mais très souvent maladroites de la police.

Le type de l'auteur de ce délit, c'est le paysan et

(1) Le lecteur de ces pages lira peut-être avec intérêt *La Russie sous les Tzars*, de cet écrivain (Nouvelle Librairie parisienne), ou les piquantes révélations de M. Léon Tikhomirov, *Conspirateurs et Policiers* (même éditeur).

surtout le paysan venu à Saint-Pétersbourg de son village ou de son *mir* pour y gagner de l'argent par son travail. Généralement le paysan n'est pas sans passeport ; il lui aurait été difficile d'arriver jusqu'à Saint-Pétersbourg, du fond de sa province, sans ce bienheureux papier. Il a donc un passeport, mais ce passeport est périmé, sans valeur présente.

La police s'en tient à la lettre du règlement, elle s'applique dans toute sa sévérité, elle ne fait pas de distinction ; elle arrête également ceux qui n'ont pas de passeport et ceux dont les passeports ne sont pas en règle.

A coup sûr, le délit qui nous occupe est parfois un mépris coupable des exigences de la loi : souvent cependant il résulte uniquement de la naïveté du paysan russe, de son ignorance de la loi et enfin d'une foule d'accidents imprévus et défavorables qui jouent un rôle dominant dans la vie de chaque Russe.

L'accident le plus ordinaire, c'est la négligence des fonctionnaires de village qui n'ont point

hâte d'envoyer à la capitale les passeports qu'on leur réclame. Le mir et les parents du paysan qui est venu à Saint-Pétersbourg pour y gagner de l'argent le considèrent en quelque sorte comme un objet de rapport. Ils lui imposent une redevance en argent. Chaque fois que notre paysan écrit dans un village, la question argent reparait. Chaque lettre qu'il reçoit du village se termine inmanquablement par une demande d'argent. Si la réponse n'est pas chargée, si le voyageur est irrégulier dans le paiement de la redevance qui lui a été imposée, le mir emploie à son égard un moyen sûr, éprouvé, de punition. Il retarde l'envoi du passeport...

Alors la police entre en scène et voici nos tribunaux encombrés d'affaires fictives, de procès inutiles.

La cour d'assise a jugé un jeune Pétersbourgeois coupable d'insoumission à la loi du recrutement. Il avait tiré au sort, reçu un sursis d'un an et négligé, ce terme échu, de se présenter. Cet oubli de ses devoirs lui valut quinze jours de prison. Jusqu'ici l'affaire est tout à fait normale. Un petit détail la complique.

Antérieurement au jugement, l'accusé a fait plusieurs mois de prison préventive ; on l'a à plusieurs fois promené par étape de Kharkoff à Saint-Pétersbourg, de Saint-Pétersbourg à Varsovie, de Varsovie à Saint-Pétersbourg. Ces promenades accomplies aux frais de l'État n'avaient aucun rapport direct avec le procès. Le malheureux avait perdu son passeport. Il ne niait pas son délit de désertion. Il fournissait des cautions, des certificats d'identité, le témoignage de gens à qui il était connu. Rien ne put l'exempter d'une seule de ces étapes.

L'administration russe dépasse encore *en intelligence* l'administration française de quelques longueurs.

L'affaire de ce jeune conscrit est aussi simple que caractéristique. Chaque année des millions de personnes sont arrêtées pour les mêmes motifs, languissent de longs mois dans les prisons de l'Empire, puis sont dispersées sur l'immensité de la Russie. Pour elles tout est perdu : leur carrière est brisée, leur vie déshonorée.

Pour éviter ces conséquences terribles, on est tout naturellement tenté de se servir de faux passeports, si pour une raison quelconque on ne peut s'en procurer un véritable. C'est de la sorte que la falsification des passeports est devenue un délit courant, et il serait fort injuste d'admettre que les gens corrompus seuls commettent ce crime. En Russie l'homme le plus innocent peut se trouver placé dans cette triste alternative : fabriquer un faux passeport ou se perdre.

La cour d'assise, dont nous citons plus haut une cause, vit dans la même session une femme « assez convenable d'allures » s'asseoir sur le banc des accusés. C'était une paysanne de quarante ans, accusée d'avoir un faux passeport.

Elle raconte aux juges son histoire, sa triste histoire. A dix-sept ans, — c'était avant l'abolition du servage, — on la maria de force *par ordre du seigneur*.

— Dès le début, raconte l'accusée, la vie avec mon mari n'était pas gaie dans la famille de ses parents... Je souffrais... Je prenais patience... J'es-

pérais que ma situation s'améliorerait... Il n'en fut rien.

Toute la famille la déchirait à belles dents, la chargeait d'un travail au-dessus de ses forces et ne lui donnait même pas le nécessaire. On ne lui laissait manger que de petites croûtes de pain et de l'eau.

— Personne ne voulait me venir en aide ; alors j'ai prié ma belle-sœur, veuve d'un soldat, de me donner son passeport... Elle me le vendit trois roubles comptant et je dus lui promettre de lui envoyer encore dix roubles.

L'accusée vécut neuf ans à Saint-Pétersbourg, où elle se plaça comme domestique grâce à ce passeport. Elle avait occupé diverses places, quand les exigences policières devinrent plus grandes. On vérifia les passeports perpétuels en les renvoyant à la ville qui les avait mis en circulation. La fausse attribution du passeport de l'accusée fut découverte.

Le jury ne crut pas devoir punir une femme coupable seulement d'avoir désiré vivre tranquille. Elle fut acquittée.

La justice, surchargée en général d'affaires de ce genre, se montre très indulgente pour les délits de contravention aux lois sur les passeports. La plupart de ces procès sont plaidés devant le juge de paix, qui condamne peu ou point. A dire vrai, les *criminels* ne sont pas des plus dangereux.

C'est d'abord une vieille femme infirme qui comparait devant le juge. Elle est septuagénaire et originaire du gouvernement de Tver. Son passeport est périmé.

— Avouez-vous votre crime ?

— Jusqu'ici, balbutie l'accusée, je n'ai jamais été appelée en justice... Je vis de mon travail... Je suis venue au monde à l'époque où les Français ont envahi le territoire russe... Mon passeport est périmé parce que mon pays est très éloigné de Saint-Pétersbourg... Je ne suis pas coupable.

Le juge se montre inexorable. La vieille est punie d'une amende de 25 kopecks.

Dans une autre affaire, il y a trois accusés : un ouvrier dont le passeport est périmé *de quelques*

jours, son patron poursuivi pour l'avoir employé malgré l'état de son passeport, et enfin la logeuse chez qui il louait une chambre.

— Avouez-vous vos crimes ?

L'ouvrier et la logeuse se reconnaissent coupables. Le patron veut se défendre. Son ouvrier travaillait chez lui à la journée. Il n'était pas obligé de lui réclamer son passeport.

Ils paieront tous les trois 75 kopecks d'amende.

C'est une condamnation sévère. En général les juges de paix, quand ils n'acquittent pas, font payer des amendes qui varient d'un à dix kopecks. 25 kopecks est une moyenne qu'on dépasse rarement, mais une somme si minime est souvent une énorme privation pour le malheureux à qui elle est infligée et c'est parfois le juge compatissant qui paie l'amende qu'il a prononcée.

Bref, ni au point de vue fiscal, ni même au simple point de vue du bon sens, ces poursuites ne se justifient. Que de temps perdu, que d'encre gaspillée, que de papier inutilement noirci ! Voilà le fruit de cette absurde législation.

Pas de passeport, plus de travail, plus de domicile ! Cela vaut la déchéance des droits civils. Dans la classe ouvrière, c'est quelquefois la déchéance de l'âme. Cette situation idiote les amène parfois au vagabondage, à la mendicité ou à d'autres délits plus graves.

L'ouvrier a comme les bras coupés sans ce précieux chiffon de papier : il mendie, il rôde par les rucs : c'est le mieux qu'il puisse faire. Rien ne le retient sur cette voie.

Le paysan russe est, par la marche de l'histoire de sa patrie, habitué à considérer le vagabondage et la mendicité comme des formes très ordinaires et nullement honteuses de la vie. Il résulte de ce principe que le paysan est à Saint-Pétersbourg comme un candidat perpétuel au vagabondage et à la mendicité.

On sait qu'il y arrive chaque jour, comme dans toutes les capitales, une masse de gens sortis des campagnes, sans but déterminé, avec un espoir vague d'y trouver du travail. Toutes les capitales ont ces réputations d'Eldorado et partout elles sont

aussi mal justifiées. Arrivés, les ouvriers cherchent du travail, mais grâce à leur affluence, l'offre est parfois plus grande que la demande, et par suite, les nouveaux venus sont bien vite dans une situation sans issue. Retourner à la campagne, il faudrait de l'argent, et d'ailleurs on a quitté les champs pour éviter la faim... Alors l'ouvrier va *sonner*, c'est ainsi que les mendiants nomment leur métier.

Être sans travail n'est pas seulement le fait des nouveaux arrivés : des ouvriers qui habitent la capitale depuis longtemps, qui savent bien leur métier et ont des relations nombreuses, subissent la crise.

Sans parler de l'énorme différence qui existe entre le travail de production de la saison d'hiver et de la saison d'été, il arrive très souvent, surtout dans l'industrie, que l'on chôme par suite de causes extérieures et qu'un beau matin des milliers d'ouvriers se trouvent tout d'un coup sans travail, c'est-à-dire sans pain. On ne porte aucune attention à ces accidents quand ils se produisent en détail : ils sont quotidiens. Quand ils prennent des proportions

considérables, on est bien forcé de les remarquer.

La police de Saint-Pétersbourg fut fort inquiète en 1872 de la cessation des travaux de la fonderie Macpherson et Carr. Trois mille ouvriers furent jetés sur le pavé.

Un rapport constata une recrudescence énorme dans le nombre des gens sans ressources et même sans asile.

« Il atteignit, dit le rapport, des proportions fantastiques. A défaut d'autre asile, six cents personnes environ passaient la nuit dans les postes de police. Les maisons du comte Viasemsky, de Roberty et d'autres, situées près de la place Sermaïa, regorgeaient littéralement de malheureux. Enfin un grand nombre de personnes se réfugiaient sous les ponts, dans les parcs et en d'autres endroits. »

La cause permanente de ces faits attristants, c'est l'absence dans la classe ouvrière de la capitale d'organisation corporative et de secours mutuels. Dans les campagnes de la Russie, la solidarité de

l'association communale garantit l'appui et le secours à ces malheureux. A Saint-Pétersbourg, cette masse flottante d'ouvriers qui constituent les deux tiers de la population n'ont rien de pareil. L'ouvrier n'est pétersbourgeois que par accident, pour gagner de l'argent. Aucun autre intérêt, aucun autre lien ne le rattache à la grande ville, ni à ses compagnons de travail. Ils sont tous étrangers les uns aux autres et Saint-Pétersbourg est pour eux une *terra incognita*. Ils ne connaissent que le toit de la fabrique ou de l'usine dans lesquelles le hasard du travail les entasse. Aussitôt que ce toit leur refuse son hospitalité, ils se dispersent, ils se séparent, incapables de se prêter la main l'un à l'autre comme savent le faire les ouvriers européens.

Ce secours qu'ils ne savent point se prêter entre eux, ils ne doivent point l'attendre de la société et moins encore des patrons. La société ne les connaît pas. Les patrons sont séparés d'eux par l'abîme des intérêts contraires. La police seule se préoccupe d'eux : elle ne leur marque, on le sait, son atten-

tion que par des arrestations brutales, par des rigueurs qui ne remédient à rien.

Savez-vous quel remède le préfet de police trouva à la situation que les rapports de 1872 nous dépeignent? Il prit un arrêté invitant à quitter immédiatement Saint-Pétersbourg tous les ouvriers qui depuis sept jours se trouvaient sans travail.

Ces invitations-là demeurent généralement infructueuses.

Le nombre des vagabonds qui fréquentent le quartier de Spass ne diminue pas. C'est là qu'on arrête plus du tiers de ces malheureux, et leur présence dans ce quartier, en si grande affluence, s'explique aisément par la quantité d'établissements commerciaux et industriels, où ils peuvent trouver une occupation passagère, de marchands de vin, de marchands de thé et de restaurateurs chez qui ils peuvent se nourrir à bon compte, et enfin de repaires et de bouges où l'on s'amuse avec peu d'argent. C'est là encore que l'on trouve l'asile de Viasemskaia Lavra, qui est l'axe central, pour ainsi dire, de la population rôdeuse et mendiante de Saint-

Pétersbourg. Dans cet asile et dans ceux qui l'avoisinent, la police fait fréquemment des razzias nocturnes. Elle arrête alors les suspects qu'elle rencontre dans son coup de filet. Elle en arrête aussi en plein jour dans les rues, quand ils tendent la main au passant ou fouillent dans sa poche. Elle en empoigne pendant leur ivresse et pendant leur sommeil dans les parcs, sur les boulevards, sur les places ou dans les terrains à bâtir.

Lors du grand incendie des dépôts de foin, sur la Néva, il y a quelques années, on découvrit dans les bateaux brûlés des cadavres carbonisés. C'étaient ceux des vagabonds qui y trouvent un asile nocturne et que l'incendie avait surpris au gîte. La police connaît quelques-unes de ces retraites et il n'est pas rare qu'elle y poursuive les vagabonds.

On fouille une nuit un grand hangar à foin, situé près de la barrière de Moscou. « Quand nous entrâmes, raconte un témoin, il régnait dans le hangar un silence de mort. Il semblait qu'il n'y eût personne. Les vagabonds étaient cachés dans le foin. Un officier de police cria alors aux agents :

— Percez doucement les meules de foin de vos sabres : autrement vous pourriez tuer quelqu'un...

— Quant à vous, mes amis, poursuivit-il en s'adressant aux habitants invisibles du hangar, sortez de bonne grâce. Ceux qui restent enfouis dans le foin courent le risque d'être frappés.

« La menace produisit son effet. Les meules de foin s'éboulaèrent. Il en sortit environ soixante personnes... »

L'incendie des bateaux-magasins fut sans doute causé par quelque imprudence d'un de ces hôtes qui eut la malencontreuse idée de fumer une cigarette dans le foin.

L'été, au temps chaud, les vagabonds aiment à passer la nuit à la belle étoile, sur les places publiques ou dans les parcs. On en trouve des nuées près de la barrière de Moscou entre les cimetières de Mitrofan et de Volkoff, sur les îles, dans les parcs d'Alexandre, d'Ékatéringoff et de Pierre. Un *reporter* qui traversa une nuit le parc de Pierre constata avec surprise dans ses allées la présence d'étranges individus qui portaient de grands tabliers blancs

comme les portiers pétersbourgeois. C'était un déguisement destiné à tromper l'attention de la police. Ces faux portiers étaient en réalité des vagabonds désireux d'échapper à la vigilance de la patrouille. *Ils brisaient l'italienne*. C'est par cette expression que l'argot de Saint-Pétersbourg exprime l'habitude de coucher à la belle étoile.

Les asiles de nuit ont leur clientèle, ceux surtout où, par une pitié voisine de la philanthropie, on ne demande pas de passeports. L'un d'eux, situé sur le canal Obrodny, près de la gare de Varsovie, jouit d'une popularité toute particulière. A la nuit tombante, une foule de figures tristes, qui saluent humblement les passants, se glisse tout le long du canal. Leur nombre va croissant avec la rigueur de l'hiver. Ce sont de malheureux mendiants qui tendent la main pour recueillir la somme nécessaire pour payer l'asile. Devant la porte d'entrée, beaucoup de gens, vêtus de vêtements d'été, grelottants de froid, stationnent flagellés par la brise aigre. De toute la journée peut-être, ils n'ont pas goûté un seul morceau de pain. Cette foule crie, injurie, vocifère, et,

quand les portes s'ouvrent, elle se précipite avec une telle fureur qu'il semble que la Mort la poursuive.

Le public de ces asiles, celui des postes de police qui s'ouvrent à ceux qui n'ont pu trouver place dans ces work-houses et ont été ramassés par les agents, est le même. Nul d'entre eux ne sait expliquer comment il en est venu à ce point de misère. Le passeport de celui-ci est périmé depuis deux ans : pendant cette période il s'est caché en toute sorte d'entroit. Cet autre, malgré ses instances, n'a pas reçu de nouveau passeport de la campagne. Ce troisième a perdu son passeport ou bien on le lui a volé, ou bien il l'a prêté à un ami qui a disparu. C'est là le menu fretin.

Quelques cas sont plus intéressants. Ce jeune homme, un excellent ouvrier qui gagnait jusqu'à 80 roubles (200 fr.) par mois, a pendant trois ans négligé de renouveler son passeport. Puis il a écrit à son père de lui en faire parvenir un régulier : la lettre était chargée. Il y avait mis cent roubles (280 fr.). Le père a gardé l'argent et rappelé son

filis près de lui. On l'a arrêté parce qu'il n'avait pas de passeport.

Puis, voici un Ukrainien qui est venu solliciter à Saint-Pétersbourg. Il n'avait pas de passeport : du bureau des demandes on l'a expédié tout droit au dépôt, d'où il devra regagner par étapes son pays. Voici un poète aveugle, un paysan qui a cru trouver la fortune à Saint-Pétersbourg. Cet autre, c'est un Oriental qui ne sait pas un mot de russe et à qui nul n'a encore expliqué pourquoi il était arrêté. Ce dernier est un fonctionnaire de province démissionnaire qui a été dévalisé en route. Au lieu de l'assister, la police lui a fait subir toutes les tortures de la procédure de constatation d'identité.

Passons aux femmes. D'abord une Finlandaise qui se dit institutrice diplômée, mais qui ne peut rien prouver de ces affirmations par un document quelconque. Cette vieille femme est la veuve d'un capitaine. On l'envoie par étapes de Fatej. Un beau jour, elle s'est présentée au commissariat de police avec trois médailles sur sa pauvre robe rapiécée et s'est intitulée pour lui imposer comtesse

Menschkoff. Elle vient à Saint-Pétersbourg chercher son comté.

Ce sont là les nomades. Le vagabond de Saint-Pétersbourg a sa physionomie propre. Il n'est pas difficile de le reconnaître parmi les autres vagabonds : maigre, courbé, défait, le visage maladif, have. On entend de loin sa toux sèche qui semble sortir d'une poitrine fendue. Parasite oui, mais pétersbourgeois pur sang.

D'ailleurs, la masse de la population vagabonde est formée par le monde mobile des paysans. L'élément pétersbourgeois ou acclimaté demeure l'exception.

Les asiles de nuit sont aussi hantés par un grand nombre d'ouvriers et d'artisans, gens honnêtes et laborieux, qui cohabitent, on ne s'explique guère comment, avec les mendiants de profession et les filous. « Il m'a toujours paru étrange, dit un publiciste qui a étudié ces asiles, que des artisans en soient les habitués. Quelques-uns, il est vrai, attendent leurs passeports : les autres ont leurs papiers en règle et ne quittent néanmoins pas les asiles. »

Quand la police a arrêté les vagabonds, elle les divise en deux groupes : les innocents et les dangereux. Elle relâche les premiers, leur donne même jusqu'à l'arrivée de leurs passeports des permis de séjour provisoires. Elle envoie les seconds devant les tribunaux. Les plus dangereux sont à coup sûr les déclassés, ceux qui ont reçu une éducation et une instruction supérieures à leur condition présente, mais qui ont perdu l'envie et la capacité de travailler.

« Dans la salle où je me tenais, raconte un visiteur des asiles de nuit, c'étaient le plus souvent des gens vêtus de paletots, en uniforme ou en bourgeois, qui entraient. Je n'ai vu qu'un chapeau. Les casquettes avaient bien souvent des cocardes. Beaucoup de visages étaient rasés. J'ai remarqué de leur part un désir de se recommander, de dire qui ils étaient et de prendre l'air de gens qui n'étaient pas venus là par nécessité. »

Ces vagabonds-là aiment à jeter de la poudre aux yeux. Le même publiciste nous fait un curieux portrait d'un jeune homme en chapeau haute forme, d'une certaine élégance, à la figure agréable, aux

cheveux frisés, qui se mit tout d'un coup à parler français en sa présence. Il appela le garçon, il le nomma sans qu'on sût pourquoi *Pierre le Grand*, se fit déshabiller, demanda de l'eau-de-vie et paya le garçon de ses services par le don d'un pantalon qui valait au plus cinq kopecks. Un autre, un vieillard, qui avait tout l'aspect d'un bureaucrate, expliqua au journaliste qu'il était venu de Tzarski *pour toucher de l'argent, une somme assez ronde*, mais il avait manqué le train et était forcé de passer la nuit loin de sa famille...

Dans la Viasemskaja Lavre, un autre publiciste a rencontré une société fort brillante : c'étaient des gentilshommes bien élevés et instruits, des officiers démissionnaires, une noble Polonaise ruinée qui sacrait à chaque phrase, mais ces aristocrates étaient si déchus qu'ils se laissaient mener en canailles par le patron du logis. Les plus infâmes vagabonds les traitaient en compagnons et ils le méritaient, car ils buvaient avec eux et se livraient aux orgies les plus crapuleuses. Voilà la dernière limite de la décadence humaine avant le crime.

Nul ne s'étonnera qu'avec un pareil champ de recrutement le crime soit fréquent à Saint-Pétersbourg. Un écrivain, qui a eu la faveur rare d'examiner les rapports annuels et secrets de la police de répression, fut frappé de l'énormité du chiffre de dossiers qui passaient par les mains des chefs de cette police. En neuf ans, il compta plus de 400,000 affaires, mais un examen plus approfondi le convainquit que dans ce chiffre la plupart des cas se rapportaient à des recherches d'objets ou d'animaux perdus. Bref, il trouva que le chiffre exact des affaires criminelles ne dépassait guère 40,000. Elles avaient d'ailleurs fait suspecter 49,000 personnes et photographier 55,000 personnes plus ou moins compromises.

La population juive tout entière figure au registre des suspects, mais elle a soin de se dérober à la vigilance de la police, si bien qu'en 1869, par exemple, le recensement d'une journée donnait plus de cinq mille Israélites, alors que la police n'en connaissait à peine que la moitié. Cette police est, cependant, assez habile dans sa

besogne de répression. A dire vrai, comme toutes les polices, elle n'est pas outre mesure délicate dans le choix des moyens. L'agent ne s'arrête devant rien pour découvrir un crime. Pendant l'interrogatoire des gens soupçonnés, on use de toutes les ressources ; souvent même on leur impose de vraies tortures physiques et morales. Pendant le célèbre procès de l'assassinat de l'impasse de Gouneff, l'accusée, Daria Sokolova, raconta au tribunal que l'officier de police qui l'avait interrogée, après l'avoir menacée, lui avait fait une déclaration d'amour et lui avait juré de l'épouser si elle avouait son crime.

La police russe a parmi ses détectives de véritables artistes qui suivent la piste d'un coupable en étudiant ses habitudes, ses goûts et ses passions. Ceux-là se mêlent à la vie du criminel, jusqu'au crime près, afin d'arriver à la découverte du problème qui les préoccupe.

Un matin d'hiver, on trouva sur une des places de Saint-Pétersbourg le cadavre d'un homme qui paraissait avoir été la victime d'un assassinat.

L'examen médical convainquit la justice que la mort avait été violente. L'extérieur du mort indiquait un homme de peine. Le défunt n'avait pas sur lui de passeport. Personne ne reconnut le cadavre. On le photographia et le soin de l'enquête fut confié à un détective. On ne savait rien sur le crime. En relisant pour la dixième fois les procès-verbaux de constat policier et médical, le détective attacha une importance toute particulière à un paragraphe du dernier de ces rapports. Ce paragraphe était relatif au contenu de l'estomac, des pommes de terre que le mort n'avait pas eu le temps de digérer. L'agent songea :

— Le mort avait mangé des pommes de terre peu de temps avant d'être frappé. Le cadavre a été découvert à sept heures. Les médecins déclarèrent que les blessures n'ont pas été portées plus d'une heure avant, c'est-à-dire plus tôt que six heures. Il avait donc mangé des pommes de terre avant six heures du matin.

Il alla voir le médecin, qui lui expliqua que les pommes de terre n'étaient ni frites ni sautées.

Elles avaient été cuites dans une soupe. Restait à savoir où elles avaient été mangées par la victime. Ce devait être, pensa l'agent, dans un de ces pauvres restaurants où l'on sert à déjeuner aux ouvriers avant leur travail. L'agent se grima, se déguisa en homme de peine et de grand matin s'en alla rôder près de l'endroit où le cadavre avait été découvert. Il demanda aux passants de lui indiquer un restaurant « où il pourrait tous les matins vers cinq heures manger un peu de soupe aux pommes de terre ». On lui indiqua une sorte d'auberge ; mais, comme il y en avait d'autres à peu près semblables, l'agent se mit à les visiter toutes alternativement. Partout il demanda « le camarade avec lequel il était arrivé de la campagne pour chercher du travail, qui l'avait quitté un beau jour et n'avait plus reparu ». En même temps, il donnait le signalement de ce camarade. Dans un des restaurants, on lui déclara qu'on connaissait un ouvrier qui répondait à ce signalement : seulement, depuis quelque temps, il ne paraissait plus. Son ami Vanka Maidan venait

parfois. Il n'aurait qu'à s'adresser à lui : on le lui signalerait s'il venait. L'agent, vêtu de haillons, mangeant cette soupe dégoûtante, attendit deux semaines entières Vanka Maidan. C'était l'assassin.

Quelle que soit la victime, l'assassin de Saint-Pétersbourg est presque toujours un paysan. Natures grossières, ignorants et misérables, jetés sans ressources sur le pavé de la grande ville, les paysans n'ont pas les moyens de vivre des déclassés, qui apportent dans la vie davantage de raffinement et de calcul. L'assassin paysan sort des bauges et des asiles décrits dans ce chapitre. Souvent aussi il ne résiste pas aux premiers mauvais conseils de la misère. La plupart des assassinats ne sont pas prémédités en Russie. Ordinairement ils surviennent à la suite des querelles si fréquentes chez le bas peuple qui a bu, et comme dans l'Empire des Tzars les grandes fêtes sont les époques où l'on boit le plus d'eau-de-vie, c'est à Pâques et à Noël qu'il y a chaque année une recrudescence d'assassinats. Des amis qui ont

trinqué ensemble, il y a un instant, se prennent de querelle. Des injures on en vient aux coups. Le hasard met sous la main de l'un des adversaires une arme quelconque et à la faveur de l'ivresse le crime est commis, souvent sans que l'assassin ait conscience de ses actes.

En 1875, lors de la grande fête de Saint-Nicolas, dans une maison où s'entassaient de nombreux locataires, un ménage fut ainsi ensanglanté. Les gens pauvres, qui n'ont pas les moyens de louer une chambre, louent seulement un coin, c'est-à-dire une fraction de chambre avec ou sans jouissance d'un poêle commun. Les coins du logement en question étaient occupés par des ouvriers et de petits industriels, par leurs femmes et leurs enfants. Le soir du jour de Saint-Nicolas, deux locataires rentrèrent chez eux ensemble un peu gris mais amis cinq sous, comme nous disons. Béliaeff et Ignatieff avaient coutume de faire la noce de compagnie, et jamais, de mémoire de leurs co-locataires, ils n'avaient eu une querelle. Arrivé chez lui, Béliaeff engagea des discussions

avec tout le voisinage ; il injurait, il faisait tapage. Sobre, il avait un caractère doux ; quand il avait bu, il devenait un mauvais diable. Cette fois, une voisine, la femme du paysan Gavriloff, le pria de se tenir tranquille. Les autres locataires étaient pour la plupart gris comme lui et la manie du tapage est aisément contagieuse entre ivrognes. La femme de Béliaeff prit fait et cause pour son mari. Les avis de la voisine avaient à ses yeux couleur d'insulte. Elles se crépèrent le chignon. Ignatieff, homme pacifique, paraît-il, même quand il était pris de boisson, voulut les séparer. Alors Béliaeff se précipita sur son camarade. Il faisait nuit ; le coin était sans lumière, car durant la querelle un des batailleurs avait éteint la lampe. Les voisins accourus ne savaient ni qui se battait ni pourquoi. L'un d'eux eut enfin l'heureuse inspiration d'aller quérir la police. Elle trouva plusieurs blessés et un cadavre, celui d'Ignatieff égorgé par son ami Béliaeff. Devant le tribunal, l'assassin déclara n'avoir eu aucune conscience du crime qu'il commettait.

Les meurtres qui se proposent le vol pour but

sont pour la plupart commis sans préméditation, sans aucun plan arrêté d'avance, à la suite seulement d'un concours défavorable de circonstances. Quand on étudie une de ces affaires, on est surpris de la simplicité presque idiote du projet d'attentat et de l'absence de tout effort pour faire disparaître les traces du crime. Souvent on tue en plein jour, au milieu de la foule. Des gens qui se connaissent à peine ourdissent en société un meurtre aussi placidement que l'organisation d'une partie de cartes. Le moindre obstacle sur leur route peut sauver une vie humaine, la moindre impulsion la perdre. Ces étranges criminels sont comme des exécuteurs obéissant à on ne sait quelle sentence fatale, indifférents à l'acte d'exécution, au sang humain.

Par une belle nuit de l'été 1876, trois paysans amis, anciens vagabonds et voleurs de profession, se dirigeaient vers la maison de campagne de M. Mosleff, qu'ils se proposaient de dévaliser. Arrivés aux meules de foin près de la maison, deux de ces vagabonds se cachent dans le foin. Le troi-

sième va reconnaître le terrain. Il ne s'endort pas en route et cependant, à son retour, il trouve un de ses camarades tout couvert de sang, mort, et l'autre en train de le dépouiller fort tranquillement de sa montre et d'autres objets. Le meurtrier avait été séduit soudain par la vue de la montre de son compagnon et avait profité d'une bonne occasion pour s'en emparer. Toute l'affaire dura à peine cinq minutes.

Deux frères, jeunes paysans qui avaient quelque argent dans leur poche, s'amusaient durant toute la semaine du carnaval. Ils s'étaient payé le luxe suprême d'une promenade en voiture, quand, en traversant une impasse, l'idée leur vint de s'emparer de la voiture. Le hasard leur fit alors apercevoir un marteau appartenant au cocher qui traînait sous leurs pieds. En un clin d'œil le malheureux fut couché mort sur le pavé, le crâne fendu, et les jeunes paysans, gais comme si de rien n'était, brûlaient le pavé dans leur traîneau. Le soir, on les arrêta dans une maison publique où ils faisaient la noce.

Un fonctionnaire donna sa démission pour ne

s'occuper que du salut de son âme. Il se retira dans un couvent, puis avec la mobilité de l'esprit slave, il quitta le couvent pour s'installer à Saint-Pétersbourg comme marchand de tabac. Un petit garçon de douze ans fréquentait son magasin. C'était le fils adoptif d'une riche veuve qui l'aimait beaucoup. Un jour, l'enfant vint dans la boutique et exprima le désir d'acheter un revolver qu'il avait vu quelque temps avant. L'ancien fonctionnaire répondit que l'objet n'était pas à vendre et que d'ailleurs il valait 50 roubles. Le petit répliqua qu'il était prêt à payer davantage et montra naïvement 430 roubles volés par lui à sa mère adoptive. Le plan du marchand, alléché par le désir de cet argent, fut promptement conçu. Il proposa au gamin d'aller en ville avec lui acheter un revolver. Il l'emmena par les magasins, lui acheta un revolver, visita avec lui un musée, s'arrêta dans une pâtisserie et chez un marchand de vins. La nuit était venue quand ils rentrèrent à la boutique sans qu'il ait pu voler le paquet d'assignats. Alors, une idée plus audacieuse lui passe

par la tête. Il attire l'enfant dans un hangar écarté et le somme de livrer son trésor. Le gamin refuse. Le marchand le saisit à la gorge, serre... « Ce qui s'est passé ensuite, je ne m'en souviens pas, » déclarait l'assassin. On avait trouvé le cadavre de l'enfant haché en morceaux et caché dans une boîte.

Toutes les affaires ne sont pas aussi simples.

En 1877, on fit grand bruit à Saint-Pétersbourg de la découverte dans une forêt du cadavre d'une femme âgée portant toutes les traces d'une mort violente. Les habitants des environs n'ont pas reconnu la victime. La police locale manda de Saint-Pétersbourg un agent spécial qui fut chargé de l'affaire. Ces premières constatations ont prouvé que la victime était pétersbourgeoise : c'est tout ce qu'on a pu découvrir. L'affaire allait être classée lorsque l'agent reçut accidentellement quelques renseignements qui le mirent sur la piste des coupables. Par une série de combinaisons compliquées, il réussit à les découvrir.

L'enquête établit que la victime était l'ancienne cuisinière de Niekrassoff, le célèbre poète. Femme

d'une irréprochable moralité, elle était peu intelligente. Elle avait réuni quelques économies pendant qu'elle occupait de bonnes places. Arrivée à un certain âge, ayant toujours mené une conduite irréprochable, elle caressait des projets de conjugo. Le hasard la mit en rapports avec une bonne de la même maison nommée Nastassia. Leur amitié fut si grande qu'Ilianishna — c'était le nom de la cuisinière — la fit entrer chez le poète comme laveuse de vaisselle. Nastassia eut bien vite connaissance des richesses de son amie : elle en parla à sa sœur et au mari de cette sœur. Le projet fut aussitôt formé de s'emparer de ces richesses. On savait le côté faible d'Ilianishna ; on résolut d'en tirer parti. C'était une femme sentimentale, un cœur qui n'avait jamais trouvé l'occasion de se donner. Elle rêvait un mariage d'amour, se berçant de cette illusion que l'amour était encore possible à son âge. Nastassia conta un jour à Ilianishna qu'elle connaissait dans son pays un homme d'âge mur, un richard, un fonctionnaire, le chef de la Volost qui était tout dis-

posé à se marier, mais qui n'épouserait qu'une femme convenable. Il était beau garçon, ajouta la perfide, et la tête de notre cuisinière de trotter. Elle avait hâte d'ouvrir le roman de sa vie. Sur ses prières, Nastassia lui promit d'écrire dans son pays. Huit jours après, elle reçut une réponse. Le chef de la Volost se déclarait enchanté de la fiancée proposée et demandait sa main... Aussitôt une correspondance s'engagea. Ilianishna brûlait des plus vives ardeurs : elle ne songeait plus qu'au mariage. Le fiancé ne semblait pas moins passionné. Bientôt il l'invita à venir célébrer la noce dans son pays. La malheureuse cuisinière rendit son tablier et prit sans retard le chemin de fer avec ses deux amies. A Novoceli elles rejoignirent le beau-frère de Nastassia, qui avait quitté un peu avant elles Saint-Pétersbourg pour machiner le dernier acte de cette tragi-comédie. On monta en voiture sous couleur de se rendre dans le village qu'habitait le fiancé. Une demi-heure après, la malheureuse victime gisait sous bois au milieu de la forêt.

III

Les Mendiants.

La mendicité en Russie. — Le mendiant de Saint-Pétersbourg. — Le mendiant devant le comité de mendicité. — Dénombrement de la population mendicante. — Soldats retraités. — Le sexe. — L'âge. — Mendicité déguisée. — Étudiants quémandeurs. — Types divers de quémandeurs. — Les pèlerins. — Artels. — Mendiants usuriers.

La mendicité est un phénomène complexe : ici état passif, là action réelle, c'est-à-dire profession.

A Saint-Pétersbourg, le métier de mendiant a des charmes particuliers, puisque les mœurs russes assurent l'accueil le plus favorable aux *hommes du Christ*, comme le populaire les appelle.

La mendicité professionnelle est seule à proprement parler une plaie sociale.

La mendicité provisoire n'est qu'une maladie aiguë, une crise.

Celui qui, temporairement, s'est rangé parmi les mendiants, peut un jour reprendre sa place parmi les travailleurs.

Le moujik ne ressent aucune honte de mendier. Ses proverbes lui disent que tout homme peut un jour porter la besace du mendiant ou la vareuse du prisonnier, et c'est sans fausse pudeur qu'il tend la main. Il est convaincu qu'il trouvera toujours de braves gens qui ne lui refuseront pas leurs secours, et la vérité est qu'il les trouve toujours.

L'hiver, ces mendiants temporaires affluent dans les rues de Saint-Pétersbourg. C'est alors la saison morte pour bien des métiers : nombre d'usines chôment, nombre d'ateliers diminuent leur personnel. « Le soir, le paysan mendiant, l'estomac vide, imposant silence à ses scrupules, vient *sonner* devant les boutiques. Ses débuts sont pleins d'angoisses ; il s'arrête devant plusieurs

boutiques sans oser y entrer : puis, le premier seuil franchi, il n'hésite plus, il ne recule plus... En quelques jours le voilà *sonneur* parfait. L'été, lorsque commencent les travaux des champs, Saint-Pétersbourg est soudain évacué par des milliers de ventres creux qui se remplissaient durant l'hiver aux frais de la philanthropie publique. »

Le Comité de Mendicité (de bienfaisance) fait une distinction analogue entre les diverses classes de mendiants sur le sort desquels il statue. Aux termes des réglemens, ces classes sont au nombre de quatre.

La première est envoyée par lui dans les établissemens de charité ; la seconde, recrutée parmi les gens capables de travail, se rend dans divers ateliers où on leur donne de la besogne ; la troisième reçoit un subside pour retourner au pays natal ; la quatrième, seule traitée en délictueuse, est traduite en justice de paix pour délit de mendicité.

Cette classification est le fruit d'une longue expérience.

Elle range dans la première catégorie les gens incapables de travailler et qui sont tombés dans la mendicité grâce à un accident malheureux : orphelins, vieillards, malades incurables. La deuxième catégorie comprend des ouvriers capables de travailler, mais victimes du chômage ou de la morte-saison. La troisième catégorie est celle des gens sans passeports. La quatrième seule est fournie par les vrais vagabonds qui ont perdu l'habitude du travail.

Le Comité de Mendicité ne connaît d'ailleurs qu'une partie des mendiants arrêtés par la police : moitié seulement de ceux-ci lui sont envoyés conformément aux réglemens. L'arbitraire administratif, à peu près illimité en Russie, règle mal le sort de l'autre moitié. En moyenne, sur 5,500 arrestations, 5,500 seules sont suivies d'un renvoi au Comité. Sur ce chiffre, qui est à peu près le chiffre réel de l'année 1874, 550 furent expédiés dans leur pays natal par les soins du Comité, 257 admis dans des établissements philanthropiques ou recommandés aux asiles ouvriers.

799 trouvèrent du travail par les soins du Comité. 796 furent transportés au chef-lieu du gouvernement où ils étaient nés. On en traduisit 285 seulement en justice de paix, tandis que 73 quittèrent l'abri éphémère du poste de police pour l'éternel repos du cimetière.

Sur les trois mille deux cents et quelques malheureux renvoyés au Comité, celui-ci n'a, on l'a vu, rangé dans la catégorie des délictueux que 285 mendiants. A ses yeux, ceux-là seuls mendiaient par paresse, par oisiveté, par mauvaise conduite.

Et cependant, le Comité déclarait, cette même année, que « la cause principale de la mendicité n'est pas la vieillesse ou la maladie, mais la paresse et l'habitude de l'oisiveté... » Comprenez qui pourra cette assertion... M. Mikhnévitch suppose que le Comité s'abuse. Ne tiendrait-il pas compte plutôt de l'arbitraire administratif qu'il supposerait — un peu à la légère, semble-t-il, — toujours éclairé et juste ?

Ces considérations sont, d'ailleurs, de peu d'in-

térêt et il nous paraît plus opportun d'insister sur la composition de cette population mendicante, de la répartir par condition sociale, par profession, par âge et par sexe. Les rapports du Comité de Mendicité nous fournissent à ce sujet des données curieuses et détaillées.

Dans la période de 1871-1873, le Comité a constaté la répartition suivante sur une moyenne de 3,286 mendiants envoyés devant lui :

Noblesse	275
Clergé	15
Paysans.	723
Anciens soldats	1,170
Petits bourgeois	913
Anciens négociants.	8
Étrangers.	45

Ce tableau nous permet de supposer qu'un dixième environ de ces mendiants appartient à l'*intelligentia* (noblesse, clergé, négociants).

Une autre statistique fixe le nombre des mendiants interrogés par le Comité durant l'année 1871, et sachant lire et écrire, à 1,780 personnes, c'est-à-dire au 50 p. cent du chiffre total. Le re-

censement de 1869 supposait que 60, 3 p. cent des habitants de Saint-Pétersbourg savaient lire et écrire. Dans le monde de la mendicité, la moyenne est la même, mais inversement répartie. M. Mikhnévitch s'en autorise justement pour conclure que le manque d'instruction et de développement intellectuel est une puissante cause de démoralisation. Il n'avance cette conclusion que sous *toutes réserves*. Je n'aurais pas cru un libéral pétersbourgeois aussi timide. Toute l'Europe admet cette conclusion depuis près d'un siècle. Peut-être la censure impériale exige-t-elle cette timidité !

La prédominance de l'élément militaire dans le monde de la mendicité est faite pour frapper, au premier coup d'œil jeté sur les révélations de la statistique du Comité. A Moscou, le Comité constate la même situation qu'à Saint-Pétersbourg et l'envisage dans ses rapports annuels comme un phénomène chronique, inévitable, en dépit des mesures que prend le gouvernement pour assurer le sort de ces anciens serviteurs du pays. En 1871, le ministère a fait une tentative pour éviter aux

soldats retraités cette confusion déshonorante avec les mendiants livrés aux fantaisies administratives et promenés des postes de police aux comités de mendicité par le caprice de la bureaucratie. Il a enjoint aux autorités locales de faciliter le retour des soldats à leur domicile, en ayant soin de les détourner de la mendicité qui déshonore l'uniforme militaire. A en juger par la statistique du Comité, ces mesures ont été de nul effet sur la situation des soldats mendiants. Leur nombre ne diminue pas en fait. Les plus belles circulaires ministérielles ne donnent pas à ces malheureux le moyen de vivre. Abrutis par le harnais régimentaire, arrachés à leur famille, déshabitués du travail, ces fils de paysan ne savent plus mener la charrue. Sans force, malades, souvent mutilés, il ne leur reste qu'à tendre la main.

Sur la moyenne annuelle le Comité a examiné 2,044 hommes et 1,240 femmes. La prédominance du sexe masculin est remarquable surtout pour les mendiants appartenant à la noblesse. En 1870, on trouvait, pour 109 hommes, 65 femmes ; en 1871,

88 femmes pour 223 hommes ; en 1872, pour 267 hommes, 75 femmes, c'est-à-dire en moyenne une femme pour 4 hommes. Le Comité constate à son grand regret que le nombre des mendiants va croissant jusqu'à l'âge de 50 ans et qu'après cet âge il diminue constamment. Le Comité en conclut que la mendicité se développe justement à l'âge le plus florissant, alors que l'individu est le plus capable de soutenir sa vie par son travail. Il serait plus juste de reconnaître que la moyenne de la vie humaine étant inférieure à 50 ans, et la vie de mendicité plus délétère que la vie de travail, le nombre des mendiants qui survivent à leur cinquantième année doit être très restreint. D'ailleurs le chiffre exact des gens d'âge avancé ou des vieillards de 45 à 50 ans, et traduits devant le Comité, est à peu près la moitié du nombre total des mendiants. Sans doute, le chiffre des adolescents et des jeunes gens, celui des adultes, ne sont que trop considérables, mais par rapport à la population entière des mendiants, ils ne sont point aussi alarmants que l'imagine le Comité.

D'une façon générale, suivant la remarque malicieuse et spirituelle de M. Mikhnévitch, le Comité *compétent* qui remue tant de chiffres n'est évidemment pas fort en arithmétique ; sans cesse sa statistique démontre précisément le contraire de ce qu'avancent ses rapports. Il convient donc de négliger désormais les chiffres pour s'arrêter surtout aux observations faites directement sur la vie et les mœurs des Pétersbourgeois. M. Mikhnévitch appelle tout d'abord notre attention sur ce que nous appelons en France la misère en habit noir, sur cette partie malheureuse de l'*intelligentia* qui fait chaque jour appel à la bienfaisance du public. « Qui n'a lu, qui ne lit tous les jours à la dernière page de nos journaux des annonces aussi éloquents que celle-ci :

UN ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ SANS RESSOURCE
CHERCHE DES LEÇONS OU UN TRAVAIL QUELCONQUE.

UN ÉTUDIANT SANS AUCUNE RESSOURCE DEMANDE N'IMPORTE
QUEL TRAVAIL.

DOUZE ÉTUDIANTS DANS UNE EXTRÊME MISÈRE DONNERAIENT
DES LEÇONS.

DONNEZ AU MOINS MOMENTANÉMENT UN TRAVAIL QUELCONQUE A UNE ÉTUDIANTE D'UNE ÉCOLE SUPÉRIEURE.

EST-IL POSSIBLE QUE PERSONNE NE ME TROUVE UN TRAVAIL QUELCONQUE MÊME MOMENTANÉ ?

Ces appels pathétiques à la bienveillance du lecteur ne sont aux yeux de M. Mikhnévitch qu'une forme de mendicité un peu plus raffinée que les autres. Certains étudiants plus francs demandent tout carrément l'aumône.

UN ÉTUDIANT, MENACÉ D'EXCLUSION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE PARCE QU'IL N'A PAS PAYÉ LES DROITS D'INSCRIPTION, DÉSIRE EMPRUNTER 25 ROUBLES.

SANS RESSOURCES, SANS TRAVAIL, JE SOLLICITE UN PRÊT DE 20 ROUBLES.

UN ÉTUDIANT DEMANDE QU'ON LUI PRÊTE 150 ROUBLES JUSQU'AU MOIS D'OCTOBRE.

Le moment vint où la presse s'émut de ses annonces. Un chroniqueur écrivit dans un élan de tristesse patriotique un article que terminaient ces exclamations. « Un étudiant qui demande l'aumône, qui proclame publiquement sa misère ! La jeunesse d'autrefois ne l'eût pas toléré. » Réduits

à la dernière extrémité par la misère, on a vu des étudiants mendier publiquement dans les rues, tandis que d'autres préfèrent faire antichambre, dans les bureaux de différents établissements philanthropiques, chez les richards, chez les écrivains, ou les artistes célèbres. Il y a tant d'étudiants quémandeurs, qu'on a bientôt vu surgir de faux étudiants. Un juge de paix de Saint-Pétersbourg vit, il y a quelques années, comparaître un gentilhomme jeune et bien mis, arrêté tandis qu'il mendiait sur la Perspective Nevsky; il demandait grossièrement l'aumône aux passants, les interpellant brutalement, les saisissant par leurs habits, les insultant même quelquefois s'ils refusaient de faire l'aumône à un pauvre étudiant en médecine. Il avoua qu'il avait usurpé un titre qui ne lui appartenait point, et fut condamné à un mois de prison.

Cette effronterie et cette insolence ne se rencontrent guère que chez les mendiants appartenant à l'*intelligentia*. Le paysan ou l'ouvrier, l'ancien soldat ou le petit boutiquier ruiné, n'ont pas cette

finesse, cet art dans la mendicité. Aucun d'eux ne se promènerait, comme on l'a fait trop fréquemment, de rédaction en rédaction, en se donnant comme une victime des luttes politiques ; aucun d'eux ne raconterait à un journaliste le petit roman de son expulsion de l'Université en faisant pour conclure appel à sa générosité, à son libéralisme, etc. ; aucun d'eux n'oserait payer l'insertion d'annonces analogues à celles-ci :

DEPUIS DEUX ANS, JE PUBLIE DES ANNONCES, JE DÉPENSE MON ARGENT, JE PAIE LES BUREAUX DE PLACEMENT ET JUSQU'ICI RIEN, RIEN, TOUJOURS RIEN ! ACCORDEZ-MOI VOTRE HAUTE ET BIENVEILLANTE ATTENTION.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR, NOUS SOMMES RÉDUITS A LA DERNIÈRE EXTRÉMITÉ DE LA MISÈRE ; NOUS N'AVONS NI LOGEMENT, NI VÊTEMENTS, NI CHAUSSURES..... LES ENFANTS COUCHENT A LA LETTRE SUR LE CARREAU. DEMANDER L'AUMOME, JE NE LE PEUX PAS. LE SENTIMENT MORAL ME LE DÉFEND... HIER, J'AI VENDU MON DERNIER GILET POUR DONNER DU PAIN A MES ENFANTS.

Sans doute la plupart de ces lettres adressées aux lecteurs bienfaisants sont dictées par la mi-

sère la plus noire, par un sentiment de désespoir, mais que de gens pour qui cette mendicité littéraire est plus douce que le travail et pour combien elle est plus lucrative qu'un honnête labeur ! Combien rappellent ce type admirable de Gogol, le capitaine Cupeikine ! Ce sont les héros qui *ont versé leur sang pour la patrie*, les tchinovniks (employés) qui *ont souffert pour la vérité*.

Physionomies flasques, mornes, figures d'aspect farouche, empestant le cabaret, habit sale, troué aux coudes, bonnet orné d'une cocarde, ces mendiants ont tant d'aplomb, tant de fierté dans les manières et dans le ton qu'on n'ose pas offrir moins de dix kopecks à un seigneur de cette trempe. Ils ont toujours à la bouche un discours préparé de longue main sur le *terrible jeu des circonstances*, les *services rendus au trône et à la patrie*, *l'injustice du monde*, etc. Par raffinement aristocratique, ce petit speech est souvent prononcé en français avec tant d'expression et d'élégance qu'on ne se croit plus en face d'un mendiant du trottoir.

Le quartier de Peski était jadis habité par un officier de marine en retraite qui s'était acquis le renom du Pluschkine des *Ames mortes*. Le ladre immortel revivait en lui. Tous les jours, à la même heure, il allait en quête de son butin, toujours vêtu du même manteau à larges poches. Il s'arrêtait au marché Aleksandrovsky, souhaitait le bonjour à tous les facteurs, plaisantait avec tous les vendeurs, leur racontait les nouvelles politiques, leur narrait des anecdotes, et ce disant cueillait sur leurs étalages poignées sur poignées de sel, de pois, de pommes de terre. Le butin allait de sa main à ses poches où il s'engouffrait pèle-mêle, si bien que son tour de marché fini, il avait fait gratuitement ses provisions de comestibles jusqu'au lendemain. Les marchands, habitués à ce pillage, laissaient faire, pleins de commisération pour ce *bienheureux*.

Un autre de ces industriels, un *héros* de Sébastopol, avait une méthode plus raffinée. Toujours bien mis, il visitait une fois le mois les bourgeois riches de son quartier. Il engageait, et soutenait,

de préférence dans une langue étrangère, — il en savait plusieurs et très correctement, — une brillante conversation dans laquelle il glissait adroitement, en passant, une allusion à sa pension insuffisante, à sa situation précaire. Généralement le bourgeois y répondait par l'offre d'un petit présent. Après quelques années de ce manège, le héros de Sébastopol avait tant abusé de la patience de ses bienfaiteurs que pour s'épargner les visites de ce quémandeur, beaucoup prirent l'habitude de lui envoyer périodiquement une petite pension.

Plus hardis, certains de ces nobles quémandeurs se présentent fort dignement chez les gens d'affaires, les banquiers, les industriels ; ils se recommandent à eux très correctement, engagent une conversation sérieuse, racontent leurs projets de grandes entreprises, offrent discrètement leurs services. Puis, cette fantasmagorie oratoire épuisée, des relations de plain-pied ainsi esquissées, ils exposent carrément le but de leur visite, réclament un rouble pour leur nourriture, ou mieux encore pour payer leur fiacre.

Les journaux de Moscou ont conté l'histoire d'un capitaine en retraite qui opérait, spécialement sur la passerelle de la Néva. Tout l'hiver, il y arrêtait les passants, les femmes surtout, et les injurait s'il recevait peu de chose ou essayait un refus :

— Je suis capitaine, officier de mon empereur ! je n'accepte de personne deux kopecks. Personne n'ose m'offrir moins de vingt kopecks ! disait-il à une dame qui avait osé mettre deux kopecks dans sa main.

Un jour, étant ivre, il pria un journaliste de lui donner de quoi acheter un litre d'eau-de-vie, et sur son refus le menaça de lui arracher son pardessus, une autre fois.

Des femmes se livrent au même manège.

Une jeune femme fut ainsi traduite en justice de paix. C'était la fille d'un général, envoyée plusieurs fois déjà au Comité de Mendicité et que l'on n'avait jamais pu guérir de sa néfaste habitude de quémander par les rues. Cette fois, la police l'accusait d'avoir aggravé sa désobéissance aux ré-

glements interdisant la mendicité publique en l'augmentant d'insolence et d'ivresse. Le juge de paix demanda à l'inculpée pourquoi elle ne s'adressait pas à sa famille si elle ne pouvait se suffire.

— Ma dignité m'interdit cette démarche, répondit-elle noblement.

Après la guerre de Serbie, on vit tout d'un coup apparaître à Saint-Pétersbourg une nouvelle cohorte de ces industriels. C'étaient les *volontaires* : beaucoup d'entre eux n'avaient jamais vu la Serbie, encore moins les champs de bataille serbes. Après chaque guerre, on voit apparaître à Saint-Pétersbourg des mendiants de ce genre.

Puis viennent les artistes, les poètes incompris. Ceux-là hantent les marchés, où ils jouissent d'une grande faveur. L'un fait rire un public peu exigeant par des tours de force ridicules ; l'autre débite des ordures. Un troisième chante des airs d'opéras, au besoin même des actes entiers. Ici on déclame un poème, là on récite une tragédie. Le dilettantisme artistique des marchands fait vivre une foule de mendiants appartenant à toutes les classes de la

société : joueurs d'orgue, chanteurs de rue, acrobates, comiques, éleveurs de bêtes savantes, apprivoiseurs d'oiseaux, etc...

Sur la Perspective Nevsky, les aveugles musiciens abondent, moulant des airs sur leur orgue de barbarie en apitoyant le public par les sons lugubres d'accordéons faussés.

On se rappelle encore à Saint-Pétersbourg une clarinette qui jouait en quartetto avec un orgue, un violon et une autre basse. C'était un véritable artiste, et il eut une réelle popularité. D'autres furent remarqués de même : un vieux savoyard qui jouait de la cornemuse pour faire danser son fils ; une petite fille toute bleuie de froid qui bêlait des romances érotiques ; une famille de musiciens allemands. Le père jouait de l'harmonica, la mère de la guitare, et la jeune fille chantait avec une voix angélique.

A cette classe de mendiants se rattachent les *saints pèlerins*, qui vont chantant des psaumes ou des chants religieux de leur composition, qui récitent d'éloquents sermons et quêtent pour la

construction des églises. Le nombre de ces pèlerins, moines plus ou moins authentiques, clercs plus ou moins attachés à des églises, est toujours considérable à Saint-Pétersbourg. Ils visitent fréquemment boutiques et magasins, comptant toujours sur la charité du marchand russe, qui espère par une aumône racheter ses péchés.

Un reporter eut une fois fantaisie de rester une journée entière chez un marchand de vin pour y compter les visiteurs de ce genre. Le soir venu, il en était à la quatre-vingt-seizième visite. Il y avait quarante femmes parmi ces visiteurs. Celles-ci sont une vraie plaie. Une de ces religieuses avait pour bréviaire, orné d'une grande croix, un recueil de chants obscènes.

Une fois on fit comparaitre en justice de paix une bande de ces pèlerins : il y avait parmi eux quelques Persans et un vrai pope. La table du juge fut encombrée de pièces de conviction : livre contenant la description des tortures imposées aux chrétiens par les Turcs, proclamation en langue chaldéenne portant une signature mystérieuse,

couvercles de cercueils, flacons contenant de l'huile sainte, de l'eau du Jourdain, clous et petits copeaux de la Vraie Croix, objets de tout genre provenant de Jérusalem, que les accusés vendaient à un prix très élevé aux petits négociants de la capitale.

Une autre fois, la police arrêta une bourgeoise de Smolensk, porteuse d'un grand Évangile superbement relié de velours et d'argent. Ce livre contenait une longue liste de dons reçus de pieux donateurs qui lui avaient remis de fortes sommes, convaincus qu'ils sauvaient leurs âmes et s'assuraient une place au Paradis.

Sur le marché Apraksine, un reporter d'un des grands journaux de Saint-Pétersbourg, le *Novosti*, je crois, rencontra un homme étrange vêtu en moine et armé d'une sorte de canne en fer. En passant devant les boutiques, ce personnage chuchottait entre ses dents quelques mots incohérents. A sa vue, les marchands se troublaient. Ils le regardaient avec respect en silence. Les gamins mêmes d'ordinaire turbulents, se taisaient et se rangeaient

le long des murs. On entendait le bruit lointain des roulements de voiture.

Le reporter interrogea un marchand.

— C'est un saint, répondit-il, c'est un ascète ! Il vient à pied de l'Athos, de la Montagne Sainte... Il a eu une vision... On ne doit pas le déranger. C'est Dieu qui lui indique sa voie. S'il entre dans ma boutique, c'est qu'il plait à Dieu de m'enrichir. Personne n'ose le toucher... Si on l'osait, il donnerait un coup de bâton terrible... Son bâton est en fer.

Ce prétendu pèlerin n'était qu'un employé chassé de l'administration à cause de son ivrognerie.

Le mendiant simple foisonne aussi à Saint-Pétersbourg, mais il a ses accoutumances, surtout dans certains quartiers éloignés et dès lors moins surveillés par une police insuffisante. Il préfère les abords des églises et des cimetières, où le butin est plus sûr.

On peut compter sur la pitié des gens pieux, sur l'émotion des familles qui viennent pleurer sur sa tombe un mort chéri.

Souvent les places se vendent aux enchères, souvent elles se louent. La bande des mendiants qui ont acheté une place de mendicité forme un artel, comme une société d'ouvriers. Elle exerce en quelque sorte un monopole légal.

Au monastère d'Aleksandro-Nevsky, ce monopole existe. On dit que les portiers du couvent imposent une taxe d'entrée aux mendiants : trois kopecks par personne en semaine, cinq kopecks les dimanches et les jours de fête, dix kopecks lors des enterrements.

Que le lecteur ne s'étonne pas de ce tarif assez élevé. La mendicité est souvent à Saint-Pétersbourg un métier fort avantageux. On cite plusieurs mendiants qui ont fait fortune. Il y a toujours dans les repaires où les mendiants passent la nuit un accapareur, un usurier, qui prête de l'argent à ses collègues et même en dehors de ses collègues. En 1867 un vieillard, décédé subitement dans la rue, fut trouvé porteur de soixante-dix mille roubles cachés dans ses vêtements.

L'existence d'une certaine organisation dans les

artels d'ouvriers est hors de doute : cependant les marchés ne sont jamais propriété d'un de ces *artels*.

Ici l'usage rend libre la mendicité. Tous les samedis, dès le matin, les mendiants font une tournée de boutiques et ramassent des sous. Beaucoup de marchands pieux considèrent comme un devoir de satisfaire à cette dime hebdomadaire.

Les faux invalides, faux aveugles, faux sourds-muets, enfants en location, ou même en bois, trucs aussi vieux que le monde, ne seront pas décrits ici. Ils fleurissent à Saint-Pétersbourg plus peut-être qu'à Paris, parce que le climat les favorise en obligeant chacun à s'envelopper le plus hermétiquement qu'il est possible.

L'exploitation des enfants mendiants mérite une mention seulement parce qu'elle a à Saint-Pétersbourg une extension considérable. Ces petits malheureux, voués aux plus atroces souffrances et à la dégradation morale la plus infaillible, sont aussi nombreux que les sauterelles aux pays d'Orient.

IV

La Fille.

La prostitution. — Ses victimes. — La fille à Saint-Pétersbourg. — La lutte de la fille et de la police. — Erreurs de la police. — La fille galante. — Prostitution clandestine. — Magasins de mode. — Comment elles tombent. — Entremetteuses. — Les mineures. — Comment elles finissent.

La misère engendre la prostitution.

La richesse la favorise.

C'est là une conséquence fatale ; aussi est-il impossible, en parlant des plaies morales de Saint-Pétersbourg, de passer sous silence cette plaie honteuse, la plus triste de toutes, et de ne pas parler des faits scandaleux qui en découlent.

Ce n'est pas sans quelques répugnances qu'on entame ce chapitre, mais en présence du fait accompli, il ne s'agit plus d'invoquer une fausse honte. La morale blessée a le droit d'examiner ses blessures, d'en rechercher les causes et de voir quels remèdes il convient d'apporter au mal.

Chaque jour le mal grandit, la contagion est immense, elle a tout contaminé, elle est dans le sang, elle est inhérente au *tempérament public*.

Les appétits sont insatiables de part et d'autre, l'offre est égale à la demande dans ce trafic de la chair.

Le mal moral étend avec une rapidité inquiétante l'immensité de son domaine, mais par delà ses limites éloignées, il est encore heureusement des refuges pour ceux qui aiment la poésie de l'amour, qui ont le respect de la femme, qui croient en la sainteté du mariage et de la famille, ceux qui professent, en un mot, le culte de cet idéal qui distingue l'homme de l'animal.

Malheureusement, tous les efforts tentés, jusqu'à ce jour, pour endiguer le mal, ont été impuis-

sants. Le principal moyen de préservation employé est une sorte de *modus vivendi* par lequel la société accorde un champ d'action à la prostitution, espérant créer par là un exécutoire aux passions et dérober ainsi le foyer à la contagion.

Cette prostitution reconnue, tolérée, réglementée et surveillée par la police excite au plus haut degré la fureur des moralistes. Mais dans leur indignation ont-ils trouvé une autre issue ? Non. Alors, on est bien forcé d'admettre, puisqu'il n'en peut être autrement, que la société, la loi souffrent cette prostitution, organisée, contre laquelle il est possible d'exercer des moyens de répression si elle outrepassait les limites qui lui sont assignées, pour que la morale et la sécurité ne soient point troublées par de scandaleuses saturnales.

La société, impuissante à arrêter le mal, a donc dû se contenter de lui tracer sa voie ; elle a drainé cette plaie morale comme on draine une plaie physique.

Il serait superflu d'entrer dans de longs détails

pour démontrer combien les grandes villes, et Saint-Pétersbourg en particulier, sont gangrenées jusqu'aux moëlles par la prostitution, cette débauche professionnelle.

La débauche est un des phénomènes les plus répandus de la pathologie sociale ; il n'y a pas de couche, de milieu, que cette contagion morale n'ait pénétrés.

Les moralistes ont même constaté que plus le milieu est élevé et riche, plus grande est la débauche et la perversion, plus raffinées et plus sensuelles aussi sont les formes du vice.

Malgré toutes les précautions dont ils se sont entourés, le secret de la débauche honteuse des riches a transpiré au dehors ; la chronique scandaleuse a flétri des noms connus et le déshonneur pèse maintenant sur nombre de familles qui passaient pour des plus respectables.

On connaît tous les exploits vicieux de la *jeunesse dorée* de Saint-Pétersbourg, le libertinage luxurieux des banquiers opulents, des riches négociants et des autres membres de cette orgueilleuse

aristocratie financière qui semble vouloir éclipser l'aristocratie de race tant par son faste que par sa débauche.

Les richesses ont amené cette prostitution *active* qui exploite la prostitution *passive* engendrée par la misère. L'une est le propre de l'homme perversi, qui agit librement, tandis que l'autre est réservée à la femme à qui elle incombe forcément par suite des faiblesses propres à sa nature et surtout par les entrainements de la misère. L'un est le vainqueur, l'autre est la victime.

Les victimes sont de plusieurs catégories.

La première renferme les femmes se livrant à la prostitution professionnelle sous la surveillance de la police.

« La Fille » fera l'objet de ce chapitre.

Les filles forment à Saint-Pétersbourg, comme ailleurs, cette tribu du mal que la loi admet, puisqu'elle la régleme, au détriment de la morale, dans un but de salubrité et de préservation pour la société.

Le but de la police est bien déterminé, mais

l'étendue de son action l'est beaucoup moins ; il lui est, en effet, impossible de saisir toutes les manifestations de la débauche professionnelle. Les filles s'efforcent autant qu'elles peuvent de se soustraire au contrôle humiliant de la police, et celle-ci, au contraire, a tout intérêt à n'en pas laisser échapper une seule. La lutte alors se transforme en une véritable chasse à la femme, chasse d'autant plus dégoûtante, que la police russe ne brille pas précisément par sa douceur, et qu'elle traite d'une manière vraiment odieuse ces pauvres créatures soumises à son pouvoir arbitraire. Le Comité médical de la police chargé de la surveillance des prostituées est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard de ces malheureuses ; on peut dire que son autorité est presque absolue. Il suffira de dire que ce n'est qu'en 1864 qu'on a retiré à ce comité le droit d'infliger des peines corporelles aux délinquantes et de prendre envers elles toute autre mesure de corrections, pour comprendre à quel point peut aller la sévérité, la dureté même de sa puissance. L'abolition de ce

pouvoir absolu fit rentrer les filles dans le droit commun, du moins en fait de justice, puisque pour les délits elles sont maintenant traduites devant le juge de paix

Malgré tout, la police n'en a pas moins gardé un pouvoir presque illimité. C'est pourquoi la prostitution s'efforce de se soustraire à *la carte jaune* que l'administration leur délivre comme une sorte de passeport après visite sanitaire et enregistrement.

Le Comité a à sa disposition des agents spéciaux (inspecteurs) spécialement chargés de rechercher les filles qui se livrent à la prostitution, bien qu'elles ne soient pas inscrites sur les registres de la police ou qui ont échappé à sa surveillance. On peut se faire une idée du zèle et du peu de scrupule de ces *argus* de la morale publique par les exemples révoltants, assez fréquents, où ils saisissent, arrêtent et soumettent à l'inspection médicale des jeunes filles honnêtes. Mais la brutalité de ces agents ne s'exerce en réalité qu'à l'égard de filles naïves ou qui n'ont pas encore appris à déjouer la police.

On sait en effet qu'en dehors des filles soumises, il existe une autre tribu de prostituées, qui, bien qu'ayant le même genre de vie, savent se soustraire cependant à toute mesure administrative. Ce sont des femmes galantes qui ne se vendent pas à bon marché ; elles se montrent partout, dans les théâtres, les promenades, les endroits publics, étalant un luxe éhonté, sans être jamais inquiétées par les agents des mœurs. Aussi l'effronterie de ces femmes est sans bornes, car elles se sentent comme soutenues, élevées au-dessus des vulgaires prostituées par le rang, la richesse de ceux qui les entretiennent ; c'est ainsi qu'elles donnent le change à la police aussi bien qu'à la majorité du public. Les demi-mondaines ne sont pas toutes de même origine ; quelques-unes se sont livrées à la prostitution, poussées par les ardeurs d'un tempérament anormal, mais la majeure partie n'a pas eu d'autres débuts dans le vice que la tourbe des autres prostituées, — elles ont eu seulement la chance de rencontrer des clients fortunés.

En général, les hétaires de vocation, ce qui est fort rare, ne sortent pas du même milieu que les prostituées de la rue. Les Cléopâtre, les Messaline, les Ninon de Lenclos, les Dubarry, les filles de grande marque, ne sont apparues dans les hautes classes de la société qu'aux temps de décadence déterminée par le développement du luxe, de la volupté et de l'épicurisme. Elles ont été la production d'une longue période d'incubation, tandis que les filles de la rue sortent de la tourbe plébéienne la plus basse et pullulent comme la vermine qu'engendrent spontanément les haillons sordides de la misère.

Les filles de la rue sont en effet le produit du paupérisme; elles sont en général ignorantes, souvent même elle ne savent pas lire. Presquetoujours sans la moindre éducation, elles ont été poussées à la débauche par la faim, par l'appât d'une vie plus facile, par le manque de ressource et même par ce dégoût du travail qui se contracte trop aisément dès l'enfance. Parmi ces dernières surtout, on rencontre des filles nobles, des filles d'archimandrites

emportées par les nécessités de la vie loin de la maison paternelle, qui, mues par un faux orgueil, se refusent à tout travail grossier pour ne pas déroger.

Du reste le travail n'est pas toujours pour la femme une garantie contre la démoralisation ; il arrive au contraire très fréquemment qu'il amène la jeune fille à la débauche, soit parce que le salaire est insuffisant, soit que par son genre même d'occupation les dangers soient plus nombreux et plus forts. Quelquefois même les jeunes filles sont victimes d'une exploitation spéciale : certains patrons, sous l'apparence d'une industrie quelconque, organisent de véritables maisons de prostitution ; tels sont certains magasins de modes, certains restaurants.

Voici un exemple entre des milliers.

Une jeune femme mariée, très jolie, fort honnête, fut forcée de se placer en qualité de vendeuse dans un magasin de bijouterie. Son mari, venu la voir, la trouva triste et les yeux rougis par les larmes ; inquiet, il la questionna ; elle hésita longtemps

avant de lui avouer qu'elle n'avait pas la force de supporter l'obsession dont elle était l'objet de la part des clients et que leurs propositions honteuses étaient encouragées par le patron. Le mari indigné fit des reproches au patron ; celui-ci, pour toute réponse, l'accabla d'injures, le mit à la porte en lui disant :

— En se plaçant, votre femme s'est vendue !

Furieux, le mari voulut emmener sa femme ; le patron mit sous clef le manteau de cette dame et l'on dut recourir à l'intervention de la police pour le lui faire restituer.

Ce fait prouve bien que certains négociants regardent leurs employées comme une sorte de réclame, comme un appât propre à attirer les clients.

Mais ce sont encore parmi les cuisinières et les femmes de chambre que se rencontre le plus de filles publiques, et cela se conçoit aisément : ces filles, originaires de la campagne, sont absolument dépourvues d'expérience.

La chute est des plus banales, des plus pro-

saïques et ne varie presque jamais. Écoutez une fille tombée, elle vous racontera une histoire cent fois répétée. Il n'y a qu'une page à cette histoire : le « cruel séducteur » est le plus ordinairement un brillant sous-officier dont les attraits sont irrésistibles. La jeune fille qui s'abîme les yeux dans quelque magasin de mode a été d'abord séduite par le prestige d'un uniforme élégant, par quelques petits cadeaux, puis a fini par se laisser entraîner et a succombé sans trop de résistance. Après une première chute, la femme descend très vite les degrés de la décadence morale et finit fatalement par s'enrôler dans les rangs des filles soumises.

Ceci est la forme en quelque sorte classique du roman de la déchéance, — et cette version sibanaie sert parfois à cacher une forme beaucoup plus réelle et beaucoup plus triste, — la forme purement commerciale. La jeune fille, pressée de besoin, s'est vendue, ou plus ordinairement a été vendue par ses parents.

Il existe à Saint-Pétersbourg des agences parfaitement organisées qui attirent de la province quan-

tité de jeunes filles naïves alléchées par des promesses de positions lucratives. Or, ces agences ne sont que des associations de courtiers et d'entremetteuses qui livrent ces innocentes aux débauchés. Parfois, les clientes pauvres contractent imprudemment des dettes qu'elles ne peuvent solder, alors elles sont contraintes de se vendre elles-mêmes.

La physionomie de l'entremetteuse est bien connue : c'est une matrone d'allures respectables, qui par ses relations se fait adresser de province des jeunes filles de bonne famille qui désirent se placer comme institutrices, le plus ordinairement. Elle a pour elles les attentions d'une amie dévouée, des soins maternels. Elle leur fait espérer promptement du travail, mais le travail ne vient pas aussi vite. Un beau jour, sous prétexte d'engagement à contracter, la matrone conduit sa victime trop confiante dans une maison de tolérance, où malgré ses cris, ses protestations, elle est ignoblement vendue.

Ces honteux marchés sont excessivement fréquents et de formes très variées.

Il y a une dizaine d'années, une jeune fille

respectable s'éprend d'un drôle sans pudeur. Celui-ci, se voyant aimé, encourage les sentiments de la pauvre enfant, parvient à la dominer et la vend à un prince oriental. La jeune fille proteste, se révolte contre cet arrangement épouvantable, finalement elle est livrée de force par celui qu'elle aimait à celui qui l'avait achetée.

Un monsieur d'origine allemande vint à Saint-Pétersbourg avec ses deux sœurs dans le but unique de les vendre et de vivre de leur prostitution. On le vit faire ouvertement des arrangements, traiter avec des personnages de haute classe.

Une fois, une petite bourgeoise était traduite devant le juge de paix, accusée d'avoir voulu vendre à un vieillard libidineux sa propre sœur, une jeune fille de dix-huit ans à peine. Le marché ne put se conclure, grâce à l'intervention des locataires de la dame qui étaient témoins du marchandage honteux entre elle et le vieux monsieur, marchandage qui avait lieu en présence de la victime éplorée. Les témoins empêchèrent la vente en appelant la police.

Mais combien de fois ces pauvres victimes n'ont-

elles personne pour les défendre ! Mais aussi combien de fois ces victimes sont-elles victimes consentantes, cédant ainsi aux obsessions de leurs pères et mères, ou pour mettre fin à d'odieux traitements !

Il y a quelque temps, on a découvert aux environs de la ville un établissement où se faisait le commerce de jeunes filles, fort jeunes, presque des enfants, à des prix très modérés. Cette découverte fit grand bruit, on cria contre la patronne de l'établissement, on ne manqua pas de jeter la pierre à la police, mais personne ne songea à se demander d'où venaient ces enfants ; elles n'étaient vraisemblablement pas venues là toutes seules. Eh bien ! tous les faits prouvèrent que c'était précisément les parents qui avaient placé leurs enfants dans ce repaire.

Qu'on juge du peu de scrupule des parents à l'égard de l'innocence de leurs enfants par ce fait à la fois si simple et si émouvant.

Une fois, deux fillettes de douze et quatorze ans, tombèrent dans les mains de la police ; on apprit qu'elles se livraient à la prostitution ; d'après les

renseignements recueillis sur leur compte, on sut qu'elles étaient les enfants d'une mendicante de profession qui les envoyait mendier aussi par les rues. Un soir, un vaurien inconnu les entraîna, et, après les avoir violées sans résistance, car elles agissaient sans comprendre ce qu'elles faisaient, il leur donna quelques kopecks. En rentrant, elles remirent l'argent à leur mère, en lui racontant l'aventure. Loin de s'indigner, la mégère, fort satisfaite de cette bonne aubaine, ne gronda pas ses enfants, mais les encouragea tout au contraire à se livrer à ce nouveau métier qui devait rapporter beaucoup plus.

Il y a à Saint-Pétersbourg, comme dans les autres grandes villes, des prostituées de haut et de bas étage, mais les hétaires de grande marque, les demi-mondaines, ont comme les filles de la rue une vie qui les conduit fatalement à une décrépitude précoce, à une misère noire et à une mort lamentable sur quelque grabat.

La demi-mondaine qui traîne à sa suite des centaines d'adorateurs, qui force par son luxe et ses orgies l'attention publique, qui scandalise et même

rend jalouse la femme honnête, la demi-mondaine est, comme on l'a dit plus haut, rarement fille de la misère. Rarement, en effet, la fille en haillons de la rue peut s'élever à un degré supérieur par sa beauté, son audace et conquérir des adorateurs, riches et puissants, qui lui permettent de mener grand train. Si parfois on en rencontre qui soient parties de bas, c'est l'exception.

L'Étranger, et la France en particulier, fournit à Saint-Pétersbourg ses hétaires de très grande marque. Qui ne se souvient de cette Française qui y vivait, il y a quelques années? C'était une *cantatrice de café-concert*, une belle blonde, très élégante, d'une débauche raffinée. En très peu de temps, elle devint l'étoile de toutes les femmes à la mode, et le nombre de ses adorateurs ne se comptait plus. La presse constatait ses succès et ses folies. Vivant comme une reine, étonnant le monde par son luxe effréné, ses caprices invraisemblables et ses prodigalités inouïes, elle avait dévoré des fortunes sans se réserver la moindre économie. Aussi, lorsque son heure vint, lorsqu'elle fut à son tour passée

de mode, fut-elle obligée d'abord de vendre ses meubles de prix, ses riches bijoux, puis peu à peu, descendant la pente irrésistible, elle commença à boire et finit rapidement sa vie dans la misère la plus affreuse en un bouge infect. On avait perdu son souvenir. Sa mort rappela un instant son nom dans la capitale et ce fut le prétexte, pour cette presse qui l'avait jadis exaltée, d'écrire quelque tartine bien sentie sur la morale.

La Russie fournit, elle aussi, son contingent à cette classe supérieure de prostituées; il y a les *Natika*, les *Sachka*, comme les appellent leurs galants, qui, tout aussi bien que les étrangères, savent jeter à droite et à gauche l'argent dont elles ne savent point le prix, et leur art est tout aussi raffiné, tout aussi pervers. Elles ont tout autant de cynisme et d'effronterie. Elles ne leur sont pas non plus supérieures par l'instruction ou l'éducation, car la plupart ne savent même pas lire, comme leurs camarades de la rue.

On ne saurait dire si la vie de la prostituée de grande marque n'est pas plus dure, plus dévorante

que celle de la prostituée vulgaire. Elles ont l'une et l'autre les nuits sans sommeil, les nuits d'ivresse, les orgies de toutes sortes. Mais la première n'a-t-elle pas une vie plus dévorante par l'odeur même de ses appétits, par les peines que comporte l'acquisition d'une vie plus brillante ? Ne dépense-t-elle pas plus de santé, plus de force en raison des exigences de protecteurs riches, raffinés, blasés bien plus que les débauchés des classes inférieures ? Cette vie passée en quête continuelle de plaisirs sensuels use bien vite les forces de la femme, et les plus jolies parmi les hétaires deviennent promptement laides et repoussantes. Alors, ayant perdu toute valeur sur place, il ne leur reste plus qu'à mourir dévorées par la misère et la maladie.

Si M. Maxime Ducamp, dans ses *Études sur Paris*, arrive à conclure que 80 p. 100 des prostituées ont une fin pitoyable occasionnée par la maladie, l'alcoolisme et même le crime, on peut, en tenant compte de la différence de civilisation, affirmer qu'à Saint-Pétersbourg cette proportion est bien plus élevée.

V

Les Prostituées.

Filles publiques. — Maisons de tolérance. — Filles en chambre. — La carte jaune. — Les solitaires. — L'évaporée. — Les nomades. — Le Malinnik. — Le dénombrement de l'armée de la prostitution. — Propagation de la syphilis. — Les naissances illégitimes. — Profession des filles. — Nationalités. — Les filles allemandes. — Mortalité des prostituées.

Les filles publiques soumises à la surveillance de la police se divisent, d'après la statistique officielle du comité, en trois catégories :

1° Les filles qui habitent les maisons de tolérance ;

2° Les filles qui vivent isolément en chambre ;

3° Les filles vagabondès ou nomades sans domicile fixe.

Parmi les maisons de tolérance, le comité distingue entre les maisons publiques et les maisons clandestines ou de passe.

La différence entre ces deux genres de maisons n'est pas appréciable, quant à la forme de la débauche, qui est la même. La situation des femmes, qui, au premier abord semble identique, en établit seule la distinction.

Dans les premières, les femmes sont des esclaves à la merci des patrons, tandis que dans les secondes, elles sont libres maitresses d'elles-mêmes.

Telles viennent s'y installer pour une période de temps plus ou moins longue, et exercent leur métier à de certaines conditions, mais restent toujours indépendantes. Le maître du logis n'a aucune autorité sur elles.

Tout autre est la condition de la femme vivant dans une maison ; la vie des prostituées dans ces maisons est vraiment horrible sous tous les rapports.

Au point de vue hygiénique, elle est tellement mauvaise, qu'on dirait que tout a été calculé pour amener au plus tôt la ruine de la santé et une mort prématurée.

Les nuits sans sommeil, l'état d'ivresse perpétuelle, l'oisiveté, l'ennui, la singularité de la vie physique, font que ces malheureuses sont comme des prisonnières soumises à un régime très sévère, très dur, plus inhumain que celui des prisons.

Une fois entrées dans ces maisons, il leur devient impossible d'en sortir, et la ruine de leurs forces morales et physiques les rend incapables de se débarrasser de la fange dans laquelle elles se sont plongées tout entières.

Du reste, ce n'est que dans l'abrutissement, dans les orgies sauvages et dépourvues de passion, qu'on doit rechercher l'explication de la possibilité de l'existence de la prostituée.

Ces malheureuses n'ont aucun avenir, aucun but dans la vie, pas même celui de faire fortune pour s'assurer une vieillesse à l'abri du besoin. Elles

sont en outre tellement tenues par l'exploitation infâme à laquelle les soumettent les patrons de ces maisons, qui leur font payer toute chose des prix exorbitants, que tout leur gain, jusqu'au dernier sou, passe aux mains de ces hommes; de telle sorte que non seulement elles ne peuvent faire aucune économie, mais qu'au contraire, elles se trouvent criblées de dettes. Et ces femmes, en présence de leur situation désespérée, peuvent-elles songer à l'avenir, à l'amélioration de leur sort, à sortir de cette fange, quand elles savent d'avance que tout effort est inutile et qu'à la fin de leur courte vie arriveront inévitablement la misère et l'hôpital ?

Il ne leur reste donc qu'à suivre leur fatale destinée et à se laisser aller à la merci du flot fangeux qui les entraîne et va les engloutir.

Telle est la destinée de la majeure partie des femmes des maisons de tolérance.

Les filles en chambre sont celles qui se livrent isolément à la prostitution pour leur compte personnel.

La police les divise en deux groupes : celles qui sont sous le contrôle du comité, inscrites sur les registres, et celles qui ne sont soumises qu'à une surveillance secrète.

Les filles soumises à la surveillance secrète jouissent de quelques privilèges, qui rendent les réglemens moins sévères à leur égard. Ainsi, elles ne perdent aucun de leurs droits civils et conservent leur *passport*, ce précieux papier qui garantit à la femme émancipée et à la femme séparée l'usage de son indépendance et de ses droits. Cette importante distinction a été établie par le comité dans un but spécial que l'on verra plus loin.

Quant aux filles soumises à l'entière surveillance de la police, elles ont perdu une partie de leurs droits civils et leur liberté par le fait même de leur inscription sur les registres du comité ; elles sont privées de leur *passport*, à la place duquel on leur délivre un certificat médical, dit *carte-jaune*.

Cette carte est en quelque sorte leur brevet de *femme publique*, nom que même les prostituées les plus corrompues ont en profonde horreur.

La fille soumise *en carte* n'a pas le droit de quitter la capitale, ni même de changer de domicile sans en prévenir le comité. Elle est en outre privée de tout moyen de se procurer du travail ; il lui est excessivement difficile de trouver à se loger, car les propriétaires en général n'aiment pas à avoir dans leurs maisons des *femmes publiques*.

Dans de telles conditions, il va de soi que ces malheureuses fassent tous leurs efforts pour échapper à cette surveillance sévère et humiliante. Or, c'est précisément cette tendance à éviter son contrôle qui détermina le comité à essayer à titre provisoire le système de surveillance secrète qui, tout en astreignant la femme au contrôle, ne la prive pas de ses droits civils. Elle n'est, en effet, tenue qu'à se présenter régulièrement à l'inspection médicale et à se tenir dans les conditions indispensables à la santé.

La vie de ces femmes, de ces *solitaires*, comme on les désigne, n'est guère meilleure que celle des prostituées des maisons publiques.

Quelques-unes vendent, il est vrai, leur jeunesse

et leur beauté un prix assez élevé et peuvent par conséquent se procurer une vie large et indépendante ; mais c'est là l'exception.

Le type dominant, c'est « l'évaporée », selon l'expression de Dostoievski. Cette fille qui passe toute sa vie dans les rues, fréquente les cafés et les endroits publics, ce type abonde à Saint-Pétersbourg, et l'œil distingue aisément ces femmes entre toutes.

Malgré leur chasse incessante à l'homme, ces filles, en général, parviennent difficilement à vivre. Si, d'une part, le gain est assez médiocre, il y a, de l'autre, le désordre et l'insouciance caractéristique de la fille de joie. Elles sont en outre l'objet d'une exploitation en coupe réglée par toute une foule de parasites, qui vivent indirectement de leur honteux métier. Ce sont d'abord les patrons des maisons clandestines, puis les propriétaires de chambres meublées, chambres louées spécialement aux personnes « qui ont beaucoup de connaissances ».

Ces personnes ne peuvent pas sans doute être placées dans la catégorie des locataires agréables ;

c'est pourquoi, si les propriétaires tolèrent le va et vient des visiteurs, ils font payer en conséquence leurs locataires, et il y a toute une classe de gens qui vivent du lucratif métier de loueurs de chambres meublées.

L'insuffisance du gain porte les femmes publiques à s'entendre avec les souteneurs pour le vol et le pillage. Il est aussi prouvé que ces actes ne sont pas toujours le fait de la misère, mais bien le résultat des mauvais instincts qui couvent dans ce milieu corrompu d'une perversion morale vraiment effrayante. Cette nouvelle source de gains ne suffit pas à garantir les prostituées de l'inévitable misère, et la statistique du Comité constate que ces filles soumises ne figurent pas bien longtemps sur ses listes et qu'elles disparaissent on ne sait où.

Beaucoup de ces femmes agissent assurément pour échapper à la surveillance de la police ; il serait assez facile au Comité de constater leur entrée dans la troisième catégorie, dite des vagabondes ou nomades.

Les filles sans domicile, vagabondes et nomades,

forment la dernière catégorie du classement officiel et aussi la dernière catégorie de la débauche. Sa dénomination même suffit pour faire comprendre le genre de vie de ces malheureuses descendues au dernier échelon de la misère, vêtues de haillons sordides, torturées par la faim, minées par la maladie, s'accrochant aux hommes des classes les plus basses et se retirant pour exercer leur dégoûtant métier dans des repaires sans nom.

N'est-ce pas là qu'il faudrait chercher les filles disparues ? Malheureusement la statistique médicale ne donne aucun renseignement, ni sur la composition, ni sur la situation de ce groupe, qui est, de tous, le plus nombreux.

Il est toutefois permis de supposer avec quelque présomption de certitude qu'il se forme en majeure partie de l'élément usé et mis au rebut provenant des deux premières catégories, principalement des maisons de tolérance.

Or, quelle marchandise demande plus à être sans cesse renouvelée que la femme devenue chair vénale ?

Ce qui fait sa valeur, c'est d'abord son innocence, puis sa jeunesse, sa fraîcheur, sa beauté, toutes choses qui disparaissent rapidement, et au fur et à mesure que la marchandise se défraîchit, elle se déprécie graduellement en passant de main en main jusqu'au jour où, ayant perdu toute valeur, elle est rejetée comme une loque au fumier.

« Les nomades » se livrent à leur prostitution grossière et ignoble dans les centres les plus peuplés de la ville où vivent les ouvriers et la lie de la population. La place *Senaïa* est assurément sous ce rapport l'endroit le plus mal famé de Saint-Pétersbourg. Elle est entourée de toutes sortes de repaires, de bouges plus affreux les uns que les autres, en commençant par la *Viazemskaïa-Lavra* et finissant par le célèbre *Malinnik*. On nomme ainsi un vaste établissement renfermant un nombre considérable de petites chambres meublées. Ce qui se passe dans ce pandémonium est au-dessus de toute imagination; l'orgie crapuleuse n'y a point de fin; le pillage y est presque à l'ordre du jour. Les assassinats y sont assez fréquents et la justice a

sans cesse à s'occuper des crimes commis dans cet établissement, dans lequel un étranger ne peut pénétrer sans risquer sa vie ou tout au moins sa bourse.

Un jour, un bourgeois se plaignit de ce qu'on l'avait dévalisé dans le *Malinnik* en présence des garçons qui ne lui prêtèrent point assistance.

Le juge de paix, très curieux de visiter cet établissement, profita de l'occasion pour se transporter sur les lieux, et c'est d'après son rapport qu'on peut s'en faire une idée approximative.

« A l'entrée, dit-il, se trouve un portier chargé de veiller à l'ordre et à la tranquillité, et de prévenir les disputes et les rixes, mais qui, en réalité, n'est occupé qu'à recevoir des pourboires. En pénétrant dans l'établissement, on est tout d'abord comme épouvanté par les bruits assourdissants qui partent des chambres, puis les cris cyniques, les injures grossières entremêlées de « Allons nous coucher!... « Embrasse-moi...! » et beaucoup d'exclamations ordurières, finissent par vous ahurir. »

Les témoins appelés par le juge de paix déclarèrent que de tout temps, les filles publiques étaient librement admises dans cet établissement, que c'était l'usage des différents propriétaires qui l'avaient successivement exploité, et qu'il en était ainsi, afin de « permettre aux pauvres gens de se procurer les moyens de satisfaire aux exigences de la nature ». Pourtant, malgré ce souci philanthropique qu'on avait des « pauvres gens », les témoins constataient que ces pauvres gens étaient tout aussi bien volés et pillés que les riches et que le brave patron ne s'en préoccupait guère.

Les repaires de ce genre, servant d'asile à la prostitution vile escortée d'ivrognerie, de rixes et de vols, sont très nombreux à Saint-Pétersbourg.

La police les connaît bien et elle les tolère, car ils lui servent à surveiller tous les éléments antisociaux qui s'y réfugient. De temps en temps, elle y fait des descentes au cours desquelles elle raffle une foule de prostituées errantes.

Voici, d'après la statistique officielle, un tableau indiquant la moyenne des prostituées de Saint-

Pétersbourg, par catégorie et pour une période de dix années.

Femmes vivant dans 168 maisons de tolérance (1).	1,087
— — en chambres (solitaires)	1,689
— vagabondes ou nomades	2,561
TOTAL.	<u>5,337</u>

Mais il faut avouer que ces chiffres ne représentent guère toute l'étendue de la prostitution dans la capitale, pas même la prostitution professionnelle soumise à la surveillance du comité médical. Du reste, cette insuffisance des données de la statistique n'est pas spéciale à la Russie, elle est partout la même.

Chackoff, qui a étudié cette question dans les publications des autres pays, démontre que le nombre des prostituées secrètes est généralement de cinq à dix fois plus grand que celui des femmes inscrites sur les registres de la police, et l'on peut adopter ce chiffre sans crainte d'exagération.

(1) On ne fait pas ici de distinction entre les maisons publiques et les maisons clandestines.

A Londres, par exemple, lorsqu'on compte 10,000 prostituées enregistrées, la statistique avoue qu'il y en a 80,000 au moins qui ne le sont pas, et le docteur Bayane a calculé qu'il y avait dans cette ville 400,000 personnes vivant directement ou indirectement de la prostitution, pour laquelle il se dépense en moyenne annuellement deux cent millions de francs.

Dans ses *Études sur Paris*, Maxime Ducamp, après avoir cité le chiffre officiel des femmes inscrites, déclare que le nombre des prostituées est au moins trente fois plus élevé.

A Berlin, on évaluait avant 1870 le nombre des femmes vivant de la prostitution à 10,860, et cependant Victor Tissot, qui visita cette ville peu d'années après, fut frappé par l'énorme quantité de prostituées effrontées et impudentes qu'on rencontrait dans les rues.

Il n'y a donc aucun doute qu'à Saint-Pétersbourg, le chiffre officiel de la prostitution est aussi peu en rapport avec la réalité, ainsi que cela est constaté pour les autres capitales. Tissot, voulant, entre

autres, se rendre compte de la moralité de la ville de Magdebourg, imagina de faire la comparaison du nombre de ses habitants avec le nombre annuel des malades syphilitiques. Il trouve que sur 90,000 habitants, il y avait 70,000 personnes malades. En effet, le nombre des malades syphilitiques peut servir de base assez sûre pour la détermination du développement de la prostitution dans le sens général des relations intimes hors du mariage. Si cela est ainsi, Saint-Pétersbourg a droit à la réputation d'une ville fort sage comparativement à Magdebourg, car sur 700,000 habitants, il n'y a que 10,000 personnes par an qui soient atteintes de la syphilis, ou 45 p. 100 (1). Néanmoins, ce chiffre par lui-même est très significatif, et ce qu'il y a de plus grave, il prouve l'insuffisance des calculs officiels sur le développement de la prostitution dans la capitale. Il résulte des recherches du docteur Hubner, que le comité expédie à l'hôpital annuellement 2,800 prostituées syphilitiques, auxquelles on ne

(1) Dr Hubner, *Recherches statistiques sur l'état sanitaire de Saint-Pétersbourg*.

peut certes pas attribuer la contagion des 30,000 malades souffrant de cette terrible maladie. Il est évident que la première place dans la propagation de cette contagion doit être attribuée à la classe des prostituées qui échappent au contrôle sanitaire de la police des mœurs. Le docteur Hubner émet même cette assertion alarmante, que la statistique médicale pourrait donner des exemples probants de la propagation de la syphilis dans les familles, ce qui serait plus utile que l'inspection de milliers de prostituées.

Un autre signe révélateur indirect de la propagation de la prostitution, c'est, prétend-on, le nombre des naissances illégitimes. Par ce moyen, le docteur Schepek a calculé, par exemple, qu'il y avait à Saint-Pétersbourg 35,978 femmes au minimum ayant des liaisons illégales. Mais, où est la preuve que ces malheureux enfants sont le fruit de la prostitution? demande le docteur Hubner, et en réponse à cette question, il fait un autre calcul qui prouve qu'il est physiquement impossible que les 6,800 enfants illégitimes, placés annuellement dans les

« maisons d'enfants trouvés », proviennent exclusivement de mères prostituées. On sait, en effet, que les prostituées deviennent fort rarement mères. En général, la statistique des naissances, qui est invoquée souvent par les moralistes comme preuve de la propagation de la prostitution, ne peut être considérée sérieusement comme telle. Les naissances illégitimes peuvent sans doute servir de bases dans l'appréciation de la moralité d'un certain milieu, mais il est impossible de les citer comme preuve de la propagation de la prostitution. Leur provenance doit être reportée à une série de phénomènes beaucoup plus compliqués de la vie sociale, dont nous aurons l'occasion de parler plus loin.

Toutes ces considérations ne nous permettent pas de nous baser sur la statistique officielle au point d'en tirer des conclusions générales sur la corruption des mœurs dans la capitale de toutes les Russies.

D'après cette statistique, il est même difficile de juger du développement réel de la prostitution. Il

n'y a de données certaines que sur les maisons de tolérance, dont le nombre augmente, paraît-il, à Saint-Pétersbourg.

Il y avait, pendant la période de 1858-1867, 142 maisons publiques (en moyenne), contenant 870 femmes, c'est-à-dire 27 femmes pour 1,000 hommes, et, pendant la période de 1868-1877, le nombre moyen de ces maisons était de 168, et le nombre de leurs habitantes de 1,080, ce qui faisait 5 femmes pour 1,000 hommes.

La statistique officielle a toutefois beaucoup d'importance. Quoiqu'elle ne définisse pas l'étendue de la prostitution de la capitale, ni le degré de la corruption de toute la population, elle présente cependant un classement assez exact d'un nombre considérable d'observations sur les filles soumises.

On a déjà dit que dans la plupart des cas, les victimes du *tempérament public* sont des filles de la misère et du malheur, que la prostitution professionnelle est le produit direct du paupérisme. Cette assertion est prouvée en partie par les chiffres

indiquant l'ancienne profession des prostituées, et leur répartition par classe.

Ces chiffres se rapportent aux habitudes des maisons publiques et aux solitaires, car pour les nomades on ne trouve aucun renseignement semblable sur l'ancienne profession des prostituées. La police n'a de renseignements que pour trois années de cette période de dix ans, que nous examinons.

Servantes et manœuvres.	1,104
Femmes de chambre	495
Couturières et ouvrières	468
Bonnes	183
Vivant dans leur famille.	338
Professions inconnues.	368

Ce tableau démontre clairement que nous avons ici affaire aux représentantes de la classe la plus pauvre de la population, et comme nous le verrons tout de suite, aux femmes n'ayant pas de famille. Il est impossible de ne pas remarquer encore cette particularité du précédent tableau, que la plus grande partie des prostituées se compose de ser-

vantes, ce qui ne parle pas en faveur de la pureté des mœurs des domestiques en général, et de la sagesse des cuisinières et des bonnes en particulier.

Le genre des anciennes occupations des prostituées démontre on ne peut plus clairement que ces femmes appartiennent à la classe inférieure de la société. Leur répartition par classe le confirme. Ainsi on compte parmi elles :

En moyenne annuelle pour une période de onze années :

Paysannes	756	ou 37,5 %
Petites bourgeoises	677	33,6 %
Femmes et filles de soldats.	505	25,0 %
Marchandes	4	0,2 %
Appartenant aux classes privilégiées	73	3,6 %
Pupiles de la maison des enfants trouvés	7	0,3 %

Les étrangères ne sont pas comprises dans ces tableaux.

En examinant cette statistique, on trouve que plus de 90 p. 100 des prostituées appartiennent aux classes supérieures. Il serait pourtant erroné

de tirer de là une conclusion sur le degré comparatif de la moralité de telle ou telle classe.

L'unique conclusion qu'on puisse en tirer, c'est celle dont on a parlé plus haut, notamment que la majeure partie des prostituées est formée de femmes appartenant à la classe la plus pauvre et la moins civilisée.

En adoptant cette base, on ne sera pas étonné, par exemple, de voir que le nombre des prostituées provenant de la classe commerçante est fort petit et on n'en conclura pas que cette classe se distingue par une moralité plus grande que la classe bourgeoise ou la classe rurale.

Cette conclusion est encore corroborée par le nombre comparativement grand des femmes et des filles de soldats qu'on trouve parmi les prostituées. N'a-t-on pas remarqué précédemment que les personnes appartenant à la classe militaire forment une proportion notable de la catégorie des mendiants ? On mentionne ce fait comme un indice de la situation précaire des soldats en retraite. Ici on doit signaler la même proportion.

Les renseignements sur le nombre des étrangères et des femmes appartenant aux races non russes de la Russie sont très intéressants. Il en résulte que les étrangères prédominent dans le demi-monde de Saint-Pétersbourg. Seulement, d'après la statistique et contrairement à l'opinion générale, ce sont les Allemandes, et non les Françaises, qui, par le nombre, tiennent la première place.

Ainsi, il y avait à Saint-Pétersbourg 294 étrangères (moyenne annuelle pour une période de 9 ans) qui vivaient de la prostitution. Parmi elles les Françaises se trouvaient au nombre de 21 seulement. Les Anglaises, les Suissesses, les Italiennes, n'y comptaient que dans une proportion insignifiante. Tout le reste provenait de la poétique Allemagne, et parmi les Allemandes, les Prussiennes se trouvaient au nombre de 174 !

Il est à remarquer que cette invasion de la capitale par les filles de la Prusse victorieuse prit des proportions beaucoup plus grandes depuis la guerre franco-allemande. En 1869, par exemple,

dans les registres du Comité il n'y avait que 58 Prussiennes inscrites, tandis qu'en ces dernières années leur nombre s'est accru jusqu'à 211.

En ce qui concerne les femmes publiques appartenant aux races non russes de la Russie, on n'a de renseignements que sur les Finlandaises, les filles des gouvernements de la Baltique et de la zone occidentale y compris la Pologne. Les juives, qui occupent actuellement une place considérable parmi les prostituées, sont inscrites, paraît-il, sous les rubriques générales, et ce n'est que pour l'année 1869 que le Comité les avait comptées à part. Cette année-là elles étaient inscrites au nombre de 36, chiffre qui est sans nul doute inférieur à leur nombre réel.

Les prostituées originaires des nationalités ci-dessus mentionnées sont ainsi réparties :

Originaires de la Finlande	209
— des gouvernements de la Baltique	223
— de la zone occidentale	105

En tout 557 ou 20 p. 100 du nombre total

des prostituées surveillées par la police. Donc, tout l'élément étranger représente 30 p. 100 dans le groupe en question. Il est impossible de ne pas remarquer que ce rapport est avantageux pour la nationalité purement russe. D'après le recensement de 1869, on comptait sur 100 habitants 16 étrangers, tandis que sur 100 prostituées les étrangères se trouvent au nombre de 30. Donc, l'élément étranger de la capitale dégage de son milieu deux fois plus de prostituées que la population purement russe ; mais ce calcul est juste seulement par rapport au « demi-monde », c'est-à-dire à la couche « civilisée » de la prostitution. Si on pouvait compter toutes les prostituées de la ville de Saint-Pétersbourg ou du moins si on pouvait définir la nationalité de ce groupe nombreux qu'on désigne sous le nom de « nomades », ce rapport tournerait probablement au désavantage de la nationalité russe.

Plusieurs observateurs ont remarqué que les filles publiques ont un goût très prononcé pour les changements de toutes sortes. Et en effet, ce

monde est fort mobile, sa composition varie sans cesse. Les données statistiques du Comité attestent que l'effectif des filles soumises varie annuellement presque de moitié : les unes quittent la place, les autres y entrent. Pendant la période de 10 ans qui a servi de base jusqu'ici pour les calculs, 4,881 femmes publiques sur 2,776 étaient rayées des registres du Comité pour les causes suivantes :

Prises en caution	38
Entrées en service.	18
— dans les maisons de bienfaisance	18
Passées au Comité de mendicité.	2
Pour cause de mariage.	12
— de départ	225
— de maladies incurables ou de vieillesse	11
— de décès.	76
— d'expulsion administrative	17
— d'expulsion par arrêt du tribunal	1
Ont abandonné la prostitution.	130
Échappées à la surveillance.	566

On peut déduire de là que les prostituées ont

une inclination incontestable pour le vagabondage. En examinant ces chiffres, le moraliste ne pourrait trouver que 179 cas lui permettant plus ou moins de supposer que ces femmes sont revenues dans la voie de la vertu. Ces cas sont l'abandon de la prostitution, l'entrée au service, le mariage et d'autres cas analogues. Mais peut-être cette supposition ne serait-elle juste que pour les malheureuses qui sont mortes.

Passons aux faits du développement extrême des maladies et de la mortalité dans le milieu des prostituées, ce qui est la conséquence directe de leur métier. On a calculé qu'à Saint-Pétersbourg, qui jouit de la réputation d'une ville insalubre, il y a 1 cas de maladie sur 5 habitants et 1 cas de décès sur 24. Et, cependant, nous savons, d'après les chiffres donnés par le Comité, qu'il y a 2,800 prostituées par an qui tombent malades de la syphilis, ce qui fait 50 p. 100 sur le total des femmes publiques. Quant à la mortalité, elle n'est que de 1 pour 36 d'après les calculs du Comité, mais, en réalité, elle est beaucoup plus grande si

on prend en considération toutes les circonstances.

Il faut remarquer que la majorité des prostituées sont des jeunes filles dans l'épanouissement de leurs forces, et qu'on ne voit que rarement parmi elles des femmes ayant dépassé la quarantaine. Le tableau suivant, établi en moyenne pour une période de 4 ans, le démontre clairement.

De 15 à 20 ans	150 ou 19 %
De 20 à 25 ans	1,107 ou 38 %
De 25 à 30 ans	597 ou 20 %
De 30 à 35 ans	284 ou 10 %
De 35 à 40 ans	134 ou 4 %
De 40 à 45 ans	52 ou 2 %
Au-dessus de 45 ans.	12 ou 5 %
D'âge inconnu	172 ou 5 %

Ainsi plus de $\frac{4}{5}$, 77 p. 100 des prostituées sont des jeunes femmes de 15 à 30 ans. Cette circonstance explique à un certain point ce fait que la majorité des prostituées sont inscrites comme non mariées. Ainsi, de 2,917 prostituées, en moyenne pour la période de 4 ans, il y avait :

2,199 femmes non mariées.
223 — mariées.
196 veuves.
299 femmes d'état civil inconnu.

Si l'on examine le degré d'instruction de toutes ces femmes, on voit, d'après les registres du Comité, que sur 2,398 prostituées, il y en avait 1,881 qui ne savaient ni lire, ni écrire, c'est-à-dire $\frac{2}{3}$ à peu près, tandis que pour le total de la population pétersbourgeoise cette proportion est inverse. Il est donc clair que parmi les causes qui poussent ces malheureuses à la prostitution, le manque d'instruction joue un certain rôle.

VI

La Famille.

Crise que traverse la Société russe. — L'émancipation de la femme. — Combien on se marie peu à Saint-Pétersbourg. — Naissances illégitimes. — L'adultère. — Différence d'âge des époux. — Mariages tardifs des hommes, mariages hâtifs des jeunes filles. — Dissolution de la famille. — Anecdotes. — Les divorces. — Les faux adultères. — Divorce du prince Galitzine.

Après avoir examiné le mal qui s'étale au grand jour, la gangrène publique, il convient de s'occuper maintenant du mal qui mine sourdement le foyer domestique et amènera avec plus ou moins de rapidité la ruine totale de la société.

Il n'existe peut-être pas de meilleur moyen d'ap-

précier la santé morale d'une société que de s'enquérir de l'état de la famille. Car, en règle générale, là où la famille n'est pas bonne, la société est mauvaise, malsaine et en danger. C'est un fait constaté par l'histoire que la chute d'une société est la conséquence fatale de la décadence de la famille.

Mais il faut distinguer entre la décadence et ces phases de transition, dans lesquelles la société se débarrasse de formes vieilles et crée des formes nouvelles. Cette transformation ne s'opère pas toujours sans crises violentes. Souvent le foyer domestique s'écroule. Alors, sur les débris de l'ancien, il s'en établit un nouveau, plus en harmonie avec les aspirations et plus en rapport avec la liberté et le bien des individus.

On s'accorde à reconnaître que la société russe subit précisément une de ces crises, et il n'est pas besoin d'être un observateur très sagace pour le constater et pour expliquer par là l'affreuse discordance qui règne au sein de la famille, dans toutes les classes de la société, sous le chaume du paysan, comme dans les palais des seigneurs.

Une des bases fondamentales, la plus ancienne et la plus forte, de la famille en Russie, la soumission de la femme, est assurément des plus entamées, non seulement dans les classes instruites, mais aussi dans les classes inférieures et même chez les paysans.

L'émancipation de la femme n'est nullement l'invention des libéraux, c'est bien plutôt la conséquence naturelle d'une de ces phases de transition sous l'effet d'aspirations vers une indépendance, vers une liberté plus grande au sein de la famille, dont le besoin est ressenti par la femme de conditions diverses, même par celles qui ne se doutent même pas de l'existence de la *question de la femme*.

Ces aspirations, ne trouvant pas d'issue normale, se heurtent contre la force brutale de l'homme et contre la loi qui sanctionne le despotisme du mari. Or, comme tout besoin réprimé engendre une protestation qui se manifeste d'une manière féroce et monstrueuse, c'est là une des causes essentielles de la décadence de la famille.

Saint-Pétersbourg est peut-être la seule ville du

monde entier qui, en dehors de ces causes générales, possède autant de conditions spécifiques purement locales qui sont défavorables et même fatales au développement du principe de la famille.

Le célibat est une de ces conditions les plus frappantes.

D'après le recensement, sur 538,041 individus mariables dans la capitale, 226,270 seulement étaient mariés. Cela surprend beaucoup, car la Russie est de toutes les contrées de l'Europe celle où le nombre des mariages est relativement le plus élevé.

Ce chiffre devient plus éloquent quand on l'examine avec soin. En effet, comme la moitié des gens mariés, les hommes principalement, vivent en réalité séparés, il s'ensuit que leur nombre joint à celui des célibataires donne cette extraordinaire moyenne que sur 5 individus, il y en 4 célibataires ou vivant hors de la famille.

C'est donc avec raison que Saint-Pétersbourg est accusé d'inconduite et d'aversion systématique pour la vie de famille ; et cette triste observation est confirmée par d'autres chiffres.

Cette ville est donc celle où se contracte le moins de mariages.

Dans une période de cinq années, il n'y eut, en moyenne, que 4,000 mariages par an, soit :

1 mariage sur 155 habitants, tandis que dans la même période :

A Moscou, on en comptait. . .	1 sur 137.
A Odessa, — . . .	1 sur 107.
A Riga, — . . .	1 sur 94.
A Berlin, — . . .	1 sur 115.
A Vienne, — . . .	1 sur 114.
A Paris, — . . .	1 sur 109.

Le Pétersbourgeois est-il donc, sous son ciel « vert pâle », si réfractaire à l'amour !

On va voir que non.

Les naissances illégitimes sont, pour la même période, de 5,000 par an, c'est-à-dire plus du quart de toutes les naissances de la capitale. Ce chiffre paraît bien plus excessif quand on le compare à la moyenne de la Russie d'Europe, qui n'est que de 3,51 p. 100.

A Saint-Pétersbourg, les naissances illégitimes s'élevaient donc à 25 p. 100 !

Moscou seule, la sainte et patriarcale cité, a surpassé la capitale ; on y compte, en effet, 41 pour 100 d'enfants nés hors mariage. Il est dès lors mal venu aux patriotes moscovites de crier si fort contre « Paris corrompu et débauché », car, dans la moderne Babylone, comme ils disent, on ne compte que 35 p. 100 de ces pauvres enfants.

Messieurs les Slavophiles chantent bien à tort la pureté et la sainteté du « cœur de la Russie ».

Un autre fait contraire à la vie de famille, c'est qu'à Saint-Pétersbourg, chose assez singulière, le nombre des femmes est très inférieur à celui des hommes, d'à peu près 25 p. 100.

Voilà donc un quart de la population masculine de la ville condamné au célibat ; en faut-il conclure que ces 100,000 hommes vivent dans une continence absolue, à l'abri des entraînements du cœur, étrangers aux choses de l'amour... Hélas ! non, et ces simples chiffres, au contraire, amènent à une découverte fort scandaleuse pour la réputation de la capitale. Ces 100,000 déshérités ayant, eux aussi, leur roman d'amour, ont été forcément

obligés de s'adresser à des femmes en puissance de maris, et de se partager conjointement avec ceux-ci le cœur de leurs épouses. Les femmes elles-mêmes en grand nombre se trouvent condamnées à prodiguer leur affection à plusieurs concurrents à la fois.

Ainsi donc, à Saint-Pétersbourg, cent mille hommes recherchent les satisfactions de l'amour charnel dans l'*adultère* !

Cette cause seule suffirait pour détruire les liens de la famille, mais un autre motif vient encore accentuer cette ruine du foyer domestique et accroître la débauche, c'est que la majeure partie des gens mariés ne vivent pas ensemble. Dans le nombre, les paysans dominant, parce que ces gens viennent à Saint-Pétersbourg pour gagner de l'argent, laissant leur famille au pays, où ils comptent revenir au bout de quelques années, munis d'un certain pécule. Seul, livré à lui-même, le paysan, quoique en général fort attaché à son foyer domestique, ne peut résister aux sollicitations et aux entraînements de la nature, d'autant plus qu'il est

jeune et dans toute la force de sa robuste vitalité. C'est en effet l'élément jeune qui forme en grande partie la masse de la population pétersbourgeoise. Il compte 41 p. 100 d'hommes et 31 p. 100 de femmes.

Le nombre si grand de gens mariés vivant séparés de leur famille explique le chiffre si minime des mariages contractés dans la capitale.

Si beaucoup d'hommes vivent, comme on l'a vu plus haut dans le célibat ou séparés de leurs épouses, le nombre des femmes libres n'est pas moindre.

Saint-Pétersbourg renferme environ 168,000 femmes non mariées ou séparées de leurs maris, se divisant ainsi :

Filles.	91,581
Veuves	44,615
Divorcées.	112
État civil non établi. . . .	2,962

Quand, en présence de ces chiffres, on songe qu'il n'y a que 90,000 femmes mariées vivant en famille, on est, il faut l'avouer, fort peu édifié!

Le nombre excessif des veuves surprend tout d'abord, mais il s'explique aisément; à peu près

toutes sont venues de la province, après la mort de leur mari, chercher dans la capitale une situation indépendante et des moyens d'existence qu'elles ne sauraient trouver dans aucune autre ville.

Quant aux divorcées, c'est aussi aux mêmes raisons qu'on doit leur présence en si grand nombre, 112 femmes et 24 hommes divorcés seulement.

Les conditions déplorables dans lesquelles se concluent le plus ordinairement les mariages rendent les unions malheureuses, si bien qu'on peut affirmer qu'un ménage heureux est une exception à Saint-Pétersbourg.

C'est là encore une des causes qui désagrègent le plus le foyer domestique, et cette cause est due à divers motifs très difficiles à généraliser.

En premier lieu, il convient de remarquer que la moitié au moins des mariages sont contractés en vue de spéculations, d'arrangements, de conventions, dans lesquelles l'amour, ou même l'affection simplement, n'entrent absolument pour rien.

Aussi dit-on qu'un mariage est un « bon parti »,

car la question d'argent prime l'amour en tout et pour tout.

Est-il dès lors possible de resserrer les liens qui unissent les époux ? Est-il possible de croire à la solidité du foyer domestique, là où il n'y a nul amour, nulle affection, nulle tendresse ? Au lieu de ne former qu'un cœur et qu'une âme, de vivre dans une étroite et sainte union, les époux sont au contraire perpétuellement en discorde, dans un antagonisme déplorable, ou tout au moins dans un état d'indifférence complète l'un à l'autre.

Toute maison divisée contre elle-même tombera. Cette sentence est inéluctable.

Ce n'est pas seulement l'absence de l'amour, ce n'est pas seulement la spéculation, qui portent atteinte à la stabilité du foyer domestique ; un motif qui est la conséquence de ces deux causes vient encore augmenter les éléments de ruine : c'est l'énorme différence d'âge qui existe entre gens qui se marient.

Cette anomalie est tellement entrée dans les mœurs qu'elle passe inaperçue, et cela tient à la

civilisation même qui, en augmentant les difficultés de la vie, a reculé par ce fait le moment de l'établissement de l'homme qui, désormais, est contraint d'user la moitié de son existence avant de pouvoir être en mesure de faire face aux exigences toujours croissantes de la vie de famille.

L'homme cherche donc à retarder l'heure du mariage, jusqu'au jour où il se sent confortablement établi, sans se préoccuper que les années s'écoulent en emportant ses forces vives physiques et morales. Heureux encore, quand les passions et la débauche ne viennent pas hâter leur affaiblissement, voire même leur disparition totale ! On a tout perdu pour avoir trop attendu.

Les filles suivent une voie toute contraire ; fortes de leur jeunesse, de leurs avantages physiques, assurées parfois d'une dot alléchante, désireuses de jouir au plus tôt des prérogatives de la femme, elles ont hâte de se marier et se laissent unir, non à l'homme de leur choix, mais à quelque autre, à la convenance de leurs parents ; de là forcément des unions mal assorties.

En donnant leur main au premier prétendant venu, elles n'entendent point donner leur cœur qui bientôt va s'épanouir pour l'adultère.

De là viennent l'inégalité entre l'homme et la femme, la fausseté de leurs rapports conjugaux et ces idées étrangement égoïstes et humiliantes, sous l'empire desquelles celui-ci ne voit dans celle-là qu'un jouet, un joli rien, sans aucune importance, sans la moindre personnalité, en dehors du mariage.

L'inégalité d'âge entre mari et femme rend les mariages immoraux, d'abord parce l'homme épuisé qui s'unit à une jeune fille est toujours guidé par un grossier instinct sensuel ; puis, parce que, sans sentiment d'amour, sans égalité dans les forces créatrices, ces mariages ont alors pour résultat l'infidélité et la débauche. En somme, ces unions ont des conséquences funestes tant pour la famille que pour la société. C'est donc avec appréhension qu'on voit leur nombre s'accroître chaque jour à Saint-Pétersbourg, où les femmes se marient entre 20 et 30 ans et les hommes entre 30 et 50 ans.

C'est à cette coutume immorale, contre laquelle

personne ne s'indigne plus aujourd'hui, à part quelques littérateurs dans leurs romans à thèse, qu'on doit rapporter les plus grandes causes de ruine du foyer domestique, et par suite de la société tout entière. De là résultent en effet presque toutes les discordes, presque tous les drames intimes, la plupart inconnus, cachés au sein des familles qu'ils dévorent. Tous, malheureusement, ne passent pas inaperçus, beaucoup sont rendus publics, surtout aujourd'hui que le vice et la débauche en progrès bravent avec un cynisme effronté les convenances et la morale, sans crainte du scandale, sans redouter la honte. Certes, dans le bon vieux temps, la situation au sein de la famille n'était pas meilleure, mais du moins, alors, on respectait davantage la sainteté du mariage et l'on était plus susceptible d'abnégation personnelle dans l'intérêt de la famille tout entière.

Si l'émancipation a produit des effets dissolvants dans la famille, il ne faut pas nier les services qu'elle lui a rendus.

Ainsi, les mariages forcés sont devenus beaucoup

plus rares. Dans les classes dirigeantes, ils sont impossibles. Dans la bourgeoisie, dans le commerce particulièrement, où l'intérêt prime tout, où les enfants se trouvent dans une dépendance plus grande de leurs parents, ils ne sont plus aussi fréquents qu'auparavant : les enfants ont appris à opposer leur volonté à la volonté paternelle.

Voici, en particulier, un exemple très curieux de la manifestation de cette opposition.

Une famille de riches négociants, voulant corriger leur fils qui menait une vie déréglée, résolut de le marier ; car, dans cette classe, on croit généralement que le mariage fait infailliblement rentrer les égarés dans le droit chemin. Le jeune homme n'en éprouvait nullement le désir, d'autant moins qu'il était fortement épris d'une demi-mondaine. Cependant il dut céder à la volonté paternelle et la susdite dame, qui, assurément, avait ses raisons, consentit au mariage de son amant, à condition toutefois que celui-ci viendrait passer avec elle la première nuit de ses noces. La condition fut acceptée et fidèlement remplie ; il s'en vint chez sa maîtresse

aussitôt le repas de noce et ne fut retrouvé que deux jours plus tard par ses parents inquiets qui, après lui avoir administré une correction bien sentie, c'est-à-dire après l'avoir rossé, le ramenèrent auprès de sa femme.

Il faut bien remarquer que de semblables exigences de la part des maîtresses ne sont pas rares.

Les esclandres et les scandales ne sont pas rares non plus pendant la célébration du mariage. La femme qui se dit victime de la trahison du fiancé prétend que son séducteur lui avait promis le mariage et réclame hautement l'exécution de sa promesse. Quelquefois même elle apporte avec elle son enfant, afin de donner par cette exhibition plus de force à sa revendication, et, se basant sur ce fait, demande la suspension de la cérémonie. Quelques-unes parviennent ainsi à empêcher le mariage, sans cependant reconquérir leurs amants, mais tel n'est point le but poursuivi par elles. Par cette démonstration dramatique, elles veulent satisfaire leur vengeance d'abord, et comptent ensuite, — et

c'est là le motif principal de leur conduite, — obtenir quelque argent. Ce n'est que du chantage.

Les choses en sont arrivées à un tel point que les fiancés, craignant le scandale, évitent les églises et préfèrent les chapelles domestiques, où personne en dehors des invités ne peut assister à leur mariage.

Tous ces mariages contractés sans amour, par intérêt, par instinct pervers, n'engendrent que la discorde et la haine entre les époux et aboutissent généralement à une séparation plus ou moins complète, et plus ou moins légale.

Le divorce est entré dans les usages, et bien que la statistique officielle n'en constate qu'un nombre dérisoire, il est de toute évidence que le nombre réel est de beaucoup plus grand, et que les séparations n'ont jamais été aussi fréquentes.

Le petit nombre des divorces légaux s'explique par les difficultés extrêmes et la cherté de la procédure du divorce légal. Car la loi n'admet pas en principe la dissolution du mariage. Dans les rares cas où elle admet le divorce, il est entouré de

formalités juridiques si humiliantes pour l'individu et la famille, que peu de personnes se décident à se procurer la liberté à un tel prix. On sait que la condition principale du divorce est de convaincre *un* des époux d'infidélité, ce qui exige le témoignage de deux personnes, ayant pris le coupable en flagrant délit d'adultère. Toute la procédure est on ne peut plus dégoûtante. Elle est basée ordinairement sur le mensonge et le faux témoignage. Malgré cela, les divorces se sont tellement accrus, qu'on trouve aujourd'hui des avocats spécialistes qui arrangent merveilleusement une comédie de l'adultère, avec tous les accessoires nécessaires : pièces à conviction et faux témoins.

Le faux témoignage dans ces affaires délicates forme aujourd'hui un métier spécial avec lequel certains personnages louches se sont créé un gagne-pain.

Le procès du prince Galitzine, qui fit tant de bruit à Saint-Pétersbourg, montre d'une manière patente la procédure usitée dans les affaires de divorce. Ce procès eut lieu en 1871. Il fut intenté

par le mari, non pas contre sa femme, mais contre les faux témoins et les personnes qui l'avaient aidée à obtenir le divorce contre lui. Cette affaire, où se trouvent mêlés indirectement, mais d'une manière fort compromettante, plusieurs personnages du grand monde, atteste que sous les dehors de la bonne société et sous des noms aristocratiques, on trouve dans ce monde beaucoup de perversion morale et que le foyer domestique est gangrené sous les lambris armoriés tout autant que sous le toit de chaume, et même peut-être plus. Le prince et la princesse avaient plusieurs enfants. Malgré cela, ils ne vivaient pas ensemble pendant les dix dernières années. Le prince déclara devant le tribunal qu'il « ne pouvait pas et ne voulait pas vivre avec sa femme ». C'était une allusion à l'inconduite de la princesse. Celle-ci à son tour se plaignait que son mari l'avait ruinée. Elle avait obtenu de lui certaines lettres de change. Or, croyant que ce papier lui garantissait le silence de celui-ci, elle se décida à intenter le procès en divorce, en se servant des faux témoins. La princesse avait besoin de sa liberté

pour épouser un Italien avec lequel elle avait eu déjà une intrigue. Elle s'adressa à certains personnages passés maîtres en ces sortes d'affaires, et le divorce fut prononcé. Plusieurs faux témoins, qui n'avaient vu de leur vie le prince (comme on l'a reconnu ensuite), jurèrent qu'ils l'avaient surpris en flagrant délit d'adultère avec une femme inconnue, à l'hôtel de Moscou. Comme détail intéressant, il faut noter que la princesse, avant de recourir aux faux témoins, avait cherché elle-même des preuves contre son mari, ne dédaignant pas d'analyser les rapports intimes du prince avec les femmes de chambre, les cuisinières, etc. Malheureusement elle ne put rien trouver. Lorsque la scène du prétendu adultère fut préparée, l'affaire passa au Consistoire et, dûment *graisée*, elle marcha à souhait. Dès que le divorce fut prononcé, la princesse épousa son marquis italien et les jeunes mariés partirent pour l'étranger passer leur lune de miel. Le prince, se trouvant à Nice, reçut à l'improviste la nouvelle du divorce. En apprenant tous les détails du procès et en sachant qu'on l'accusait d'un délit qu'il n'avait

jamais commis, il s'indigna. Il serait difficile de dire si son indignation était sincère ou non, mais en tout cas, il soutint sa protestation avec beaucoup d'énergie. Avant tout, il s'adressa à l'Empereur lui-même, lui expliqua l'affaire, jurant que tous les faits sur lesquels on se basait pour dissoudre son mariage n'étaient que mensonges. L'affaire ainsi mise en marche se termina par un procès scandaleux, où il fut prouvé que le prince n'avait jamais violé la foi conjugale. Le prince eut gain de cause; les faux témoins furent condamnés.

Ce résultat est peut-être consolant pour la personne qui tenait tant à sa réputation. Mais que pouvait y gagner le principe de la famille violé et outragé? La famille dissoute ne se reconstitua pas. La femme ne revint pas auprès du mari et les enfants restent toujours abandonnés de leur mère.

On peut voir à quel point les bases de la famille sont ébranlées à Saint-Pétersbourg par le nombre des plaintes conjugales qui encombrant les bureaux des justices de paix de la capitale des Russies.

VII

Drames conjugaux.

Le Divorce. — Achat du consentement du mari. — Rachat de la femme mariée par l'amant. — Le *passport personnel*. — Séparation de corps. — Scènes diverses en justice. — Histoire d'un négociant allemand. — Une sieste en musique. — Le plus heureux des trois. — Les viragos. — Ménage d'officier. — Tyrannie domestique. — Un conseiller d'État à la porte de sa femme. — Chasse à la dot. — Mariage d'argent. — Les marieuses. — Mariage par courtière. — Effet singulier d'un plongeon volontaire sur le tempérament d'une femme. — Les Fenayrou de la Russie. — Le meurtre de Chtchichatshoff.

Si le divorce légal est assez rare à Saint-Pétersbourg, cela tient d'abord à ce que, pour l'obtenir, on se heurte à de très nombreuses diffi-

cultés et à ce que les frais qu'il entraîne sont considérables. Puis, la tolérance excessive de la société actuelle, qui permet aux époux de vivre séparément à leur gré, dispense d'avoir recours à cet acte extrême.

Ce ne sont que les gens riches qui recourent au divorce, et encore dans le cas où l'un des deux époux a l'intention de se remarier.

En général le divorce est tout simplement *une opération commerciale*. En effet, comme il est nécessaire à l'un des conjoints, ordinairement à la femme, pour lui permettre de contracter une nouvelle union plus avantageuse ou plus à son goût, c'est à elle de conquérir le droit de se remarier, d'obtenir le consentement du mari (en supposant la femme demanderesse), et, qui plus est, de faire accepter par celui-ci l'incrimination totale de la violation de la foi conjugale. Dans ces conditions, l'un des partis se sacrifie à l'autre. Or, comme l'homme de la société moderne est fort peu susceptible de sacrifice désintéressé, il s'ensuit forcément que le consentement au divorce s'achète.

La chronique scandaleuse de Saint-Pétersbourg fournit une foule d'exemples d'amants de femmes mariées qui ont payé au mari des sommes assez fortes pour obtenir qu'il consentit au divorce et se laissât incriminer. La somme à payer varie selon que le preneur de la femme est noble, fonctionnaire, conseiller de commerce ou tout autre personnage à la bourse bien garnie. Si dans ce cas on compte les roubles par dizaine de mille, dans un milieu moins fortuné on s'en tient à quelques modestes mille seulement.

Certes, toutes les femmes ne trouvent pas des adorateurs disposés à les racheter afin de les posséder légitimement. Aussi les choses se passent-elles d'ordinaire d'une façon beaucoup plus simple, plus rapide et en même temps plus économique : au lieu de divorcer on se sépare. C'est même devenu tellement fréquent, pour ainsi dire tellement à la mode, que le verbe *se séparer* a acquis un sens technique bien déterminé.

Si les divorcés sont rares à Saint-Pétersbourg, les séparés sont au contraire fort nombreux. Les

époux émancipés, dégagés des liens conjugaux, deviennent promptement étrangers l'un à l'autre, et sans nul souci de leur foyer détruit, ils se livrent sans remords et sans préoccupation à une vie d'indépendance et de plaisir. N'a-t-on pas vu précédemment qu'un dixième des prostituées enregistrées était composé de femmes « séparées » ? On peut juger par là combien est grand le nombre des femmes de cette catégorie qui échappent à la surveillance de la police.

La séparation est moins fréquente dans les milieux où la liberté ne peut s'acquérir qu'à un prix élevé. Dans les classes riches, il est d'usage que le mari, après avoir quitté sa femme, fasse à celle-ci une pension. L'affaire s'arrange alors à l'amiable, d'une façon décente et sans l'intervention des tribunaux. Cependant, depuis quelques années, les procès intentés par des femmes abandonnées pour forcer leur mari à payer cette pension reconnue par la loi deviennent de plus en plus fréquents. Il se passe alors des scènes honteuses. La femme réclame un chiffre excessif ; le mari en offre un

inacceptable. Le juge de paix, qui s'est d'abord évertué en vain à réconcilier les deux époux, s'efforce aussi inutilement de les mettre d'accord. C'est un marchandage inouï. La femme est exigeante ; le mari lésine ; le juge propose une moyenne entre l'offre et la demande. Cette moyenne n'étant pas toujours acceptée par les partis, il se voit obligé — n'ayant aucune base d'appréciation — de confirmer le chiffre proposé par le mari.

Il arrive très souvent, du reste, que toutes les prétentions de la femme se bornent à obtenir de son mari un *passport personnel*, et celles qui s'adressent à l'autorité en alléguant des motifs suffisants obtiennent en général satisfaction. La délivrance du *passport personnel* à une femme mariée est *de facto* un acte de divorce restreint qui correspond à la *séparation de corps* du Code français.

Il est par trop étrange de voir les tribunaux, en autorisant cette forme de divorce, se prononcer clairement contre l'exclusivité de la loi qui n'admet pas le divorce libre.

La délivrance du *passeport personnel* ne s'effectue, on doit le dire, que pour des motifs assez concluants, et ces motifs sont presque toujours les mêmes : mauvais traitements exercés par le mari envers sa femme, inconduite du dit mari ou dissipation par celui-ci des biens personnels de l'épouse. Le motif le plus ordinairement invoqué par la femme, ce sont les voies de fait ou la cruauté de l'époux. C'est la spécialité des classes inférieures. Il s'ensuit donc que c'est dans cette portion de la société que les demandes de passeports sont les plus fréquentes.

Dans cette catégorie, les plaintes n'ont pas toujours pour but l'obtention de ce précieux papier ; il arrive très souvent que la femme n'en réfère à la justice que pour satisfaire ses rancunes ou sa vengeance, car la Loi porte des peines assez fortes contre les mauvais traitements exercés sur la femme par le mari. Les faits ainsi révélés en justice de paix soulèvent un coin du voile qui couvre ces mystérieuses atrocités qui se commettent au sein de la famille et qui font de la femme non

seulement une victime, mais une véritable martyre.

Chaque jour, la femme d'un ouvrier vient toute en larmes se plaindre que son mari la bat, qu'il s'adonne à l'ivrognerie, qu'il a une maîtresse à laquelle il donne tout ce qu'il gagne, et ce fait est confirmé par de nombreux témoins qui ajoutent que le mari a joint aux mauvais traitements des menaces de mort.

La femme d'un paysan accusait son mari de la battre et même de lui avoir arraché une poignée de cheveux qu'elle présentait comme pièce à conviction. Le fait était aussi prouvé par témoins.

— Bast ! dit le mari, il n'y a pas mal de cheveux à Saint-Pétersbourg. Je la défie de vous montrer seulement une place chauve sur sa tête !

Un jour, une petite bourgeoise vint porter plainte contre son mari qui la maltraitait, réclamant un *passport personnel* ; « car, disait-elle, je ne veux à aucun prix rester avec lui. » Le mari donna pour excuse qu'il battait sa femme parce qu'elle se conduisait mal. Or, il fut constaté que c'était

lui-même qui l'avait débauchée, et que, lui ayant communiqué une maladie secrète, il lui administrait de force on ne sait trop quel remède de sa composition qui la suffoquait horriblement.

Si quelques-unes de ces scènes domestiques empreintes d'une sauvage tyrannie sont ainsi déroulées, combien en revanche demeurent entre les quatre murs du foyer, combien de femmes souffrent et gémissent en secret dans leur intérieur ; car ces épouses, les meilleures, préfèrent garder le silence que de livrer leurs tortures au jugement du monde. Par contre, les scènes de la rue ne sont pas rares, et beaucoup de maris se livrent en public à des actes scandaleux, voire même de justice sommaire.

C'est, par exemple, au coin de la rue Apraksine, la foule assemblée regardant un mari qui poursuit sa femme. On dirait une chasse à courre. La malheureuse fuit portant dans ses bras deux petits enfants. Le mari la serre de près. Elle se réfugie dans une boutique. Il l'y pourchasse. Elle se dérobe par une porte de derrière et gagne la rue,

mais il la rejoint bientôt. Épuisée, elle tombe sous les coups redoublés de ce brutal. Quelques personnes compatissantes veulent intervenir, mais elles furent durement rudoyées par le mari, qui déclare que la loi lui confère le droit d'agir comme bon lui semble à l'égard de sa femme et de ses enfants. La police dut mettre fin à cette scène révoltante.

Ce sont là des faits journaliers que l'on peut prendre comme tableau des mœurs des couches inférieures, mais bien plus curieux et plus typiques sont les scènes qui se passent au milieu des classes plus élevées de la société.

Voici, par exemple, un négociant d'origine allemande qui est traduit devant le juge de paix pour une histoire des plus banales. C'était bien simple, ma foi, il battait sa femme ! mais comme celle-ci était enceinte (ce dont il semblait fort peu s'inquiéter), elle prit le parti de se soustraire aux mauvais traitements dont elle était l'objet et s'alla réfugier chez une sage-femme. Le mari, ayant découvert sa retraite, voulut pénétrer de force dans

l'appartement. La sage-femme s'y oppose, essaye d'entamer des négociations avec cet aimable mari, mais chaque fois qu'elle met la tête à la fenêtre elle reçoit un coup de bâton. Après la sage-femme, c'est la belle-mère qui tente aussi d'apaiser le forcené, et comme la sage-femme, elle est reçue à coups de bâtons. La jeune femme elle-même reçut la même réponse à ses supplications. Cela se passait en plein jour, au milieu de la rue, et, le scandale augmentant, la police dut empoigner le mari et le conduire au poste, où l'on dressa procès-verbal contre lui. Finalement le négociant allemand vit sa douceur gratifiée de deux mois de prison.

C'est principalement dans la rue que peuvent se rencontrer les époux séparés. De ces rencontres fortuites ou cherchées surgissent parfois des altercations scandaleuses qui troublent l'ordre public, et l'on pourrait citer tel fonctionnaire qui fut bel et bien emprisonné pour ce motif. Il avait demandé à sa femme qu'elle lui rendit son fils en termes assez vifs d'abord, puis il en vint aux coups. Ce

langage peu parlementaire, et tout à fait en désaccord avec sa fonction, fut cause de l'intervention de la police.

La presse trouve dans tous ces faits un aliment abondant, dont elle use comme l'on pense avec profit. Les potins, les scandales, sont en tous lieux fort goûtés. Les rédacteurs accompagnent ces histoires de lamentations sur la dépravation des mœurs et de réflexions morales qui sembleraient faire croire que les gens de cette catégorie, s'arrogeant les fonctions de censeurs, sont exempts des défauts qu'ils reprochent aux autres, et que, s'étant institués gardiens de la morale publique, ils sont d'une austérité de mœurs tout à fait exemplaire. Si telle est la règle, elle a bien des exceptions.

Il n'y a pas bien longtemps, le rédacteur-proprétaire d'un journal donna à sa femme un coup de poing si violent qu'elle tomba à la renverse, et cela en pleine réunion d'arbre de Noël, où elle avait amené ses enfants. L'affaire fut portée devant le juge de paix, qui demanda à la femme de pardonner.

— Non, répondit-elle fermement, je ne le puis pas, parce que d'abord mon mari appartient à la presse et que l'injure m'a été faite en public.

Monsieur le journaliste dut subir de la prison.

Il n'y a pas que les Russes qui commettent des scandales à Saint-Pétersbourg. On l'a déjà vu plus haut par le fait d'un négociant d'origine allemande. Voici un autre exemple fourni également par un Allemand de qualité. Ce monsieur d'un âge par trop mûr oubliant que

Dans le ménage il faut des époux assortis,
et qu'

A jeune femme il faut jeune mari,

avait épousé une jeune fille de dix-huit ans, dont il était naturellement jaloux, mais à tel point qu'il l'obligeait de jouer du piano à côté de lui pendant qu'il faisait sa sieste ! L'histoire ne fait pas mention du répertoire choisi. Nous ignorons donc si l'on avait préféré les œuvres soporifiques de quelques maîtres contemporains ou quelques vieilles berceuses des bords du Rhin. A coup sûr ce n'était

pas du Wagner. Bref, cette harmonie, la seule qui existât dans le ménage, avait un double but : bercer agréablement Monsieur et retenir ainsi Madame auprès de lui pendant le moment, le seul moment où elle pouvait échapper à sa vigilance. Un jour, à la campagne, — fut-ce un effet de la mélodie ou de la chaleur, on ne sait, — le mari semblant plongé dans un sommeil antiesthétique, la jeune épouse interrompit soudain l'harmonie et alla prendre l'air. Depuis quelques instants déjà, tout bruit avait cessé, lorsque le dormeur se réveilla en sursaut. Un point jaune était-il venu ternir l'azur dans lequel planait son rêve... et rompre le charme ? Furieux, notre homme se met à courir à travers la maison, à la recherche de sa femme, en jurant et vociférant comme un bon allemand. En se précipitant dans le grenier à foin, il vit celle-ci qui fuyait devant lui. Sa femme dans le grenier à foin... la chose devenait évidente. Sa fureur ne connut plus de bornes, et ayant rejoint la malheureuse dans le jardin, il la saisit par les cheveux, la renverse à terre et se mit à la rouer de coups

de bâton, à la fouler aux pieds en disant : *Donner wetter, du machst nier deine amourgeschäften !*

Les serviteurs accourus aux cris de la victime parvinrent à grand'peine à la tirer des mains de ce forcené, qui dut pour ce fait comparaître devant le juge de paix.

Mais ceci se passait à huis-clos, tandis que le fait suivant eut lieu en pleine rue.

Un monsieur et une dame élégante sortaient des *Bains de Famille* et se préparaient à monter dans un fiacre, lorsque tout à coup un individu tombe sur eux comme un coup de foudre, et, en une minute, chapeau, voilette, dentelles, rotonde, tous les objets de toilette de la femme jonchent la boue grise de la rue... C'était un mari qui venait de surprendre sa femme. La police arrêta les deux époux malgré leur rang et les conduisit au poste sous les huées de la foule. Quant à l'autre Monsieur, il avait prudemment pris la fuite dès le début de la scène. C'est le cas de le dire : ce fut encore lui *le plus heureux des trois*. On ne s'en préoccupa pas le moins du monde, et c'est ainsi que les séducteurs

acquièrent le plus souvent leur renommée de galanterie et de bravoure.

Quelquefois aussi, — il faut l'avouer, — ces messieurs ne se gênent guère pour se vanter effrontément près des maris eux-mêmes de les avoir cocufiés.

On a encore le souvenir de ces deux amis qui s'étaient brouillés pour une dette. Le débiteur dit à son créancier devant témoins :

— Je ne veux pas aller te porter l'argent chez toi, je puis rencontrer ta femme, et ça me serait très désagréable... Tu comprends, elle est ma maîtresse depuis longtemps, et ma foi j'en ai assez.

Le mari porta plainte contre son *ami*, « uniquement, déclara-t-il, pour ne pas être exposé aux sarcasmes de ses connaissances ».

Il faut avouer après cela que les idées de la bourgeoisie pétersbourgeoise sur l'honneur sont assez élastiques, et dans ces cas-là la violation de la sainteté de la foi conjugale n'engendre plus le drame, mais dégénère en farce, tout aussi sinistre que celle dans laquelle Molière nous montre Georges Dandin.

Jusqu'ici, on n'a produit que des exemples de la tyrannie domestique exercée par le mari. Il convient de faire remarquer que la femme fournit aussi à la statistique un respectable chiffre de scandales tant publics que privés qui viennent devant le juge de paix et montrent que souvent la puissance n'est pas toujours du côté de la barbe et que la douceur féminine peut se changer en une férocité extraordinaire. Il n'est pas rare de voir venir au tribunal un homme se plaindre que sa femme l'a battu. Neuf fois sur dix c'est un ivrogne, un débauché. D'autres fois, c'est un être malingre, chétif, uni à une virago athlétique qui le bat quotidiennement, systématiquement, selon son caprice et sans merci.

— Si je me trouve un peu en retard, elle me bat, disait un de ces maris. Si je fais trop de fumée avec ma cigarette, elle me bat. Si je tousse, elle me rosse, et parfois sans motif elle me donne des coups. J'ai souffert, j'ai souffert ! enfin j'ai perdu patience et j'ai porté plainte.

— Mais mon mari est pire qu'une femme, ré-

pliqua l'épouse. Il est impossible de ne pas le battre.

Et comme le juge l'invitait à se comporter avec plus de douceur à l'égard de son mari, elle répondit :

— Nous verrons... Ça dépendra... Il recevra ce qu'il aura mérité !

Si l'homme oublie ou méconnaît ses devoirs, s'il transgresse les lois, s'il s'arroge des droits, la femme, tyran domestique, ne le laisse pas en arrière. Voici ce que disait au juge une femme pleinement convaincue d'être dans son droit.

— Comment, je n'ai pas le droit de le tenir haut la main, de le battre si cela me plaît, de l'enfermer et de le mettre au pain et à l'eau?... Comment, je n'ai pas le droit d'agir à ma guise ? Quelle est cette loi qui me le défend ? Ne suis-je pas la femme légitime ?

Et dire après cela qu'en Russie l'émancipation de la femme laisse beaucoup à désirer !

Il y a quelques années, un procès retentissant qui eut lieu à Saint-Pétersbourg produisit sur le

public une pénible impression. Un jeune homme appartenant à la classe instruite, élégant officier, fut accusé d'attentat à la vie de sa femme. Les dépositions de l'accusé et des témoins révélèrent devant l'auditoire une tyrannie si féroce et si impitoyablement exercée par la femme sur son mari, que le jury fut obligé d'admettre des circonstances atténuantes. Il faut remarquer que c'était un mariage d'inclination, et que les jeunes gens avaient eu beaucoup de difficultés à surmonter pour s'unir, et qu'ils se marièrent sans le consentement des parents de la jeune fille, qui étaient riches et ne voulaient pas la donner à un homme sans fortune. Après quelques années de vie commune, la femme reçut l'héritage de ses parents décédés. Cet héritage fut la cause de tous les malheurs, car il tourna la tête à la femme, qui se mit dès lors à mener une vie dissipée, fréquentant les clubs, les théâtres, les mascarades, courtisant les jeunes gens, jouant aux cartes, etc., etc., en un mot s'éloignant complètement de ses devoirs d'épouse honnête et de mère dévouée.

Le mari, doué d'un caractère paisible, doux, conciliant, se trouvant de plus dans une dépendance matérielle vis-à-vis de sa femme, fermait les yeux sur son infidélité et sur ses débauches, ne lui faisant que rarement quelques timides remontrances, qui étaient cause néanmoins de scènes violentes.

Pour comble de malheur, le ménage avait des enfants avec lesquels la mère se comportait d'une manière horrible ; elle les tenait relégués dans la cuisine, ne donnait que dix kopecks par jour pour leur nourriture, ne voulait jamais les voir, et si, par hasard, ils lui tombaient sous les yeux, elle les accablait d'injures et de coups. Les domestiques, qui avaient à souffrir eux-mêmes de leur maîtresse, ne pouvaient supporter la cruauté qu'elle manifestait à l'égard des enfants. La manière dont elle se comportait avec son mari n'était pas meilleure.

Le malheureux souffrait surtout lorsqu'il y avait des visiteurs chez lui. Sa femme le traitait alors comme on ne traite pas un laquais. Elle l'injurait,

l'appelait lâche, misérable, et lui jetait au visage tout objet qui lui tombait sous la main.

— Elle déteste sa famille, disait le mari ; chacun de nos enfants était maudit par elle avant de venir au monde.

Le malheureux officier supportait donc cet enfer depuis longtemps, lorsqu'un jour, après une scène de violence, il finit par perdre patience, saisit un revolver et tire sur sa femme. Celle-ci fut seulement égratignée. Au tribunal, il déclara qu'il n'avait pas eu l'intention de la tuer, car il l'aimait toujours passionnément, mais qu'il voulait lui faire peur.

Il faut avouer que cet officier n'est certes pas le type du soldat, mais ce soldat faible devant sa femme est un type assez fréquent dans l'armée russe et ailleurs.

La discorde dans la famille a encore pour cause l'intérêt.

Les juges de paix ont souvent à régler des querelles survenues entre mari et femme à propos de quelques objets minimes, somme d'argent ou

objet de ménage quelconque, dissipé ou volé par l'un des époux. Généralement, c'est la femme qui est la victime, car les maris se croient en droit de disposer à leur gré du bien de leur femme.

Une fois, la police arrête un individu d'allures suspectes, qui portait sous son bras des objets de toilette de femme.

Les renseignements démontrèrent que cet homme avait dérobé ces objets à sa femme pendant son absence, étant d'avis qu'il avait droit d'en disposer à son gré.

Néanmoins, la police dressa procès-verbal du vol, et le mari dut comparaître devant le juge de paix. La femme de l'accusé se présente aussi pour soutenir l'accusation.

— Reconnaissez-vous votre faute ? demande le juge de paix.

— Non, Monsieur, répondit l'accusé, ma femme ne m'avait pas apporté de dot. C'est moi qui la nourris. Donc, ses effets sont à moi.

— Quand est-ce que tu m'as nourrie ? demande la femme indignée.

— Pas à présent, il est vrai... A présent, Monsieur le Juge, elle fait la noce, et moi aussi, je noce de mon côté !

— Je suis prête à retirer l'accusation, Monsieur le Juge, si mon mari m'accorde un *passport personnel*, dit la femme.

— Donne-moi deux roubles, et je t'accorde le *passport* à l'instant, répond le mari.

Le juge leur proposa de se réconcilier.

— Non, répond la femme ; je ne veux pas. Encore hier il est rentré tout à fait ivre. Voilà sept ans qu'il me tourmente.

Le juge le condamne à 3 mois de prison.

— Vous pouvez présenter une caution en attendant que l'arrêt suive son effet, dit-il.

— Je n'ai pas de caution, répond l'accusé. Peut-être ma femme voudra-t-elle.....

— Non ! déclare celle-ci, et l'accusé fut conduit tout droit en prison.

Mais probablement les discordes de famille, qui ont pour cause l'intérêt matériel, se produisent dans les milieux riches. Elles sont toutes motivées

par l'inégalité de fortune des époux. La femme, ayant apporté la dot, est presque toujours la victime. Le mari, qui s'était marié pour l'argent, commence par dissiper la dot, et lorsqu'il a complètement ruiné sa femme, il l'abandonne, elle, et ses enfants, à la merci du sort. C'est le cas le plus ordinaire qui se présente dans les mariages d'intérêt.

Il va de soi que la plupart de ces histoires, qui se passent dans la classe civilisée, restent pour toujours cachées dans le sein de la famille, et ne viennent jamais aux oreilles du public. Il y a donc peu de procès de ce genre, mais en revanche, parmi ceux-ci, il y en a de fort curieux.

Les maris de cette espèce ne sont pas à court d'expédients pour arriver à leurs fins. On en voit qui accusent faussement leur femme d'avoir dissipé leur bien, d'être voleuse, adultère, et vont même jusqu'à les charger de crimes politiques, et poussent ainsi les pauvres femmes au désespoir le plus affreux.

Il y a quelque temps, une femme du monde

vint trouver le procureur pour le supplier de la délivrer de son mari, qui la maltraitait et dissipait sa fortune avec les cocottes à la mode. A bout de patience, la malheureuse femme sollicitait le divorce en demandant en même temps qu'on déclarât ses enfants *illégitimes* ! Cette inconcevable demande prouve par ce qu'elle a d'extraordinaire à quel désespoir était arrivée cette femme, qui ne reculait point devant l'acceptation d'une pareille honte.

Un conseiller d'État porta plainte contre les portiers de sa femme, les accusant de lui avoir manqué de respect. Dans le cours de l'affaire, on vit clairement que ce haut fonctionnaire n'avait pas été insulté par les portiers, mais que le sentiment qui le faisait agir était le désappointement qu'il éprouvait de se voir dans l'impossibilité de s'approprier la maison de sa femme. Il s'était marié uniquement dans ce but. Sa femme lui donnait volontiers son cœur, mais gardait prudemment sa maison pour elle. Cette prudence fut la cause de querelles, qui amenèrent une rupture complète entre les époux. Le mari, chassé par la femme, ne put

cependant pas se résigner à quitter la maison. Il s'installa dans un des appartements libres. Voulant se venger de sa femme, il se mit à lui faire toutes sortes de tracasseries, si bien que celle-ci fut obligée d'ordonner aux domestiques de ne pas laisser entrer son mari chez elle. Cependant, après avoir passé quelques jours dehors, le conseiller réussit à pénétrer dans la chambre de sa femme, dans un moment où elle se trouvait encore au lit. Sans mot dire, il se précipite sur elle, la saisit à la gorge, et tente de l'étrangler.

Sa fureur, comme on l'a appris ensuite, provenait de ce qu'on avait ôté la serrure de son hangar pendant son absence.

Aux cris de la malheureuse, les portiers accoururent et la délivrèrent des mains de son mari, sans faire pourtant aucune injure à celui-ci. Le conseiller d'État trouva, cependant, dans cette intervention un prétexte pour porter plainte contre ces portiers.

Un sort analogue atteignit une autre femme qui eut l'imprudence de s'amouracher d'un viveur à manières distinguées.

C'était une ex-artiste qui avait eu une liaison dans sa jeunesse avec un commerçant dont elle avait trois enfants. Celui-ci, étant obligé de se marier, lui alloua deux cent mille roubles. Elle vint avec cette fortune dans la capitale, où bientôt elle épousa ce petit monsieur qui n'avait pour fortune que des dettes. La lune de miel fut courte. La femme ne tarda pas à s'apercevoir que son mari était persuadé qu'il avait fait un sacrifice en l'épousant, que s'il couvrait les fautes passées de sa femme, en lui donnant son nom, en échange, il pouvait bien exiger d'elle de l'argent. Il s'était donc mis à puiser dans la bourse de sa femme pour satisfaire ses débauches. Il n'eut même pas assez de délicatesse pour cacher ses désordres à sa femme, à l'égard de laquelle il manifestait une grossièreté et un cynisme extrêmes. Lorsqu'elle lui faisait des reproches et refusait de lui donner de l'argent, il lui cherchait querelle et la battait. Une fois, elle fut même obligée de s'enfuir et de se réfugier chez des personnes étrangères. La malheureuse, voyant qu'elle était liée à un vaurien sans

cœur, se procura secrètement un passeport, et choisissant un moment où son mari n'était pas à la maison, enleva ses enfants, et s'enfuit loin de Saint-Pétersbourg. Cette disparition inattendue, qui le privait de toutes ressources, produisit sur ce triste personnage une telle impression que peu après il se suicida.

On a déjà dit que la cupidité joue un grand rôle dans les instincts matrimoniaux des Pétersbourgeois. Cela est vrai pour les jeunes gens, tandis que les jeunes filles se montrent d'une extrême légèreté sous ce rapport. La capitale fourmille pour ainsi dire de prétendants à la recherche de fiancées riches.

Les représentants de la « jeunesse dorée », mais ruinée, les riches ayant atteint l'âge mur et certains grades, les hommes d'affaires et les commerçants ayant besoin de capitaux pour leurs entreprises, tout ce monde de célibataires si nombreux, comptant toujours trouver un bon parti, se livre à une chasse incessante.

Ils courent après les jeunes filles à marier, leur

font la cour à qui mieux mieux, s'abouchent avec des marieuses, espèce de courtières d'une moralité douteuse. On sera peut-être étonné d'apprendre que les exemples des mariages par l'intermédiaire de ces courtières en mariage ne sont pas rares de nos jours, même dans les classes instruites, sans parler des négociants, où la plupart des mariages se font de cette manière.

Ordinairement, les idées des jeunes militaires nobles se portent vers les filles des marchands, car la renommée prétend que ces demoiselles sont toujours prêtes à épouser un officier ou tout autre pourvu qu'il soit noble. Cette tradition s'est beaucoup affaiblie ces derniers temps, mais toutefois pas assez pour qu'on ne puisse dire que les mariages de cette sorte soient devenus rares.

Il est évident que lorsque la base du mariage est l'argent, lorsque la demande en mariage revêt la forme d'une opération commerciale, le bonheur conjugal court un grand danger.

Au point de vue de la morale, le mariage par

intérêt est humiliant pour l'homme, qui en supporte seul la responsabilité, dans ce cas ; car la jeune fille qui s'achète un mari agit d'ordinaire par obéissance à la volonté de ses parents ou en se soumettant à cette coutume.

Les suites de tels mariages sont tristes surtout pour les femmes.

Se mariant ordinairement trop tôt, la jeune fille commence à comprendre la vie, après le mariage. Son cœur s'éveille. C'est alors que naissent les désillusions. Le mari acheté ne peut être un mari aimant. Après avoir atteint son but, il jette même le masque aimable au moyen duquel il s'efforçait de séduire sa fiancée avant le mariage. Certainement, la jeune femme si désillusionnée à l'égard de son mari trouve vite un consolateur ; mais une telle issue est un nouveau coup porté à la famille, un nouvel outrage à la morale publique.

Avant de terminer ce chapitre, nous mettons sous les yeux du lecteur deux histoires d'un grand intérêt, bien différentes l'une de l'autre, mais se rapportant toutes deux à ce qui a été dit jusqu'ici

de l'état de la famille en Russie, et à Saint-Pétersbourg en particulier. La première a trait à la conclusion des mariages, et la seconde, à la situation de la femme dans la famille.

Il y a quinze ans, dans un quartier éloigné de Saint-Pétersbourg, vivait une vieille dame honorable, avec sa petite-fille, jeune personne de seize ans, qui venait de quitter la pension. Cette jeune fille, d'un caractère vif, alerte, frivole, ne rêvait que plaisir, bals, vie joyeuse, etc., etc. Elle ne pouvait trouver rien de pareil chez sa grand'mère, qui menait une vie triste et retirée, qui n'avait rien de commun, ni dans le caractère, ni dans le goût, ni dans les idées avec la jeune fille. Ces deux dames se gênaient l'une à l'autre, et empoisonnaient leur existence par des froissements et des disputes continuelles. La jeune fille orpheline ne pouvait quitter sa grand'mère, qui était son unique tutrice. Ne pouvant résister aux entraînements de la jeunesse et cédant à ses instincts vicieux et à ses tendances d'indépendance, la jeune fille se mit à chercher des distractions au dehors sans l'assentiment de

sa grand'mère qui, voyant qu'elle ne pouvait avoir raison de cette enfant, résolut de la marier. Les prétendants ne firent pas défaut, car la jeune fille avait une quinzaine de mille francs. Parmi eux se trouvait un officier de la garde, un homme d'un certain âge, de bonne apparence, comme il faut et sensé. Il se présenta par l'intermédiaire d'une courtière en mariages. La grand'mère, qui avait hâte de se débarrasser de sa pupille, et cette dernière, qui ne rêvait que la liberté, furent d'accord pour trouver le prétendant à leur gré. Après deux ou trois entrevues, l'affaire fut bâclée et la noce bientôt célébrée.

Quelle fut la durée de la lune de miel des nouveaux mariés ! On ne sait pas, mais il n'y a aucun doute, comme on le verra plus tard, que dans les premiers temps la jeune femme s'attacha à son mari, tandis que ce dernier, paraît-il, ne manifestait aucun sentiment de tendresse envers elle, même dès le début de leur cohabitation. C'était un homme sans cœur et qui n'avait été guidé que par l'intérêt dans l'affaire de son mariage. Il avait

cherché depuis longtemps « un parti » et joua plus d'une fois le rôle du prétendant et la *pantomime de l'amour*.

« Tu m'écris que tu veux te marier par l'intermédiaire d'une courtière, lui disait sa mère dans une de ses lettres. Je ne te le conseille pas, car ces mariages-là sont rarement heureux. Tu me dis encore que tu n'es amoureux d'aucune de ces demoiselles. Est-ce vrai du moins ce qu'on dit à propos de leurs dots! »

Nous trouvons aussi une autre lettre de sa mère, d'après laquelle on voit que le fils parvint à la convaincre que l'amour n'est nullement nécessaire dans le mariage.

« Puisque tu écris, lui dit-elle, qu'aucune de ces jeunes filles ne te plaît pas *particulièrement*, nous avons résolu que la demoiselle la plus jeune te conviendra mieux, bien entendu si elle a de la fortune. »

Il est peu probable que le monsieur eut besoin des conseils de sa mère, et s'il lui faisait part de ses affaires, c'est que cela le préoccupait beaucoup.

Cet homme, malgré son grade de capitaine de la garde, ressemblait bien peu à nos officiers en général. C'était un homme sec, rangé, systématique. Tandis que ses camarades du régiment n'avaient jamais un sou, lui, il savait garder son argent ou le prêtait à gros intérêts.

Après son mariage, il donna sa démission. Puis, s'étant emparé de la dot de sa femme, il s'adonna tout entier à des opérations financières. Poursuivant son but, il devenait chaque jour plus avare, liardant, lésinant, faisait des scènes à sa femme à propos de dépenses de peu de valeur qui lui paraissaient superflues.

On peut imaginer à quel point la vie avec un tel homme devait paraître dure à une femme jeune et d'un tempérament vif !

On peut en juger d'après le journal dans lequel cette femme avait l'habitude d'inscrire ses pensées.

Le mariage avait été célébré en 1868, et voilà ce que la jeune femme écrivait à la fin de cette même année :

« C'est lourd, c'est amer. La méfiance d'un

homme qu'on aime est si pénible ! Dans les premiers moments de mon mariage, toutes mes pensées lui appartenait, toute mon âme lui était ouverte, et lui, au contraire, il se cacha de moi continuellement. La confiance est une chose indispensable pour une âme qui aime, et si on ne l'a pas, où est le bonheur ? Certes, on ne saurait se faire aimer par force. J'espérais que, cette fois, le sort me favoriserait et je vois le contraire. Quelle est donc cette vie où l'homme aimé répond par des moqueries à tes larmes, à tes souffrances ? »

Quelques pages plus loin, elle écrit :

« Toi, mon journal, tu ne te moqueras pas de moi. Aujourd'hui, c'est mon jour de fête. J'attendais ce jour avec inquiétude. Comment se comportera-t-il avec moi ? Eh bien, le commencement était parfait ! Micha (le nom du mari) est venu me dire bonjour avec un air si content... Il m'embrassa, il était aimable, son cadeau m'a fort touchée. Il m'a donné une montre, à laquelle il tenait beaucoup. Il l'avait depuis plusieurs années et se décida de s'en séparer pour moi. C'est même étonnant !

Puis nous sommes allé au théâtre et tout le plaisir fut gâté. Micha est prêt à m'échanger contre la première fille venue. Il tient aux souvenirs de sa vie de garçon et à de telles femmes. Donc, il les aime! »

« Voici la nouvelle année qui commence, lit-on plus loin. Tout le monde se réjouit, chacun attend quelque chose. Et moi? Je n'attends rien. Cette année sera pareille à celle qui vient de s'écouler. Non, elle sera pire encore. Oh! que je souffre! Je voudrais pouvoir pleurer, mais cela ne se peut pas. Micha va entrer, il se fâchera et me dira sa phrase habituelle : « Qu'as-tu à piailler de nouveau? » On pourrait croire que je suis heureuse, mais Dieu sait combien je souffre. Toujours des injures, des offenses, des reproches... Cela peut vous tuer... Je sens, moi-même, comme mes forces diminuent... Tant mieux, la fin ne sera pas longue à attendre... »

Un an après le mariage, la jeune femme accoucha d'un garçon. La maternité l'aurait peut-être réconciliée avec la vie de famille, mais malheureusement

son enfant est mort, et elle continue toujours sa plainte.

« Toute la journée je travaille et toujours je ne reçois que gronderies et offenses. Pas un mot affectueux, aucune reconnaissance — jamais ! »

Au bout d'un mois, elle est arrivée au désespoir.

« Non ! écrit-elle, il ne fait nulle attention à moi, il ne se soucie guère de moi. Six heures ! Non, il n'est même pas assez généreux pour ne pas raconter à tout le monde comment il m'a traitée.

« Je n'ai plus de force ! Il faut en finir ! Mais ces mains maudites, elles tremblent... Si je manque mon coup, mon sort s'empirera encore. Tout le monde saura qu'on me torture, et moi je ne le veux pas. Il n'y a rien d'aussi humiliant que d'inspirer la pitié. Je crois que le meilleur parti à prendre serait de me noyer. On dirait que c'est un accident.

« Comme il est peu délicat ! Il sait bien que je dois partir demain et que je ne me coucherai pas avant qu'il ne rentre et malgré cela il trouve plaisir

à bavarder avec une fillette satisfaite d'avoir un adorateur. »

Ainsi, pour comble de malheur, la jeune femme est en proie aux tortures de la jalousie. Son mari, qui n'est rien moins dans son intérieur qu'un despote avare, courtisait, paraît-il, des jeunes filles, à condition toutefois que cela ne lui coûtât rien.

Toutes ces conditions décevantes, démoralisatrices, portaient de plus en plus la jeune femme vers l'idée du suicide.

« Ah! comme je souffre! écrit-elle. Je ne souhaite à personne d'éprouver ce que j'éprouve. Il faut s'y décider, mais comment? Avec le couteau, je ne réussirai peut-être pas à me donner la mort. L'eau? On pourrait me sauver. Peut-être, pour lui délier les mains, le mieux serait de raconter que j'ai commis quelque crime, de tâcher qu'on me bannisse dans quelque endroit éloigné. Il me serait reconnaissant! Il épouserait V... et m'oublierait promptement, tout à fait. Vivre ainsi, ce n'est pas possible! Du reste, j'essayerai toujours de me noyer.

Et Micha ? Je le regrette tout de même. Jamais V... ne pourra l'aimer tant que je l'ai aimé. Non, il faut en finir ! »

C'est toujours le même ton dans le journal durant les deux années du mariage, du commencement jusqu'à la catastrophe.

La jeune femme avait accompli son dessein. Elle s'était jetée dans la rivière. Il est vrai qu'on l'avait retirée vivante et qu'elle en avait été quitte pour une fièvre chaude. Cependant, on la suspectait d'avoir voulu jouer la comédie du suicide. C'est possible, mais en tout cas les gens heureux ne se jettent pas dans la rivière, même pour jouer la comédie.

D'une manière ou d'une autre, cette catastrophe produisit dans la vie de la jeune fille un effet étrange. Elle n'écrit plus son journal, elle cesse de se plaindre de son mari, ne l'importune plus par ses larmes, ses reproches, commence même à prendre part dans ses affaires. En un mot, elle paraît se réconcilier avec son sort. On dira peut-être qu'elle était devenue « raisonnable ».

Mais si une jeune femme honnête, avec un cœur pur, devient raisonnable de cette façon, la morale y perd beaucoup. Car cet état s'achète au prix de la mort du cœur, de l'extinction de tout élan noble et de cette naïveté touchante qui fait le charme d'une jeune épouse. La jeune fille naïve et simple se transforme alors en une femme rusée, devient en un mot une intrigante. Une femme « raisonnable » ne se mettra pas à pleurer si son mari fait la cour à une jeune fille. Elle saura trouver des ressources s'il est avare.

C'est précisément ainsi que notre héroïne agit après sa tentative de suicide. En apparence elle demeure en très bons termes avec son mari, mais en même temps elle devient une effrontée, s'amuse, fréquente les théâtres, les clubs, noue des liaisons intimes avec les amis de son mari.

Le mari, sur ces entrefaites, tombe gravement malade. Elle qui, quelques mois auparavant, était si follement amoureuse de lui, ne lui porte plus aucune attention, et n'interrompt pas pour cela le cours de ses plaisirs. Elle regrette seulement que la maladie

aille d'un [train trop lent. En soignant le malade, elle suit avidement les progrès du mal et s'inquiète surtout des moyens à employer pour s'assurer l'héritage. Le mari ne veut pas faire de testament. Comme tous les poitrinaires, il ne croit pas à une mort prochaine, et puis, il n'est nullement disposé à faire sa femme héritière. Enfin, l'heure désirée est venue. La mort de son mari ne lui fait pas verser une larme, elle ne prend pas le temps de se désoler.

A peine le capitaine avait-il fermé les yeux, qu'elle s'empare des clefs placées sous l'oreiller du défunt et se met à un véritable pillage. En même temps, elle envoie des dépêches à ses amants préférés, puis avec leur aide elle établit un faux testament.

Peu de temps après, cette misérable créature vint échouer sur le banc des accusés convaincue de crime et de débauche.

Elle n'avait alors que vingt ans à peine ! Qui aurait pu prédire que cette jeune fille innocente et naïve se transformât, après avoir passé par l'école conjugale, en une véritable Messaline ?

Il se trouve malheureusement beaucoup de ces vies gâtées. L'histoire en est toujours la même. Seulement le public est rarement mis dans la confiance.

Le second récit promis par moi est dans un tout autre ordre d'idées.

Bien que vivant sous un climat du Nord, et en général d'un tempérament lymphatique, les Pétersbourgeois ne sont point réfractaires aux grands effets de l'amour, de la jalousie, de la colère et de la vengeance.

Les drames et les mélodrames produits par ces causes ne sont rares, ni dans les classes civilisées, ni dans les classes inférieures, encore imprégnées de quelque barbarie. L'instrument seul varie d'une classe à l'autre. Si dans le monde bien élevé on se sert presque exclusivement du revolver, les ouvriers et les paysans, eux, emploieront le couteau, le tranchet ou la hache.

Les femmes sont en minorité dans cette statistique du drame, et ces femmes sont presque toujours des maitresses et non des femmes légitimes.

Cependant, voici un exemple de vengeance criminelle, accomplie par une femme mariée, il est intéressant à plus d'un titre, et possède une originalité dramatique particulière.

En 1873, les époux Népérine s'introduisirent par violence dans l'appartement d'un nommé Chtchichatschoff et le tuèrent. Ce crime fut précédé de tout un drame de famille qui se trama hors de la capitale, dans le canton lointain de Novorjevsk, et dont les acteurs étaient des gens éclairés et riches, des seigneurs influents, et l'héroïne une ancienne élève du fameux institut aristocratique de Smolensk. L'éducation telle qu'elle lui fut donnée exerça même sur la jeune fille une influence qu'il est impossible de ne pas reconnaître dans la série des événements qui suivirent sa sortie de l'institut. Elle est, en effet, le type de la pensionnaire inexpérimentée, timide, niaise, avec une tendance au sentimentalisme le plus tendre.

Son mari la tenait pour une épouse vertueuse et très affectionnée. Il avait eu, en l'épousant, la plus entière confiance en elle et cette confiance ne fut

détruite que par un aveu de cette femme elle-même.

Après six ans d'un mariage heureux, madame Népérine crut devoir avouer à son mari qu'avant leur union, elle avait eu des relations intimes avec un certain Chtchichatschoff, ami de sa famille, et qui fut même son témoin au mariage.

Il n'en fallut pas davantage à Népérine, homme d'un caractère violent, jaloux et orgueilleux, pour se convaincre que Chtchichatschoff n'était qu'un misérable séducteur, qui avait abusé de la naïveté d'une jeune fille et de l'amitié d'une honnête famille.

Il était évident pour lui, comme il le déclara plus tard, que cet homme avait capté la confiance de la jeune fille « pour commettre sur elle un acte de violence morale et physique ».

Il chercha dès lors l'occasion de mettre Chtchichatschoff en présence de sa femme, afin, disait-il, de provoquer certains éclaircissements, mais en réalité, dans un but unique de vengeance.

Enfin, ces explications délicates eurent lieu d'une

manière extraordinaire et dans des circonstances mystérieuses et mélodramatiques.

Les époux Népérine ayant rencontré Chtchichatschoff dans un village, chez un ami, ils l'invitèrent sous un prétexte quelconque, à venir à l'auberge, et là, dans une chambre sale et obscure, après avoir fermé la porte à clef, ils l'interrogèrent. Il se passa alors une véritable scène de tribunal d'inquisition. Le mari joue le rôle de juge, sa femme celui d'accusateur, elle raconte toute l'histoire de ses relations intimes avec l'accusé et la raconte de telle manière que le seul coupable est l'accusé. Chtchichatschoff nia toute tentative de viol dans l'affaire. Aussi ne voulut-il pas assumer sur lui toute la responsabilité, bien qu'en général, il reconnut les faits avancée par M^{me} Népérine. Chtchichatschoff, stupéfié par cette scène inattendue, consterné par les aveux de la femme et croyant à tort qu'elle était forcée par quelques circonstances ou par une dénonciation, ne voulut pas raconter toute la vérité au mari pour ne pas l'exciter davantage.

Quand l'acte d'accusation fut lu, la jeune femme prononça le verdict :

— Monsieur Chtchichatschoff, rappelez-vous qu'un jour vous m'avez promis de me sacrifier votre vie. Aujourd'hui, j'ai besoin de votre vie, et je demande que vous me la donniez ici, à l'instant même. J'ai donné ma parole à mon mari que je vous tuerai.

En disant ceci, elle lui indiqua d'un geste majestueux les instruments d'exécution : un couteau et un revolver. On dit qu'il y avait aussi un verre de poison. On ne sait comment cette scène se serait terminée, si heureusement, grâce à l'arrivée inattendue de personnes étrangères, Chtchichatschoff n'avait réussi à échapper au piège.

Népérine déclara au tribunal que cette scène n'était qu'une plaisanterie. Quoiqu'il en soit, les époux cherchèrent à tuer Chtchichatschoff. Celui-ci, effrayé par ce rendez-vous, tâchait d'éviter une nouvelle rencontre avec le mari, et refusa de se battre, lorsqu'il lui envoya ses témoins. Il s'en alla à l'étranger. Les Népérines se mirent à sa

recherche, le poursuivant pendant six mois, et le rattrapèrent enfin à Saint-Pétersbourg, où ils le tuèrent.

Népérine déclara aux juges qu'il avait beaucoup souffert moralement pendant ces six mois, qu'il avait perdu le sommeil, que tuer Chtchichatschoff était pour lui une question de vie et d'honneur.

Pendant ces six mois, il torturait sa femme, la battait, l'insultait, la mordait et une fois même, il faillit lui couper le nez, et tout cela après les scènes les plus tendres d'amour.

« Ah ! s'écrie la pauvre femme dans ses mémoires : combien de fois je me reproche de lui avoir tout raconté ! A quoi cela a-t-il servi ? Il aurait été mieux d'emporter mon secret dans la tombe. Je n'aurais pas à souffrir et lui aussi ne souffrirait pas... Je ne comprends pas bien pourquoi il souffre tant et fait tant de tapage... On pourrait arranger tout cela avec plus de calme, d'une meilleure manière... Cette colère ne nous amènera rien de bon... J'ai juré que je ferai tout... Mais est-ce que j'ai bien compris ce qu'il m'a demandé... »

Malheureusement Nepérine n'était pas l'homme qui sait arranger avec calme et sagesse de pareilles affaires. Il ne voulut ni oublier, ni pardonner. Dans son idée, sa femme ne pouvait se justifier et se purifier qu'en tuant son séducteur. Aussi la fit-il jurer de se venger. Et jusqu'à l'accomplissement de son serment il la martyrisait...

La preuve en est dans ce que, aussitôt après le crime, lorsqu'on constata la mort de Chtchichatschhoff, M^{me} Nepérine (cet être sentimental et tendre), crie à son mari déjà arrêté : « Nicolas, je l'ai tué, il est mort, » comme si elle venait d'accomplir un acte héroïque.

Elle avait été tellement pénétrée de cette idée du meurtre pour sauver son honneur conjugal, qu'elle ne s'aperçut même pas que ce n'était point elle qui avait tué. Ce fut le mari et non la femme qui tua Chtchichatschhoff.

Venus chez celui-ci armés, le mari d'un couteau, la femme d'un revolver, ils lui demandèrent de nouvelles explications. Chtchichatschhoff, pour les éviter, remit au mari une lettre et lui dit de le

laisser tranquille. Alors Népérine proposa de se battre, mais ayant reçu un refus catégorique, il donna à Chtchichatschoff un soufflet.

Une rixe s'engagea pendant laquelle Nepérine porta à son adversaire des blessures mortelles. Pendant cette scène, la femme de Nepérine, énermée, effrayée, tira deux coups de revolver sans atteindre personne.

Pourquoi ces gens-là ont-ils gâté leur vie et pourquoi ont-ils attenté à la vie d'un tiers ?

Il est évident, et l'héroïne elle-même le reconnaît parfaitement, qu'il n'y avait rien de dramatique dans son histoire, et tout le monde pouvait vivre tranquillement, sans cet aveu inopportun. Mais on se demande alors pourquoi ces aveux retardés six ans après le mariage, quand il était si facile « d'emporter le secret dans la tombe ». Nepérine et sa femme expliquèrent cette conduite par les remords de la conscience.

Peut-être y avait-il chez la femme aussi des remords, mais le motif principal de ses aveux est dû à une toute autre circonstance. La femme de

Chtchichatschhoff était jalouse de son mari et elle racontait à tout le monde que la femme de Nepérine était une femme légère. Ce bruit se répandant dans le monde, M^{me} Nepérine craignit que son mari n'apprit sa faute indirectement, elle préféra lui avouer tout, en lui manifestant son profond repentir. Mais l'enquête a prouvé que le repentir de cette femme n'était pas tout à fait sincère.

M^{me} Nepérine se disait victime d'une suggestion morale et d'un viol physique de la part de Chtchichatschhoff, et cependant, d'après les dépositions de plusieurs témoins, les choses se passèrent autrement. Le procureur a constaté en effet que les relations de Chtchichatschhoff avec « sa victime » avaient été tout à fait vulgaires. Il n'y avait eu ni séduction, ni viol : une intrigue à l'amiable. Chtchichatschhoff était un homme faible, timide et sans énergie, et à l'époque à laquelle se rapporte son roman, il fut abandonné par sa femme, qu'il aimait beaucoup. M^{me} Nepérine, alors M^{lle} Diacoff, était une personne gentille et jeune ; son cœur était libre, elle s'intéressa au triste sort du

jeune homme qui lui fit ses confidences. Peu à peu leurs relations, d'abord innocentes, devinrent plus intimes, toujours l'histoire banale !

Sans doute, Chtchichatschoff méritait un blâme sévère. Homme de 35 ans, il ne devait pas jouer à l'amour avec une enfant, surtout sachant qu'il ne pouvait pas devenir son mari. Mais une fois le malheur arrivé et M^{lle} Diaconoff mariée à un autre, comment pouvait-il réparer sa faute devant sa propre conscience, devant sa victime et devant le mari de celle-ci ?

« Il ne lui restait qu'une chose à faire, dit M. Mikhnévitch, qui rapporte cette anecdote. Lorsque le secret de cette histoire fut dévoilé et que le mari lui proposa de se battre, il fallait accepter ce duel, seule issue admissible dans cette affaire. En refusant de se battre, Chtchichatschoff a poussé son adversaire au crime. »

VIII

Les Enfants.

La « *question de l'enfant* ». — Répulsion des Pétersbourgeois pour la paternité. — Théories malthusiennes. — Comment on se débarrasse des enfants. — Curieuse annonce. — Enfants à céder. — L'abandon. — La *Maison des enfants trouvés*. — Avortement. — Infanticide. — Aventure d'une fille noble. — Les apprentis. — Perversion des employés de commerce. — Cruauté des patrons envers les apprentis. — Un entrepreneur de menuiserie. — Un maître de chapelle. — Idée du peuple sur la correction corporelle. — Conduite des parents dans l'éducation de leurs enfants. — Histoire de Kolia. — Sceptique à 14 ans. — Un père barbare. — Les marâtres. — Les belles-mères.

Si les rapports conjugaux des Pétersbourgeois laissent, comme on l'a vu, beaucoup à désirer au point de vue de la stabilité, de la concorde, de la

moralité et pour ainsi dire de la sainteté du foyer domestique, il est logiquement évident que cet état de la famille a de funestes influences sur la condition de l'enfant. Une femme débauchée ne peut être qu'une mauvaise mère. Un homme dépravé ne peut pas être un bon père, Où règne la discorde et le mal, et qui pis est le vice, le bien ne peut être engendré. Les parents eussent-ils conservé la notion du bien, que leur situation anormale leur enlève toute possibilité de l'enseigner ; ils ont non seulement perdu tout ascendant, mais encore, par leur exemple, ils enseignent le mal. Dans un tel milieu ne peut surgir que le mal moral, intellectuel, qui est souvent accompagné du mal physique.

La « Question de l'Enfant », qui est à l'ordre du jour dans les États civilisés, mérite à Saint-Pétersbourg, plus que partout ailleurs peut-être, d'être étudiée d'une façon particulière, et réclame des remèdes urgents à défaut d'une prompt solution, qui est probablement impossible. Cette question appartient au domaine des économistes. Ce n'est

pas ici le lieu de la discuter. Aussi se bornera-t-on à montrer la plaie, sans se préoccuper du remède.

L'enfant est condamné, même avant sa naissance. La peur de la paternité apparaît à l'origine du mal. C'est, en effet, un des motifs qui éloignent les Pétersbourgeois du mariage, et si, chez l'homme marié devenu père, il ne reste pas toujours un vieux levain de répulsion, il y a tout au moins un sentiment d'indifférence et d'insouciance qui est la cause de ce mal. La femme n'est pas exempte de cette peur. Ce sentiment est plus odieux, si c'est possible, chez elle que chez l'homme. La maternité n'est-elle pas l'auréole de la femme ?

D'où vient cette peur, sinon des instincts mauvais d'indépendance, de sensualité, d'avarice, de plaisirs, qui dominant le cœur de l'homme et de la femme ? Et chez cette dernière, il faut encore compter la frivolité et la coquetterie.

Les pauvres redoutent les enfants comme ruineux, les riches, comme un embarras, un souci. Les femmes craignent la grossesse, qui déforme la

taille et évitent l'allaitement comme une entrave aux plaisirs mondains.

En Europe, à Paris, par exemple, la restriction de la fécondité du mariage, le nombre des naissances réglé selon la volonté des parents, se pratiquent aujourd'hui tout à fait franchement comme un acte on ne peut plus loyal dans la pratique du bon ordre domestique. On invoque même à cette occasion les théories scientifiques de Malthus. Le bourgeois parisien, en se mariant, sait d'avance le nombre d'enfants qu'il aura. Mais cet art, résultat de la perversion des mœurs, ne s'est pas encore tout à fait enraciné chez nous, au moins pas autant qu'il l'est dans l'Europe occidentale. En revanche, en Russie, dans les classes inférieures, les parents, qui n'ont pas été assez prudents pour limiter le nombre de leurs enfants, savent s'en débarrasser d'une manière toute simple. Ils les jettent tout simplement dans la rue, pensant qu'ils seront ramassés ou élevés par la charité publique ou privée.

Les enfants que l'on dépose annuellement aux

portes d'autrui se comptent par centaines, et ce fait est tellement commun, que personne n'y fait plus attention. Dans ces derniers temps, les parents voulant se débarrasser de leurs enfants ont employé un nouveau truc. Ils s'adressent par la voie des journaux aux gens compatissants, les priant de se charger de leurs enfants et de les délivrer ainsi d'un fardeau au-dessus de leurs moyens. Voici la reproduction textuelle d'une annonce de ce genre :

DES PARENTS n'ayant ni asile ni moyens d'existence, supplient les gens bienfaisants de se charger de l'éducation d'un de leurs enfants, à choisir à volonté entre deux garçons, et une petite fille. Demander le sous-officier en retraite X...

(Suivent les noms et adresses.)

Quant à l'exposition des enfants aux portes, elle se fait secrètement et toujours de la même manière. L'enfant, placé dans un panier où se trouve ordinairement une note contenant quelques renseignements sur lui (son nom, le nombre de jours qu'il a déjà vécu, etc.), est déposé à la porte des bonnes gens, qui en sont avertis par un coup de sonnette.

Après quoi, la personne ayant apporté l'enfant disparaît. Les bonnes gens, ouvrant la porte et voyant un panier laissé on ne sait par qui et pour qui, devinent aussitôt ce que cela veut dire.

Quelquefois ils acceptent avec bienveillance ce cadeau vivant, mais souvent ils remettent le malheureux petit être entre les mains de la police qui le fait passer à la maison des *Enfants trouvés*. D'après la tradition, l'enfant déposé à la porte d'un homme jette sur celui-ci un certain soupçon, d'immoralité. On pense dans ce cas que l'homme ayant séduit une jeune fille qu'il a ensuite abandonnée, la dette se règle en nature.

En réalité, des cas pareils sont excessivement rares. Le plus souvent, les gens qui reçoivent de tels cadeaux payent pour les autres, et il leur serait impossible de préjuger d'où leur vient cette grâce divine. Certes, les personnes qui abandonnent leurs enfants savent bien à qui elles les confient, mais dans cette occasion, elles prennent souvent en considération des faits qui n'ont aucun rapport avec la cause de la naissance de ces malheu-

reux. On abandonne ordinairement ses enfants aux gens mariés qui en sont dépourvus et qui jouissent d'une réputation de bon cœur. Une mère, si pervertie qu'elle soit, si elle se décide à abandonner son enfant, se soucie de lui encore assez pour le confier à des gens sur la pitié desquels elle peut compter.

Que les personnes auxquelles on abandonne l'enfant ne soient le plus souvent pour rien dans la naissance de ce dernier, on peut en juger d'après ce fait que, parmi les enfants abandonnés, il y en a beaucoup qui sont légitimes, nés d'époux vivant en harmonie parfaite, et de pareils faits ne sont pas rares dans le milieu plébéien de Saint-Pétersbourg. On sait aussi que parmi les pupilles de la *Maison des enfants trouvés*, le nombre des enfants légitimes ayant des parents encore vivants est assez grand. Et ce n'est pas toujours, comme on le pourrait croire, que ces malheureux petits êtres soient rejetés du sein des familles pauvres.

Les gens légers et débauchés, menant la vie désordonnée, — cette canaille immorale qui forme

la grande partie du public des cabarets et des cafés chantants, se débarrasse souvent par ce moyen du fardeau des soucis paternels.

Heureux encore, quand ce sans-gêne à l'égard des enfants ne va pas plus loin et ne se transforme pas en crime.

Par malheur, l'infanticide n'est pas rare dans la chronique scandaleuse de Saint-Pétersbourg. Les crimes d'avortement arrivent rarement aux oreilles de l'autorité, car ils ont beaucoup de chances de passer inaperçus.

L'infanticide est un crime dont les causes sont inhérentes aux conditions mêmes de la vie des villes. Ce sont surtout les jeunes femmes de la classe inférieure de la société qui s'en rendent coupables, principalement des jeunes filles qui, redoutant la sévérité de l'opinion publique, se laissent aller à une faute plus grande encore.

La forme sous laquelle ce crime se pratique fréquemment est épouvantable. C'est surtout dans les lieux d'aisance qu'on trouve les petits cadavres. Cette forme du crime permet plus facilement,

en effet, d'en cacher les traces. Quelquefois même, l'enfant tombe directement du sein de sa mère dans le cloaque.

Voici un fait qui date de 1874 :

Dans une institution de demoiselles nobles, une des élèves, âgée de quinze ans, fille d'un seigneur du gouvernement de Ekaterinoslavsk, devint malade, quelque temps après sa rentrée à l'institution, au retour de ses vacances passées chez son père. Le médecin constata d'abord la suppression des règles; mais, au bout d'une semaine, il fut obligé de déclarer que la demoiselle était enceinte. Il est facile de s'imaginer l'indignation de la directrice de l'institution. Elle fit prendre des mesures sévères, et comme la jeune fille n'avait pas de parents à Pétersbourg, elle l'isola des autres élèves en la mettant dans une chambre de cuisinière. Elle demanda conseil au préfet de police, qui fut lui-même fort embarrassé. Au bout de quelque temps, la jeune fille, abandonnée par tout le monde, accoucha avec l'aide de la femme de ménage. On ne sait si l'enfant vint au monde vivant ou

mort, toujours est-il que la jeune mère affolée cacha l'enfant dans son lit, où on le trouva mort. Elle fut arrêtée pour crime d'infanticide.

L'enquête découvrit que cette jeune fille avait été victime de son père. Ce père bestial poursuivait depuis longtemps sa fille aînée, qui, pour éviter un malheur, dut s'enfuir de la maison paternelle. Il assouvit alors sa passion sur la personne de sa fille cadette. Le procureur voulait arrêter le père, mais l'affaire fut étouffée.

D'après certaines indications, il est permis de penser que cette forme secrète et insaisissable de l'infanticide est très répandue à Saint-Pétersbourg.

Ce sont surtout des femmes appartenant à la classe éclairée qui ont recours à ce crime. Tantôt ce sont des demoiselles, qui tâchent de sauver par ce moyen leur réputation virginale. Tantôt ce sont des dames qui, pour une raison quelconque, ne veulent pas devenir mères. Les spécialistes parmi les sages-femmes et les médecins, qui pratiquent avec une extrême habileté l'avortement, sont toujours disposés à rendre ce criminel service à leur clien-

tèle, qui doit être sans aucun doute fort nombreuse. Les femmes du monde aiment beaucoup les plaisirs. Elles se laissent facilement entraîner aux aventures amoureuses, mais elle n'aiment pas à être mères. Quant à leurs maris ou à leurs amants, ils ne sont pas plus scrupuleux et ne regardent pas l'avortement comme un délit, ou, tout au moins, comme délit grave.

On a remarqué que le nombre des crimes contre les enfants s'accroît dans l'Europe occidentale; il est probable qu'il en est de même à Saint-Pétersbourg.

Il faut dire pourtant que véritablement la philanthropie a fait beaucoup pour ces malheureux petits êtres.

Il existe une immense *Maison des enfants trouvés*, où l'on en élève des milliers; mais à en juger par l'énorme mortalité qui règne dans cette maison, et par le sort peu enviable de ces pupilles, on peut dire que l'organisation de cette maison laisse beaucoup à désirer. En outre, il a été créé de nombreux asiles, crèches, écoles, curatelles pour les enfants; mais, si généreuse que soit la charité

publique, des milliers d'enfants abandonnés restent sans secours.

Ce qu'il y a surtout de particulièrement révoltant, c'est le sort des enfants apprentis. Il y a à Saint-Pétersbourg des dizaines de milliers de ces petits malheureux qui languissent dans les greniers et les recoins infects des ateliers, sous le joug de patrons qui les regardent comme des bêtes de somme. On recrute ces enfants pour la plupart dans les campagnes, en les arrachant fort jeunes encore aux soins de leur mère, pour les mettre entre les mains de maîtres qui sont généralement grossiers, cruels et souvent vicieux. Il y a vraiment de quoi s'étonner de l'indifférence publique qui permet de confier des enfants à des gens de cette trempe, sans les soumettre à aucune surveillance.

Ce n'est que depuis peu de temps que l'autorité et la société ont commencé à prêter quelque attention au sort de ces malheureux enfants apprentis des ateliers, usines et manufactures. On a déjà fait quelque chose pour améliorer leur position confor-

mément aux exigences de l'humanité et des intérêts de la société.

Les débuts de cette amélioration furent précédés, dans la presse et devant les tribunaux, de toute une série de révélations au sujet du traitement cruel que les enfants subissent de la part de leurs patrons, de leur exploitation et du mépris complet de leurs droits. En prenant les enfants pour leur enseigner un métier, les maîtres sont guidés exclusivement par la cupidité. Les apprentis ne sont pas rétribués. Les patrons, voulant tirer d'eux le plus grand profit, tâchent de les utiliser le plus possible, tout en ne dépensant presque rien pour leur entretien.

Par conséquent, les apprentis sont toujours horriblement mal soignés et par contre surchargés d'un travail au-dessus de leurs forces, ce qui ruine leur santé.

Les exceptions à cet ordre de chose sont fort rares. On rencontre à chaque pas dans Saint-Pétersbourg de pauvres enfants ressemblant à de petits forçats, les cheveux coupés comme ceux des

détenus, le visage pâle et maladif, les mouvements mous, disgracieux, vêtus d'une espèce de robe de chambre avec des souliers en mauvais état et du linge sale et grossier. Ils trottent par les rues portant toujours quelque lourd paquet, car ce n'est que pour faire des commissions qu'on les laisse sortir.

Ordinairement, les patrons se dispensent de donner des chambres à coucher à leurs ouvriers et aux apprentis. Ils les font coucher et manger dans les ateliers malpropres et insalubres, où, n'ayant pas de lits, ils s'étendent n'importe où, sur les tables, sur le parquet ou sur un banc. On leur donne rarement quelque méchant matelas, jamais de linge de lit.

Au point de vue de la morale, la situation de ces enfants est pire encore. Il est déjà terrible qu'à cet âge si tendre ils soient privés des soins maternels, de l'influence salulaire de la famille.

Jetés tout d'un coup dans le milieu corrompu des villes, les enfants se démoralisent bien vite, car personne ne fait attention à leur éducation morale.

Après avoir appris ce métier enseigné au moyen de coups et d'injures, ayant perdu leur santé, ces « fils du peuple » donnent cette génération d'ouvriers prolétaires maladifs, épuisés, apathiques, moralement pervertis, amateurs des cabarets, souvent ivrognes incorrigibles et qu'on désigne à Saint-Pétersbourg par le nom collectif de « canaille ouvrière ».

Les paysans qui envoient leurs enfants en ville pour leur faire apprendre quelque métier ou le petit commerce croient qu'ils leur donnent un moyen sûr de se créer une position et de devenir plus tard les soutiens de leurs familles. Le commerce est particulièrement recherché par nos paysans, qui aiment à placer leurs fils dans quelque établissement commercial.

Ils croient que c'est là le chemin le plus rapide et le plus sûr pour faire fortune. Ils se basent sur l'exemple de capitalistes millionnaires qui ont commencé leur carrière par être « garçons » dans quelque boutique, et en cela ils ont raison.

La plupart des représentants des plus riches

maisons ont été dans leur jeunesse petits employés, mais il ne s'ensuit pas que tout garçon, tout employé puisse devenir riche. C'est, au contraire, l'exception, le plus petit nombre, et, en général, ce ne sont pas les plus honnêtes qui parviennent à la fortune. Ce sont ceux qui ont le plus profité des grands ou petits moyens qui se passent de patrons à employés comme une tradition pour tromper le client. Que la probité commerciale est chose rare ! Après tout, l'excuse n'est-elle pas dans l'expérience ? A-t-on jamais vu un honnête commerçant faire promptement fortune ?

Or, comme garçons et employés cherchent avant tout à faire fortune, il n'est dès lors pas étonnant qu'ils prennent de préférence un chemin qui n'est pas celui de la probité. Il faut convenir toutefois qu'à cette règle il y a de notables exceptions.

Quant à ceux qui ne réussissent pas, la généralité, ils forment la tourbe sans cesse grandissante des déclassés. Ayant acquis un faux verni au contact de la société urbaine, ils se considèrent

comme des êtres supérieurs à leur origine. Revenir en arrière serait pour eux déchoir. Ils s'enfoncent alors davantage dans l'ornière fangeuse qui les mène au borbier final, et tous sont à jamais perdus pour la famille, la société et la patrie.

En général, si on étudie de plus près ce phénomène, on doit reconnaître que les villes de Russie, et surtout la capitale, présentent sous ce rapport une agglomération favorable à la décadence physique et morale d'une grande partie des habitants de l'empire.

Il convient de revenir à la question des apprentis afin de bien démontrer par des faits précis la condition dans laquelle les tiennent les patrons. Le meilleur moyen de se convaincre n'est pas celui qui consiste à écouter les plaintes formulées devant les tribunaux, plaintes journalières, incessantes et lamentables.

Dans toutes les plaintes portées contre les patrons, il s'agit du mauvais entretien des apprentis ou de la cruauté du maître à leur égard. La vie des apprentis est quelquefois à tel point déplorable,

qu'ils se décident souvent d'eux-mêmes à porter plainte à la police et aux juges.

Un jour, tous les apprentis d'un riche entrepreneur de menuiserie vinrent en foule chez le gouverneur de la ville pour porter plainte contre leur patron qui ne leur donnait pas même l'indispensable. Une enquête fut ordonnée. Elle révéla des choses horribles. Les enfants vivaient dans un atelier étroit et infect, dont les murs n'avaient pas été peints depuis des années et le parquet jamais lavé. Les apprentis n'avaient pas de lit. Quelques-uns d'entre eux avaient seulement des vieux matelas sales, dont ils se servaient d'une manière bizarre.

— Nous avons pour nous coucher qu'un matelas, raconte un des plaignants, qui nous sert à la fois de couverture et d'oreiller.

— Que voulez-vous dire par là ? demanda le juge.

— C'est la vérité ! nous nous couchons sur l'établi et nous nous couvrons avec le matelas.

On constata que ces malheureux n'avaient pres-

que pas de vêtements. Leurs habits de travail ne se composaient que de leur chemise et encore ce haillon était-il sale et déchiré. La plupart d'entre eux n'avaient pas de bottes, et si quelques-uns en avaient, c'était plutôt des choses informes qui avaient peut-être bien été à une époque éloignée des chaussures.

— Avez-vous des bottes ? demanda le juge.

— J'en ai bien, mais voyez comme elles sont ! répondit l'interpellé, en montrant son pied chaussé d'une espèce de botte, totalement dépourvue de semelle.

Le patron leur donnait des chaussures en entrant chez lui, mais pour un temps indéfini, pour toute la durée de leur apprentissage, c'est-à-dire cinq ou six ans, voire même sept ans. Leur pardessus se composait d'une espèce de robe de chambre de coutil, qui leur servait aussi un temps indéterminé et qu'ils portaient hiver comme été. Grâce à cet habit léger, les enfants étaient continuellement malades et quelques-uns d'entre eux furent atteints de rhumatismes. Leur nourriture était abominable,

et parfois le patron ne leur donnait rien pour les punir de quelque faute légère ; mais, en revanche, il ne leur ménageait jamais les coups, car l'apprentissage n'est, paraît-il, pas possible sans ça.

— Est-ce que tout cela est bien vrai ? demanda le juge de paix à un ouvrier témoin.

— Avec nous, tout est possible, monsieur le juge, répondit celui-ci d'une manière fort expressive.

Dans cette affaire, il y a encore une chose caractéristique. Avant que la cause ne fût venue au tribunal, la police avait déjà fait des remontrances au patron, l'invitant à améliorer le régime auquel il soumettait les enfants et à ne pas les traiter d'une manière si rude. Celui-ci ne prêta aucune attention à ces avis. C'est alors qu'on se décida à le traduire devant la justice. A l'audience, il prit la mine d'un accusé innocent. Il avait l'air de faire ses réponses avec une sincérité parfaite. Lorsqu'il apprit de quoi on l'accusait, il se « trouva mal ». Le pauvre patron faillit tomber sans connaissance, et au cours du procès, il montrait une

surprise profonde comme le ferait un homme qu'on s'amuse à mystifier.

— C'est assurément Antochka qui m'a joué ce tour, disait-il, en désignant un des apprentis, qui avait organisé, selon lui, tout ce complot de méchanceté.

Ce qu'il y a de plus horrible, c'est que les gens de cette sorte sont réellement convaincus de leur innocence. Leur entendement n'est pas fait pour comprendre cette simple chose, que les apprentis ne sont pas des animaux domestiques et que, par conséquent, on ne doit pas les traiter comme tels. Il est probable même que les patrons se comportent mieux avec les animaux.

Ce fait est un des plus caractéristiques en ce genre.

Les sévices exercés sur les apprentis sont pour la plupart des peines temporelles qu'on leur inflige pour chaque faute qu'ils commettent. Les peines corporelles existent partout, et aucune imagination ne peut concevoir le degré de sévérité qu'elles atteignent. L'immoralité et l'illégalité de la violence

et des punitions corporelles sont loin d'être comprises par la masse.

Si notre pédagogie domestique, secondée par la pratique séculaire, confond le verbe « enseigner » avec le verbe « battre », si, il y a peu de temps encore, les punitions corporelles faisaient la base de l'éducation populaire, il est malheureusement impossible de s'attendre à ce que les idées sur les punitions corporelles changent radicalement, à bref délai, dans l'entendement de la masse (1). On pourrait peut-être se réconcilier avec les idées du *Domostroi* (2), si ces punitions étaient vraiment paternelles et ne se transformaient pas souvent en massacre des innocents. Les patrons se servent dans ces circonstances non seulement de verges, de cordes et de leurs poings, mais aussi de tout ce qui leur tombe sous la main : marteau, bûches, tringles de fer... Il arrive même que

(1) Il y a à peine 20 ans que les punitions corporelles ont été abolies par la loi.

(2) *Code des règles de la vie domestique* rédigé à l'usage des fidèles orthodoxes par le pape Silvestre.

de ces pauvres enfants sont mutilés au point de rester infirmes pour la vie. On les torture, en outre, tellement, qu'une fustigation n'est rien en comparaison avec les moyens employés.

— Si on ne bat pas les apprentis, il n'y a plus d'apprentissage..... Comment pourrait-on les corriger autrement? Si l'apprenti fait mal sa besogne, ne veut pas vous obéir, détériore le matériel, faut-il lui pardonner tout ça?.... C'est impossible!.... Personne ne voudrait alors d'apprentis dans ces conditions, disait devant le tribunal, pour se justifier, un patron, du ton le plus sincèrement convaincu.

Cette idée que les punitions corporelles sont indispensables se rencontre non seulement dans le milieu des artisans ignorants, mais elle domine aussi parmi les gens de la classe plus instruite, parmi les commerçants ayant de grands établissements.

En voici un exemple :

Un jour, un maître de chant, un artiste bien connu et très aimé du public, fut traduit devant le

tribunal. Sa chapelle, qui avait acquis une grande renommée, se composait en majeure partie d'enfants apprentis recrutés aux mêmes conditions que les apprentis-ouvriers des ateliers. L'artiste, en les recrutant, faisait avec leurs parents un contrat aux termes duquel il avait droit absolu de disposer de ses élèves comme bon lui semblerait. Le procès qu'on lui intenta démontra comment il usait de ses prétendus droits.

Un de ses élèves, garçon de 12 ans, se plaignit d'avoir été battu par son maître.

Le médecin-légiste constata que l'apprenti avait le long du dos et sur les côtes de larges échymoses et des cicatrices. Ces blessures provenaient de ce que son maître l'avait battu avec une ceinture de cuivre garnie de plaques de même métal, faisant partie du costume pittoresque du chœur. Cette punition avait été infligée à l'enfant pour s'être absenté sans permission afin de voir sa mère, pour avoir oublié de souhaiter le bonjour à son maître.

Une autre fois, on traduit devant le juge une dame instruite, qui tenait un magasin de modes, avec

un atelier, dont la majeure partie des ouvrières étaient des apprenties. Une fois, cette dame envoie une de ses apprenties, jeune fille de 16 ans, pour lui chercher des verges. La jeune fille exécute l'ordre, croyant que les verges étaient destinées à sa camarade, la petite Dacha ; mais à peine était-elle entrée, qu'une foule d'employées et d'apprenties, obéissant au signe de leur maîtresse, se jettent sur elle, la renversent, lui lient les mains et les pieds, la déshabillent et commencent à la battre. La malheureuse ne savait même pas pourquoi on la battait. C'est après l'exécution seulement qu'elle apprit qu'on la soupçonnait d'avoir volé un peloton de fil !

Ce qu'il y eut de curieux dans le cours de ce procès, c'est le témoignage d'une des camarades de la plaignante, qui déclara qu'elle ne voyait rien d'illégal, rien d'extraordinaire dans ce fait, car elle était convaincue que la patronne avait « le droit de rosser les élèves ».

Cette déclaration prouve jusqu'à quel point les théories du Domostroi sont encore vivaces.

Si l'on passe aux relations entre parents et enfants, on voit là aussi, comme un phénomène ordinaire, des exemples d'indifférence et de cruauté. On trouve nombre de mauvais parents, même dans la classe éclairée, parmi les gens instruits.

Les exemples fourmillent ; ils sautent aux yeux. Les pédagogues qui ont affaire à toute une foule d'enfants de différentes classes savent parfaitement à quel point sont souvent pervertis les adolescents, et pervertis précisément par leurs parents. La science de l'éducation est à Saint-Pétersbourg encore à l'état d'enfance et chez la plupart des parents elle est tenue dans un mépris complet. L'absence de tout système dans l'éducation, la faiblesse et l'inégalité des exigences, la déférence, l'indulgence, le despotisme, l'arbitraire, les mauvais exemples, — tout cela à la fois, — telle est la sphère morale où grandissent des milliers d'enfants.

Donc, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on découvre de temps en temps chez les enfants des

exemples d'une perversion morale surprenante. On pourrait plutôt s'étonner de ce que malgré les mauvaises conditions générales de son éducation, la jeunesse pétersbourgeoise se distingue quand même par des traits sympathiques dans sa façon de penser et dans ses aspirations vers la justice et le bien de l'humanité.

Voici un procès qui fit beaucoup de bruit à Saint-Pétersbourg. Il serait difficile de trouver un autre fait où la vie gâtée d'un enfant fut dévoilée publiquement d'une manière aussi saisissante.

« Puis-je me reprocher quelque chose ? demande dans son journal le jeune Kolia, âgé de 15 ans, héros de ce drame. J'aurais pu dire beaucoup de choses en réponse à cette question, si je ne craignais pas que ce cahier ne tombe entre les mains de mon père et ne lui apprit ainsi le secret de ma vie, depuis l'âge de 14 ans. Beaucoup de changements, beaucoup de désillusions, beaucoup de mauvaises qualités se développèrent chez moi ! Dès cette époque, mon sang fut en mouvement et me poussa à de tels actes qu'à leur souvenir je

sens la sueur froide venir sur mon front... Mon cœur, qui ne pouvait supporter auparavant la vue des moindres souffrances de mes semblables, s'est endurci. Je suis devenu athée, à moitié *libéral*. J'aurais donné beaucoup pour devenir de nouveau chrétien, mais ce n'est plus possible, il est maintenant trop tard ! J'ai acquis certaines idées telles que je ne les saurais souhaiter même à mon ennemi, par exemple sur les relations entre les parents et les enfants et entre... homme et femme... Je m'efforce de ne pas avoir d'idole, et malgré tout, j'en ai une. Mon idole, c'est ma propre personne, je ne songe qu'à moi, je n'aime que moi-même. On me nourrit, on m'habille, etc.,... mais tout cela m'est pénible. Quel sera mon sort ? Mécontent de l'état actuel des choses, mécontent des types humains, il est peu probable que je trouve jamais une personne qui me convienne, donc il me faudra passer toute ma vie dans la solitude. Et c'est lourd, cette vie de solitude ! C'est lourd de rester incompris et non apprécié. Tout mon espoir est dans la médecine et dans la musique, qui m'aideront à

acquérir la gloire ! Mais pour cela il faut avoir du génie et du charlatanisme aussi. Encore faut-il une longue vie et une santé robuste. Sans autres ressources que ma tête et mes mains, je devrai faire mon chemin et me créer une position au moyen du travail. J'espère que l'amour-propre et la persévérance m'aideront. En tout cas, il sera long à attendre, le moment où ma gloire fera du bruit. »

Pourrait-on croire, sans être prévenu, que ces lignes furent écrites par un enfant de 15 ans ? A 14 ans, déjà ce garçon a des « secrets » qu'il n'ose pas confier au papier même et dont le souvenir lui fait monter la sueur froide au front...

A 14 ans, son sang fut mis en mouvement ! On comprend aisément ce que cela veut dire. Dans le cours du procès on constata, en effet, qu'à cette époque, il eut une liaison avec une gouvernante française, plus âgée que lui de 15 ans. Ce n'était pas sa seule maîtresse ! A 14 ans, il est désillusionné en tout et de tous ! Il ne croit plus en Dieu, nie le christianisme ; ses idées sur les relations

entre les parents et les enfants sont tellement sombres, qu'il ne voudrait pas qu'elles soient partagées, même par son ennemi. A 14 ans, il n'aime que lui seul ! En un mot, ce philosophe est à tel point blasé et aigri, que vraiment il serait difficile de s'imaginer quels plaisirs il pouvait encore espérer de la vie ! où devait-il chercher cette joie et cette poésie qui distinguent la jeunesse rêveuse ? Et la société, que peut-elle attendre de ce vieillard de 15 ans, égoïste, incrédule, malade au physique autant qu'au moral ?

Toutes ces tristes conclusions se basent non seulement sur le journal de notre héros, mais encore sur les faits constatés par l'enquête judiciaire.

La justice a dévoilé le mystère des mœurs et de l'éducation de la jeunesse de cette classe privilégiée qui jouit de tant de prérogatives. Le père de notre héros était un homme assez riche, colonel remplissant une fonction importante. Lui et sa femme étaient gens du monde, instruits; ils faisaient tout pour instruire leurs enfants, pour les rendre capables

de se créer une carrière. Le héros de notre drame était l'objet de leur amour et de leurs soins particuliers, mais le résultat de tous ces soins fut que Kolia, enfant intelligent et bon, fut entièrement gâté et mourut à la fleur de l'âge.

Ses parents lui permettaient de mener la vie d'un homme à l'âge où il n'était qu'un enfant. Il jouait aux cartes avec les grands, perdait des sommes considérables, faisait la cour aux jeunes demoiselles, etc... Sa liaison avec la gouvernante française, amie de la maison, était presque publique, tellement il se gênait peu. Avec ses camarades, il organisait des parties de plaisir, de petites soirées bruyantes où tous ces enfants « sages » buvaient souvent jusqu'à l'ivresse. Marguerite, la gouvernante, assistait souvent à ces soirées et sa conduite était d'un sans-gêne complet. Elle permettait aux jeunes gens d'ôter leurs vestons, les tutoyait, buvait avec eux, bref, mettait toute convenance de côté. On vit parfois de telles indécences dans ces parties, que les témoins eurent honte de les relater devant le tribunal.

Malgré cette vie joyeuse, Kolia finit par le *suicide*. Sa mère le trouva un matin mort dans son lit. L'autopsie constata qu'il était mort empoisonné. Les soupçons se portèrent sur Marguerite, qu'on croyait être jalouse. On ordonna une enquête, qui amena le procès. La gouvernante française fut acquittée. On suppose que le jeune homme avait commis le suicide dans un accès de mélancolie noire, qui semble hors de doute quand on songe à ses mémoires, pénétrés du ton d'un profond désespoir.

D'ailleurs, les suicides des enfants ayant pour causes la mélancolie et la déception ne sont pas malheureusement rares en ce temps-ci. Les enfants d'aujourd'hui, surtout ceux de la classe instruite de la capitale, se développent trop vite, goûtent sans distinction à tous les fruits de l'arbre de la science du bien et du mal, se démoralisent promptement dans le milieu débauché et vicieux qui les entoure et s'imprègnent de scepticisme par contagion, de sorte que les moindres désappointements portent fatalement cette catégorie de jeunes

gens vers le suicide. Encore une fois, ces phénomènes ne doivent point étonner ; ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que la majorité de la jeunesse russe, malgré les conditions détestables du sort, conserve quand même sa fraîcheur, sa sérénité d'esprit et ses forces vitales.

Outre l'indifférence, on rencontre encore la cruauté de la part des parents envers leurs enfants ; cette cruauté se rencontre sans doute le plus souvent chez des parents appartenant à la basse classe de la société, où les mœurs sont généralement grossières et rudes, où l'idée sur l'autorité paternelle s'identifie avec le despotisme qu'on croit être indispensable pour le bonheur de la famille. Mais aussi le despotisme féroce envers les enfants ne fait pas défaut chez des parents appartenant à la classe instruite.

On se rappelle encore le procès scandaleux qui se jugea à Saint-Pétersbourg, il y a une dizaine d'années.

Le prévenu, riche banquier fort connu, M. Kronberg, fut accusé d'avoir torturé sa fille. Ce gentle-

man d'une éducation supérieure, homme mondain, « européen » dans tout le sens de ce mot, fut convaincu d'une cruauté barbare, implacable, envers son enfant. Il battait la petite avec une telle férocité, que les cris de l'enfant attirèrent enfin l'attention de la police. L'examen médical constata que tout le corps de la malheureuse petite fille était couvert de meurtrissures terribles. Les témoins ont déposé que le père lui donnait des coups de poing sur le visage si brutalement, qu'il en résultait des hémorragies nasales. Mais d'habitude, la correction se faisait au moyen de verges, qui ont été présentées au tribunal, et desquelles l'enfant martyrisé disait naïvement aux juges :

— Papa disait que ce sont les meilleures verges qu'on puisse trouver, et lorsque maman le priait d'ôter le gros nœud, il ne voulait pas le faire disant que cela donnait plus de force aux verges.

Parmi les pièces de conviction figura un instrument vraiment parfait dans son genre. C'était un grand faisceau de branches de sorbier, ayant les bouts usés et qu'on pouvait ne regarder sans frémir.

La sympathie pour l'enfant et l'indignation contre son bourreau furent d'autant plus grandes que la petite se distinguait, d'après le témoignage de tout le monde, par sa bonté et par son caractère doux et aimable. Ainsi, le père ne pouvait pas chercher d'excuses en invoquant le mauvais caractère de son enfant.

On disait que c'était l'influence de sa maîtresse, que la petite appelait maman, qui le poussait à maltraiter son enfant, mais cette supposition ne se justifia pas non plus.

Mais si dans cette affaire la maîtresse se trouva être innocente, il y a d'autres exemples où les maîtresses ou les marâtres torturent les enfants de leurs amants. Du moins, plus d'une fois on a traduit de ces « méchantes belles-mères » devant le tribunal. L'une d'elles, par exemple, jeta son beau-fils par la fenêtre, « par hasard », disait-elle.

IX

L'amour hors la loi.

Les vices honteux. — La prostitution partout. — La débauche secrète. — Entremetteuses et grandes dames. — Les Allemandes, les Juives, les Françaises. — Courtage par photographie. — La vertu d'une fiancée. — Les modistes, les gouvernantes, les servantes. — Bonnes à tout faire. — Concubinage. — Ouvriers et ouvrières. — « Chérie » et « soupirants ». — L'adultère. — « Femme entretenue ». — La baronne de Kaula. — Pseudo-grossesse et fausse maternité. — M. Alphonse. — Actrices et danseuses. — Histoire d'un soldat. — Le viol. — Histoire de Véra.

Lombroso, le savant italien, qui a publié des études remarquables sur la pathologie morale de la société contemporaine de l'Europe, constate, entre autres choses, ce fait désolant et bien caracté-

téristique, qu'avec le progrès de la civilisation augmente, dans une proportion effrayante, le nombre des crimes causés par la sensualité. C'est ainsi qu'il désigne les différentes formes d'infraction aux règles courantes consacrées par la morale et par la loi, concernant les rapports entre les deux sexes.

Il est vrai que ce phénomène existe, mais il est injuste d'en chercher la cause dans la civilisation. Ce n'est pas la civilisation, c'est plutôt le manque de civilisation, l'insuffisance de son extension, sa falsification, et sa dénaturalisation qui en sont les causes.

Un Européen, qui est vraiment civilisé dans toute l'acception du mot, est sans doute plus humain, plus chaste et plus noble dans ses rapports sexuels que son ancêtre primitif à l'état sauvage. Mais il est regrettable que les Européens civilisés soient encore très rares particulièrement en Russie et surtout à Saint-Pétersbourg, dont les mœurs à ce point de vue présentent, même pour un observateur superficiel, un tableau honteux et attristant.

On a déjà vu un coin de ce tableau dans un chapitre précédent à propos de la famille et du mariage à Saint-Pétersbourg. Il faut maintenant, pour compléter cette étude, porter notre attention sur les faits de prostitution qui restent en dehors du contrôle de la police des mœurs et de l'action de la loi. Sans doute, il sera impossible de pénétrer dans tous les recoins de cet abîme social. On ne pourra en indiquer que les traits caractéristiques au moyen de quelques exemples frappants et typiques.

Il a été démontré que la proportion dans le nombre des personnes des deux sexes dans la capitale est tout à fait anormal. Les célibataires y prédominent et le nombre des familles y est très restreint. Ces faits, à eux seuls, ont permis déjà de prévoir l'existence de la prostitution secrète et d'en fixer approximativement l'étendue. Il est clair que dans une ville où sur 100 femmes il y a 125 hommes, où sur 5 hommes adultes 4 sont célibataires, où, enfin, le nombre des mariages légitimes est si restreint, les rapports entre les

deux sexes ne peuvent rester dans les limites de la loi et de la morale.

Avec ses théâtres, ses clubs, et surtout ses cafés-chantants, et ses « classes de danse », telle que la fameuse classe Malinnik, où dans l'atmosphère des vapeurs alcooliques s'étalent les sales amours de l'écume de la société, Saint-Pétersbourg offre une terre féconde à la débauche et aux vices les plus honteux. Il existe, pour le même but honteux, une multitude de restaurants avec des cabinets particuliers plus ou moins confortables. Les meilleurs, les plus renommés et les plus fréquentés, situés dans les rues les plus belles, ont tous de semblables cabinets. La même hospitalité est offerte par beaucoup d'établissements de bains qui sont ouverts jour et nuit. On connaît aussi des asiles aristocratiques, des rendez-vous *romantiques* qui ne sont accessibles qu'aux personnes de la bonne société, qui dépensent des sommes folles pour satisfaire leurs goûts. On ne peut pénétrer dans ces maisons qu'au moyen d'une recommandation. En réalité, ce sont des

maisons de tolérance secrètes, destinées aux gens riches et aménagées avec un certain luxe. Elles ont un cachet, un chic particulier que l'on fait naturellement payer cher aux habitués. Ces maisons sont dirigées le plus souvent par des femmes élégantes, anciennes personnalités du demi-monde, et aussi souvent par des veuves qui portent quelquefois des noms connus et des titres distingués. Quelques-unes de ces dames obtiennent même une certaine notoriété dans la chronique scandaleuse et leurs noms sont connus de tout le monde. Il est d'usage, on ne sait trop pourquoi, de les appeler par leur petit nom : Amalia Ivanovna, Carlotta Karlovna, etc. Ce sont généralement des étrangères, des Allemandes et des Juives. Il ne faut pas oublier aussi les modistes françaises, qui souvent, sous l'innocent métier de couturières, cachent celui de maquerelles.

On raconte des choses monstrueuses sur la conduite de leurs clientes élégantes, sur le cercle de leurs connaissances, et ces récits compromettent gravement la réputation de certaines dames du

grand monde. Quelques-unes de ces maquereilles ont même un renom de sorcières. On dit que pour une certaine somme, elles peuvent procurer n'importe quelle femme qu'on désire, même celles qui ont une réputation de vertu. Certes, c'est une légende ; mais voilà un fait qui nous a été raconté par un témoin.

Il y a quelques années, un groupe de jeunes gens appartenant au grand monde alla dans une de ces maisons dirigée par une nommée Amalia Ivanovna, qui exerçait son métier au moyen des portraits-cartes de ses clientes. L'hôte choisissait selon son goût un portrait, faisait sa commande, et au jour indiqué, l'original se présentait et se mettait à sa disposition. Dans ces albums, dit-on, on trouvait des portraits de personnes que nul n'aurait jamais osé même soupçonner. Ces livres, bien entendu, étaient tenus dans le plus grand secret et ne s'ouvraient que pour les yeux de gens sûrs et assez riches pour payer de grosses sommes à Amalia Ivanovna et à ses clientes. Or, quelle ne fut pas la stupéfaction d'un de ces jeunes gens, en

examinant ces albums, d'y rencontrer le portrait de sa fiancée, une jeune fille convenable, appartenant à la haute société et que tout le monde considérait comme un ange de pureté et d'innocence ! Le jeune homme ne voulut pas en croire ses yeux. Il interrogea la maîtresse de la maison, et se convainquit que c'était bien sa fiancée ; mais, soupçonnant une fraude, il voulut s'en assurer. Il demanda donc qu'Amalia Ivanovna lui procurât un rendez-vous avec l'original du portrait. Amalia Ivanovna fut à la hauteur de sa profession. A l'heure convenue, le jeune homme trouva sa fiancée prête à lui vendre ses charmes... Quelques jours après ce rendez-vous, il se brûla la cervelle.

Il n'est pas douteux qu'il y ait un peu d'exagération dans ce qu'on raconte à propos de ces entremetteuses du beau monde, mais il est indiscutable que parmi les clientes de ces personnes, on trouve non seulement les prostituées de profession, mais aussi des dames comme il faut, portant le masque d'une parfaite honnêteté. Ces dames sont poussées à la débauche quelquefois

par la dépravation de leur tempérament, mais le plus souvent par intérêt. Ces femmes ont des goûts recherchés, veulent vivre joyeusement, suivre la mode, avoir une loge à l'Opéra italien, etc., et cependant ni leur mari, ni leurs parents ne sont en état de procurer toutes ces choses... Eh bien ! La pauvre petite dame n'a qu'à se procurer elle-même les moyens de satisfaire à tous ces besoins qui font tout le charme de sa vie. Dans ce cas, les services d'Amalia Ivanovna sont une bonne fortune.

Ce phénomène abominable est si évident, qu'il n'est pas possible d'en nier ou d'en cacher l'existence.

En général, à Saint-Pétersbourg la prostitution clandestine est bien plus étendue que la prostitution franche, professionnelle ; elle trouve « table et domicile sous chaque feuille », selon l'expression d'une fable russe. Au moins si elle ne dépassait pas les limites de la rue et de tous ces repaires aux noms divers ! Mais, par malheur, la débauche s'établit souvent à côté du foyer domestique et

parfois dans son sein même. Elle enlace les relations conjugales, elle infecte les enfants exposés dès les premières années de leur existence aux exemples vicieux que leur donnent leurs parents et les domestiques de la maison paternelle. Quant aux servantes de la capitale, on sait qu'elles sont toutes profondément perverties. Les jeunes filles qui viennent en masse de la campagne à Pétersbourg pour s'y placer en qualité de bonnes, cuisinières, blanchisseuses, etc., se corrompent bien vite, grâce aux Lovelaces sans nombre qu'elles rencontrent à chaque pas, en commençant par le « monsieur » et en finissant par le soldat de la garde impériale... Il faudrait être une vestale pour résister à tant et tant de tentations venant de tous côtés. C'est avec raison qu'on peut dire positivement que l'énorme majorité des servantes pétersbourgeoises se compose de prostituées. Certes, la surveillance officielle des mœurs ne les atteint pas. Elles ne se prostituent pas dans le sens propre de ce mot, quoique leur légèreté leur rapporte tout de même quelque chose. Il arrive même de ren-

contrer parmi les cuisinières des personnes assez heureuses pour se créer une position au moyen de leur complaisance. Elles épousent quelquefois leurs séducteurs et s'élèvent ainsi aux rangs des « dames ». On dit que ce sont surtout les vieux célibataires de la classe de tchinovniks qui courent leurs liaisons avec leurs cuisinières par un mariage. Il va sans dire que ces cas de mariage sont fort rares. Le plus souvent, ces débauchées, ayant perdu le goût du travail, deviennent des prostituées de profession.

Un autre milieu qui se prête tout aussi facilement à la corruption, c'est celui dans lequel vivent les couturières, les modistes et les autres ouvrières, s'occupant d'ouvrages manuels toujours très mal rétribués. La plupart de ces jeunes filles s'adonnent à la prostitution pour y chercher un peu de plaisir, tout autant que pour en retirer quelque ressource dans le but d'augmenter leur salaire insuffisant ; mais beaucoup d'entre elles abandonnent leur métier pour toujours et deviennent des prostituées de profession.

Dans cette catégorie, on peut placer aussi cette masse de jeunes femmes pauvres, isolées, qui demandent par la voie de la presse des places d'employées de bureaux, de femmes de ménage, de dames de compagnie, etc. Souvent ces demandes d'emploi sont proposées sous une forme qui ne laisse place à aucun doute sur le vrai sens de ces propositions. L'usage a créé pour cet état de chose un langage conventionnel, qui s'étale dans les journaux. On peut lire journellement dans les annonces, qu'une veuve, une jeune fille, ou tout simplement une jeune personne, sachant faire le ménage, désire une place chez un garçon ou un veuf. Quelquefois ces jeunes personnes, pour se donner plus d'importance, ajoutent qu'elles appartiennent à la noblesse, qu'elles connaissent plusieurs langues étrangères et qu'elles sont diplômées. Leur appel ne reste sans doute pas sans réponse. Les amateurs d'aventures de ce genre sont même parfois si pressés de profiter de la moindre aubaine qu'ils flairent souvent l'aventure là où la demandeuse ne recherche qu'un travail honnête.

Ainsi ils se présentent parfois chez des jeunes filles instruites, qui, en faisant publier leurs annonces, cherchaient réellement des places de gouvernantes, de lectrices, d'institutrices. Ces mésaventures de Lovelaces se trompant d'adresse ont été dévoilées plus d'une fois par la presse. Il arrivait même que les plus entreprenants d'entre eux étaient traduits devant les tribunaux pour outrage à l'honneur de la femme.

Les mœurs des ouvriers de fabrique et des manœuvres pétersbourgeois ne se distinguent pas non plus par la chasteté, surtout dans les ateliers où les deux sexes travaillent ensemble. Les ouvriers et les ouvrières, comme en général tous les paysans venus à Saint-Pétersbourg pour chercher du travail, sont tous des jeunes gens non mariés ou bien vivant séparés de leurs femmes ou de leurs maris. Par conséquent, les liaisons illégales sont tellement fréquentes dans ce milieu, qu'on en est venu à les considérer comme une chose tout à fait ordinaire. Elles se forment ainsi ouvertement et personne n'en est offusqué. On dirait qu'ici le concubinage est

sanctionné par la coutume. Il y a certaines garanties obligatoires pour tous et il a même amené une phraséologie spéciale. Ainsi, par exemple, la jeune fille qui a une liaison avec un jeune homme se nomme sa « chérie » et lui son « soupirant ». Ces liaisons sont assez durables et se distinguent par une chasteté relative. Le soupirant et sa chérie sont fidèles l'un à l'autre pendant le temps que dure leur liaison. Les camarades de celui-ci se gardent bien de faire la cour à son amoureuse. Si l'un d'eux s'y hasardait, il courrait risque d'être rudement battu par l'amant et ses camarades. Il est d'usage également que les jeunes gens travaillant dans une même fabrique protègent les jeunes filles employées avec eux contre les poursuites et galanteries des jeunes gens étrangers à la fabrique, ce qui donne souvent lieu à de terribles batailles. Enfin, il faut remarquer, à l'honneur de cette classe, que ces liaisons libres ne portent nullement le caractère de vente ou d'achat. Ici, la liaison se fait par amour, librement, sans aucune influence de l'intérêt. La « chérie » ne ressemble en rien à une

femme entretenue, c'est plutôt la camarade de son soupirant. Elle a son gain à elle, lui aussi. Ils sont indépendants l'un de l'autre sous ce rapport. Lorsque la liaison est formée, la jeune fille continue d'aller à la fabrique et sa position sociale ne change en rien. C'est plutôt son amant qui profite quelquefois de son gain et non elle du sien.

Sous ce rapport, l'adultère dans la classe inférieure diffère considérablement de l'adultère commis dans les classes instruites, riches et privilégiées, et au désavantage de ces dernières tant au point de vue du genre de vie que par la situation de la femme. Contrairement au type de la « chérie » créé par le libertinage du bas peuple, la sensualité des classes élevées a créé la « femme entretenue ». Ces deux types, identiques par leur origine et par rapport à la famille, n'ont rien de commun au point de vue social et moral. Comme on vient de le dire, la liaison illégale n'influe en rien sur l'état civil de la « chérie », ne lui ôte pas son indépendance matérielle, ne la transforme pas en une prêtresse de Vénus-Vulgivague, comme c'est le cas pour pres-

que toute femme entretenue. La « chérie » ne perd pas sa dignité ; elle reste toujours ouvrière, demeure toujours une personne libre, capable de se défendre. La liaison intime pour elle n'est pas une affaire qui aborde toutes ses pensées, mais seulement un plaisir, un bien, un refuge pendant les heures de liberté. La femme entretenue est tout autre par la condition et par le type honteux. C'est un produit de la débauche épicurienne de Saint-Pétersbourg. Le titre de « femme entretenue » est une injure mortelle pour une femme honnête.

Le concubinage où la femme entretenue joue le rôle de la femme légitime est une parodie du mariage. Il est basé, lui aussi, sur un certain contrat qui n'est pas contresigné chez un notaire. L'objet du contrat, ce sont les faveurs de la « belle » en échange desquelles l'autre parti contractant se charge de fournir telle ou telle condition d'existence selon sa beauté, son élégance, sa situation, etc. Du reste, la question d'argent se cache au fond de chaque roman, quel que soit son dénouement, régu-

lier ou non. Si, dans les conditions de la vie actuelle, l'homme, pour jouir de la femme, même dans la cas de l'amour légitime, est obligé de l'acheter, cela est d'autant plus admissible dans le cas d'amour illicite. Donc, si l'on forme une liaison, on prend une femme qu'on doit entretenir. C'est une condition *sine qua non*. Il s'agit ici de ce milieu civilisé où la femme, même celle de nos jours, est élevée spécialement et exclusivement pour l'amour, pour le rôle d'odalisque de harem. Il est des femmes qui ne savent autre chose qu'inspirer l'amour à l'aide de séductions acquises par suite d'une éducation spéciale. Hors de là, elles ne sont capables de rien. C'est là le type de demoiselle ou de dame sur lequel se façonnent toutes ces femmes entretenues qui, hier encore, couraient les rues, nupieds, exécutant les ordres de quelque patronne de magasin de modes.

Sur le marché de l'adultère, on voit s'établir un prix déterminé pour le sujet. Chaque sujet est classé selon sa valeur en catégories, comprenant des types définis, dont les gens bien renseignés

savent toujours à merveille la valeur, ou pour mieux dire la cote.

Il y a même une élite qui se trouve au-dessus de tout classement, le dessus du panier.

Du reste, les prix sont en général assez élevés sur ce marché. Toute femme entretenue, par sa position même, est obligée de pousser son amant à faire pour elle le plus de dépenses possible. D'abord, sa vie étant tout à fait vide, oisive, sans but aucun, elle est entraînée vers les plaisirs, les dépenses exagérées et ruineuses par son amant. Enfin, chaque femme qui se vend a un intérêt à élever son prix, car l'acheteur vaut la marchandise. Le prestige de la chèreté est le meilleur diplôme sur ce marché, c'est également un véritable appât pour tout débauché.

Les mots maitresse, amante, ne sont plus d'usage aujourd'hui, et lorsque le Pétersbourgeois rêve de l'amour, il se représente, non une amante, mais une femme entretenue.

Cette expression si répandue, quoique sonnante fort mal à l'oreille, définit parfaitement le fond de la chose.

La femme entretenue est réellement l'objet du rêve de beaucoup de personnes, mais il n'y en a pas beaucoup qui peuvent réaliser ce rêve.

D'après la mesure pétersbourgeoise, celui qui a une femme entretenue est sur la voie d'une carrière brillante, car cela prouve un certain degré d'aisance.

« Il a une femme entretenue », dit-on d'un homme dont on veut indiquer le bien-être d'une manière positive. Et en effet, pour arriver à la possibilité de mettre dans ses meubles une femme entretenue, le Pétersbourgeois doit attendre de longues années.

Ordinairement, ce sont les gens bien posés qui mettent dans leurs meubles une femme entretenue, les gens, par exemple, arrivés, au grade de conseiller d'État.

La liaison avec une femme entretenue donne un certain caractère de solidité et de sagesse. Les gens mariés, eux aussi, ont des femmes entretenues, quelquefois même plusieurs à la fois, et ils ne s'en cachent pas beaucoup. L'adultère d'un

homme est envisagé en Russie avec tolérance, et puis qui donc pourrait les condamner, puisque chacun se sent plus ou moins coupable?

On s'enorgueillit même d'avoir une femme entretenue, on tire vanité de sa beauté, de ses toilettes, de son équipage, etc., etc. Ensuite, qui ne connaît d'après la chronique scandaleuse de Saint-Pétersbourg que ces personnages poussent la faiblesse pour cette sorte de femmes à ce point, qu'ils leur permettent de se mêler d'affaires sur lesquelles elles ont parfois une influence énorme, influence qui nuit aux intérêts de la justice et même indirectement à ceux de l'État?

On pourrait citer nombres d'exemples de maîtresses célèbres qui coûtèrent cher à la Russie.

Voici un exemple très intéressant qui montrera à quel degré de puissance peut s'élever l'influence d'une cocotte du demi-monde sur nos grands seigneurs.

En 1874, une aventurière, une femme du demi-monde, la baronne de Kaula, femme d'une beauté remarquable, vint à Saint-Pétersbourg, où elle eut

tout d'abord un magasin de modes. Elle attira sans peine l'attention générale, et bientôt tous les jeunes gens à la mode recherchèrent ses faveurs.

Parmi eux, se trouvait le fameux Ioukhantzeff, la gloire de la jeunesse dorée de la capitale.

La baronne de Kaula, apprenant que Ioukhantzeff avait de fort beaux revenus, et menait la vie à grandes guides, devint bientôt sa maîtresse. Leurs relations durèrent un an, et beaucoup de gens envièrent le sort de Ioukhantzeff.

Pendant cette année, la baronne coûta à son amant 300,000 roubles (1,200,000 francs). Il lui acheta pour 120,000 roubles de diamants (480,000 francs). Le salon de la baronne fut un lieu recherché par tous les personnages influents de la capitale.

Parmi eux, bon nombre d'employés supérieurs et directeurs du Crédit Foncier, dont Ioukhantzeff était caissier.

Eh bien ! tout ce monde, qui connaissait parfaitement les revenus de ce personnage, ne se

demanda jamais quelle était la source où il puisait pour satisfaire à toutes ses dépenses.

Quand on l'eut découvert, il était trop tard. La caisse du Crédit Foncier était allégée par Ioukhantzeff d'une somme de deux millions et demi de roubles (10,000,000 de francs).

La baronne était devenue riche, et Ioukhantzeff fut condamné à la déportation en Sibérie.

M^{me} de Kaula revint alors à Paris, où un procès célèbre (affaire de Cissey-Ivan de Wœstyne) fit le jour sur son singulier passé.

Il est bon de remarquer que ce nom humiliant de femme entretenue est parfois donné à une femme tout à fait convenable et même honnête, mais qui, par suite de circonstances fatales, ne peut épouser celui à qui elle a donné son cœur.

En général, malgré la tolérance extrême à l'égard des liaisons illégales, le mariage civil, comme on le nomme en Russie, est considéré avec très peu d'estime, même par les gens qui l'acceptent en principe.

Le fait est que ce mariage, dit civil, dans

beaucoup de cas, met la femme dans une position fautive, parfois humiliante, car une telle femme sera toujours regardée par le monde comme une femme entretenue, une maîtresse, et réellement il serait difficile de l'appeler autrement, puisqu'il n'existe pas d'autres termes, ni dans la jurisprudence, ni dans le dictionnaire.

En tous cas, il est indispensable de distinguer les femmes qui se vendent des femmes qui, dans la liaison illégale, prennent sur elles les devoirs d'une épouse légitime et d'une mère, devoirs qu'elles accomplissent consciencieusement.

De telles femmes ne sont pas rares, car les conditions anormales de la vie sociale empêchent souvent la jeune fille d'épouser un monsieur qu'elle aime. Combien, par exemple, trouve-t-on de victimes d'un mariage malheureux, qui se séparent, pour s'unir ensuite avec l'élu de son cœur?

Il est démontré qu'il y a à Saint-Pétersbourg beaucoup de mariages extra-légaux qui ont tous les caractères d'une famille régulière et qui peuvent être considérés comme des modèles d'amour et

d'harmonie domestique. C'est surtout les enfants qui servent de lien à ces ménages.

Il est peut-être possible qu'aucune femme mariée n'ait un désir aussi ardent de devenir mère qu'une femme honnête placée dans la position de femme entretenue. Du reste, même parmi les femmes corrompues, il n'y en a pas beaucoup qui aient perdu entièrement l'instinct de maternité et la tendance si commune aux femmes à la vie de famille.

Cette tendance à la maternité chez les femmes qui peuvent être classées sous la rubrique de femmes entretenues donne naissance à un crime spécial : la fausse maternité.

Pendant une période de dix ans, il y eut à Saint-Pétersbourg beaucoup de cas de ce genre, mais tous fort peu romanesques. Les femmes accusées étaient guidées en majorité par l'intérêt et l'égoïsme. Ayant une liaison avec un homme riche, mais grossier et avare, la femme craint continuellement d'être abandonnée et de se trouver sans ressources. Alors, croyant resserrer les liens

qui l'unissent à son protecteur et se garantir au moins du côté matériel, elle ont recours à la fausse maternité.

On connaît beaucoup d'exemples de femmes entretenues s'achetant des enfants qu'elles font passer pour le fruit de leurs relations. Mais elles ne réussissent pas toujours, paraît-il, à tromper leurs protecteurs, puisque ces délits viennent souvent devant les tribunaux.

Voici un de ces faits tragicomiques de fausse maternité :

Le fils et l'héritier d'un millionnaire entretenait une femme avec laquelle il se comportait d'une manière abominable. Le richard débauché hérita, paraît-il, de son père, — exilé pour avoir incendié son moulin, dans le but de se faire payer la prime d'assurance. Il payait la tendresse de sa maîtresse en la maltraitant et lui donnant à peine le nécessaire. La malheureuse femme s'attendait chaque jour à se voir abandonnée. L'idée lui vint alors de se dire enceinte, dans le but de contraindre son amant d'assurer le sort de son

enfant futur. Pour persuader à l'avare qu'elle ne le trompait pas, il lui fallait jouer toute une comédie, qui du reste était fort simple. Elle augmentait le volume de son ventre en y attachant un coussin. Il faut avouer que l'amant était d'une simplicité à la hauteur de cette ruse, en effet, par trop simple. D'abord, le monsieur se laissa prendre à la supercherie, accéda aux exigences de sa maîtresse et lui souscrivit une lettre de change de dix mille roubles. Après avoir reçu cette somme, la femme, croyant que la comédie n'était plus nécessaire, ôta son coussin. Mais dès qu'il eut découvert la fraude, le millionnaire entra en fureur, et au lieu de payer l'argent sans scandale, il préféra trainer sa maîtresse devant le tribunal, et ce procès, comme on devait s'y attendre, couvrit de ridicule et de déshonneur, non l'accusée, mais son accusateur.

Le type commun d'une femme entretenue, c'est le plus souvent la ci-devant prostituée ou la femme qui est à la veille de le devenir. En tout cas, il n'est pas facile d'indiquer la différence entre ces deux types. Les prostituées de profession, toutes

les anciennes modistes, caméristes et autres, commencent le plus souvent leur carrière par accepter la position de femme entretenue.

Habituellement, le séducteur, dans un délai très court, oublie toutes ses promesses et tous ses serments, et abandonne sa victime à la merci du sort.

Souvent, c'est tout le contraire qui arrive : la prostituée professionnelle, ayant passé par l'école de la débauche publique, réussit à devenir femme entretenue, bonheur qui est l'objet du rêve de toute femme publique.

Le fait est qu'à Saint-Pétersbourg, certains hommes se trouvent tout à fait dépaysés dans la société des femmes comme il faut et passent toute leur vie parmi les femmes publiques, leur faisant la cour, les aimant, les épousant, et trouvant même que les romans dans cette sphère sont préférables à ceux du grand monde.

Ce qui leur plaît, c'est qu'ici il n'y a aucun devoir gênant, qu'on peut changer l'objet de sa passion sans cérémonie et sans remords.

La société, aujourd'hui, est arrivée à un tel point qu'on ne trouve plus que des gens blasés, que de puissantes excitations artificielles ne parviennent pas à émouvoir quelquefois, à satisfaire jamais. Quant aux femmes d'aujourd'hui, elles semblent avoir perdu, avec la sensibilité, tout honneur et toute dignité. Elles se livrent inconsidérément, sans passion, sans amour, au premier venu. On dirait une esclave chargée d'accomplir une fonction fastidieuse et très vulgaire.

Mais au fond du cœur de toute femme, il y a un levain d'affection et de soumission servile à un homme quelconque objet d'un amour plus ou moins réel, — semblable à la fillette qui joue à la petite maman avec une poupée et voue à cette figurine une tendresse singulière. La femme noyée dans la débauche a besoin de porter le meilleur de ses sentiments, soit qu'elle les ressente, soit affaire d'habitude, sur un être spécial — sa poupée à elle — qu'on a baptisé du nom d'Alphonse. Ceux-ci sont presque toujours des jeunes gens oisifs qui, n'ayant aucune occupation déterminée, flânent sur

les boulevards et dans les rues. Ils ont une tenue élégante, sont bien mis. Les Français les appellent petits crevés. On les rencontre à chaque pas, dans les cafés chantants, au parterre des théâtres où on joue l'opérette, dans les classes de danse et dans tous les lieux où l'on s'amuse. Ils regardent avec insolence toutes les femmes, leur parlent avec familiarité et ont une tenue tout à fait libre auprès du buffet.

Personne ne connaît les ressources qui leur permettent de flâner toute la journée, d'avoir des gants toujours frais et de payer des diners aux amis. Ce n'est que bien plus tard qu'on finit par savoir le secret de leur existence et qu'on leur donne le nom attribué à leur profession. Leurs cravates à la mode, leurs pantalons élégants, leurs moustaches bien parfumées, leurs physionomies gaies, leurs gestes gracieux, leurs regards — tout est calculé d'avance pour gagner les faveurs d'une Messaline quelconque.

Alphonse, — c'est le nom parisien d'un homme qui se vend au marché de la débauche. C'est un

vrai prostitué, mais il est plus hideux que la femme publique. Comme type social, l'Alphonse existait déjà au XVIII^e siècle, et on le retrouve dans notre histoire dans l'entourage des favorites célèbres. Ce n'est que le nom d'Alphonse qui est récent et peut-être ce nom s'est-il acclimaté très vite à Saint-Pétersbourg parce qu'il a trouvé en abondance le type auquel il s'applique. Il existe toute une littérature scandaleuse relative aux Alphonse contemporains, et l'on se montre au doigt les plus célèbres d'entre eux.

Il arrive que les Alphonse ont des liaisons avec des dames honnêtes qui ne se vendent pas et qui ne cherchent qu'à s'amuser, mais le plus souvent ils choisissent les femmes richement entretenues. Ceci se comprend. Les femmes de cette dernière catégorie ont plus souvent besoin d'épanchements cordiaux dans leurs relations. Ordinairement, ces femmes sont exploitées par leur Alphonse. Il s'y mêle un peu de chantage si la femme tient à sa réputation et si elle cache ses amours à un mari ou à un entreteneur. L'Alphonse ne néglige

jamais de vendre le plus cher possible sa discrétion et son silence.

L'Alphonsisme, s'il est permis de donner ce nom à ce phénomène abominable, a plusieurs formes. Une de ces formes est surtout répandue. Elle a le caractère d'une simple escroquerie et vient souvent devant le tribunal. Pour la plupart, ce sont des femmes d'un certain âge, des veuves et des vieilles filles, qui en sont victimes. Ces femmes tiennent à leur réputation, et si elles rêvent l'amour, ce n'est que l'amour légal, sanctionné par le mariage. Ne possédant aucun charme, ces femmes deviennent l'objet de l'assiduité des Alphonses qui chassent aux dots riches. Si la dot est réellement considérable, Alphonse sera prêt à se marier, mais s'il trouve que l'affaire n'en vaut pas la peine, il trompe sa victime, lui prend par ruse son argent et disparaît. On trouve dans les annales judiciaires un grand nombre de procès faits par des femmes crédules à de tels escrocs exploitteurs de l'amour sénile.

A Saint-Pétersbourg comme partout, du reste,

mais peut-être plus là qu'ailleurs, ce sont les actrices, les chanteuses, et principalement les petites dames du corps de ballet qui remplissent les premiers rôles dans la catégorie des femmes entretenues. Par leur luxe, le train de vie, le nombre des adorateurs, elles éclipsent toutes leurs concurrentes étrangères à l'art. Il est vrai de dire que ces dames ont pour elles un moyen de séduction particulier, aux feux de la rampe, sous un costume favorable, dans un rôle ingénieux. Il est en effet plus aisé de capter ainsi des cœurs, qu'avec des moyens plus restreints, mais plus solides, pour être moins savants, dont disposent les autres femmes. Les folies ruineuses, extravagantes, sont, d'ordinaire, commises par ces femmes.

Posséder une actrice, entretenir une actrice ou une danseuse, est considéré comme le comble du luxe et du savoir-vivre. Rien de plus élégant et de plus chic que d'avoir une danseuse pour maîtresse. C'est le doux rêve des viveurs de la capitale et cela date de loin, parce que déjà Répétilloff se vantait d'entretenir un des personnages dans la

comédie de Griboïedoff : *Le malheur d'avoir trop d'esprit*.

Les danseuses de ballets sont généralement entretenues par les personnages puissants, auxquels les simples mortels ne peuvent faire concurrence.

Avant de terminer ce chapitre, il reste encore à parler de deux formes odieuses de la débauche la plus effrénée, puisqu'elle se manifeste dans des conditions anormales et contre nature. Nous voulons parler du viol et de ces crimes qui firent tomber l'anathème sur Sodôme.

Le viol aurait dû, paraît-il, disparaître depuis longtemps des mœurs de la ville civilisée contemporaine. Il semble que ce crime n'a pas sa raison d'être là où les rapports des sexes sont non seulement peu gênés, mais même trop libres, là où la passion sensuelle de l'homme trouve une satisfaction plus que suffisante grâce au développement de la prostitution si répandue aujourd'hui dans nos villes.

Et pourtant, ce crime sauvage occupe une place

assez marquée dans la statistique criminelle de la capitale. Ainsi, il y avait à Saint-Pétersbourg :

En 1869.	12 cas de viol.
En 1870.	13 —
En 1871.	10 —
En 1872.	10 —
En 1873.	28 —
En 1874.	19 —
En 1875.	9 —
En 1876.	6 —
En 1877.	6 —

A quoi attribuer cette recrudescence observée en 1874 et surtout en 1873 ? Est-ce un phénomène accidentel, cela veut-il dire qu'en 1873 et en 1874, la police a réussi à en découvrir un plus grand nombre ?

Ce sont, pour la plupart du temps, les gens civilisés et non les sauvages enfants de la nature qui sont accusés de ce crime.

Dans la société primitive, le viol des femmes apparaît comme un acte d'instinct bestial, résultant de la force de l'individu qui a trop de sang dans les veines, mais dans la société urbaine ac-

tuelle, le viol est l'enfant de la débauche, de la sensualité fine et recherchée, d'une perversion pathologique de l'instinct sexuel, qui a besoin d'excitations artificielles. C'est pourquoi ce ne sont pas seulement les femmes majeures qui sont l'objet des viols, mais très souvent des filles dans l'âge le plus tendre, et, hélas ! aussi des enfants.

Le statisticien français Soquet, qui s'occupe beaucoup de cette question, a remarqué déjà qu'en général, le nombre des femmes violées diminue comparativement, tandis que le nombre des viols consommés sur des enfants augmente tous les jours. Ainsi, depuis 1856 jusqu'à 1880, le nombre des enfants violés chaque année s'est quintuplé.

Ce phénomène frappant et profondément triste s'explique non par un développement excessif de l'instinct sexuel, mais par une dénaturation, par un état maladif, qui tiennent aux anomalies de l'organisation sociale actuelle et aux conditions de la vie de ville.

Les personnes qui se rendent coupables de ce

crime sont dans la plupart des cas des gens faibles, maladifs, épuisés et corrompus par la débauche et souvent même affectés d'une maladie mentale. Ces gens appartiennent à cette catégorie de débauchés, très nombreux de nos jours, qui cherchent une satisfaction de leur instinct sexuel dans des jouissances contre nature. Dans cette catégorie, à côté des violeurs d'enfants, on trouve des pédérastes, des scotola, des ananistes, etc.

Toutes ces espèces de criminalités existent dans la capitale, mais il est rare qu'elles tombent sous les yeux de la police des mœurs. Ainsi, les faits de s..... sont donnés dans la statistique de la police en chiffres négligeables, comme de rares exceptions. A la cour d'assises, il n'y a eu qu'un seul fait de ce genre pendant la période que nous étudions ici. Ce fait est très remarquable.

En 1868, la cour militaire jugea un soldat dont voici la biographie. Entré au service militaire en 1855, il fut jugé pour le crime de s..... Il fut condamné à passer une fois par les baguettes de cent soldats. En 1862, pour désertion, il fut

soumis à la peine du fouet, là aussi par cent soldats. En 1863, pour le même crime, il fut condamné à cinq ans de bataillons de discipline. En 1868, il fut de nouveau admis dans son régiment, qui séjournait à Cronstadt. Mais cette série de punitions sévères ne l'avait pas corrigé : il déserta encore une fois, fut de nouveau arrêté en flagrant délit. Évidemment, cet homme devait être atteint d'une maladie mentale.

Quant aux viols découverts par la police à Saint-Pétersbourg, dans la plupart des cas, ce sont de pauvres et honnêtes filles, sans parents, qui deviennent les victimes des Lovelaces, séduits par leur fraîcheur, leur jeunesse et leur beauté. Souvent le viol se fait par l'intermédiaire d'une entremetteuse spécialiste dans ces sortes d'affaires. La jeune fille est attirée par tromperie dans un guet-apens, et là, elle devient victime du viol. Ordinairement, celui qui commet ce crime et ses acolytes organisent l'affaire de telle manière que la chose puisse rester impunie, d'autant plus que, leur victime craignant le scandale, craignant sur-

tout la procédure de l'enquête policière, le plus souvent garde le silence. Le séducteur fait, d'ailleurs, tout son possible pour la réconcilier avec le fait accompli par des cadeaux, par de l'argent et toutes sortes de promesses.

Cependant, il arrive que ces misérables agissent en vrais brigands, avec une effronterie inouïe ; voilà un exemple qui n'est pas unique dans son genre.

Un sous-officier en retraite, marchand de vin, avait une jolie fille d'une beauté remarquable, qui servait les clients dans la boutique de son père. Elle avait beaucoup d'admirateurs. Tout allait bien, mais voilà qu'un malheur frappe la famille : la mère de la jeune fille meurt, son père est tout absorbé par ce malheur. Véra (c'est le nom de la jeune fille) reste seule dans la boutique. Parmi les hommes qui lui faisaient la cour, il y en avait deux qui insistaient afin qu'elle allât avec eux se promener en voiture. Véra refusa pendant longtemps, mais enfin, ne soupçonnant rien, elle consentit, et après la fermeture de la boutique,

toute la compagnie s'en alla. Ils attirèrent Véra dans un guet-apens où elle fut violée. Le lendemain, la jeune fille rentra dans la maison de son père, déshonorée.

X

Faits Divers.

Importance du *fait divers*. — *Les scandales de la rue*. — Une station de chemin de fer mise à sac. — La police et le bain de la fiancée. — Un mélomane irascible. — Don Juan et Lovelaces. — Un cocher loué pour cracher au visage. — Séducteurs peu galants. — Actrice et viveurs. — Danger d'être en même temps la maîtresse du père et du fils. — Bombardement à coup de bouteilles de champagne. — Mystifications idiotes. — Un militaire nerveux. — « Tête de turc » et « tête d'industriel ». — Pour un bouquet en retard. — Aménité des agents de police. — Colonel et sergent de ville. — Le beau sexe et la police. — Un commissaire pudibond. — *Les scandales dans les établissements publics*. — Un maître soufflet. — Cours de danse ! — Pudiques filles d'Albion. — Femmes commodes ! — M^{me} Messaroche. — Les scandales de la vie privée. — Fêtes de famille. — Baron et tchinovnick. — Locataires et propriétaires. — Conclusion.

Les *faits divers* des journaux, écrits au jour le jour, sans apprêts mais avec concision, constituent dans leur ensemble le procès-verbal de la vie

publique ou privée d'une ville, d'une nation. Nul document ne fait mieux connaître l'état moral et physique d'un peuple que ces petites histoires rédigées avec humour, à l'improviste, dans un style pittoresque particulier à chaque pays, à chaque contrée, à chaque ville, à chaque classe de la société. Avec le fait divers, on peut reconstituer la vie des temps passés, établir le degré de civilisation, de moralité, de dépravation et de criminalité pour ainsi dire au jour le jour. Il aide à former la statistique, il la corrobore, la complète et l'explique, car sans ce commentaire il n'est pas possible de distinguer les nuances, les variétés dans le champ très aride des calculs des statisticiens.

Mais il faut encore savoir se restreindre et ne pas puiser inconsidérément dans cette mine si abondante. Que l'on s'arrête par exemple aux traits les plus fréquents, pour ainsi dire à la monnaie courante du scandale dans ces trois endroits distincts : la rue, les établissements publics et le foyer domestique. Au moyen de cette

triple classification, on arrivera à avoir un tableau d'ensemble de la vie peu édifiante et peu morale des Pétersbourgeois.

Dans le corps de cet ouvrage, il a été plusieurs fois donné comme exemples et comme preuves des faits saillants choisis entre des milliers. Ces faits peuvent paraître des particularités, des exceptions, et par conséquent ne pas avoir aux yeux du lecteur toute l'importance qui convient à ces documents de la vie des différentes classes de la population pétersbourgeoise. Il était cependant matériellement impossible de multiplier outre mesure les citations ; c'eût été tomber dans une fastidieuse banalité et transformer ce volume en une chronique scandaleuse qui se serait trouvée par trop à l'étroit dans le cadre restreint qui lui est imposé.

Pour prévenir toute objection contre l'exclusivité des faits donnés comme preuves à l'appui, on a pensé qu'il ne serait pas hors de propos de grouper en un chapitre complémentaire un certain nombre de *faits divers* de la vie quotidienne à Saint-Pétersbourg.

Le mobile de presque tous les scandales de la rue, de toutes les rixes, est assurément l'amour-propre, la vanité orgueilleuse de soi-même. Cette opinion exagérée de sa personnalité, qui se rencontre plus spécialement dans les classes inférieures, pousse fréquemment les individus à de tels excès d'injures et d'outrages que, selon l'expression d'un auteur russe contemporain, « l'air des rues est pour ainsi dire rempli d'injures si violentes qu'aucune langue sur la terre ne pourrait exprimer rien de pareil! » Les rixes sont le propre des classes non éclairées, mais certaines personnes instruites n'ont parfois pas assez de retenue et se livrent à des scènes publiques de scandale. Les jours de fêtes sont ceux où, sous l'influence des vapeurs alcooliques, il se débite le plus d'injures et d'obscénités avec accompagnement de horions et de coups de toute nature. Il arrive parfois qu'une simple rixe devient une véritable bataille.

Il y a des cas où les *artels* ennemis se battent avec un tel acharnement qu'on trouve sur le champ de bataille non seulement des blessés, mais aussi des morts.

Le public de Saint-Pétersbourg est, on le sait, très calme, très indulgent et très peu exigeant. Cependant, il arrive qu'il proteste violemment contre les entrepreneurs qui abusent trop de sa simplicité. Voici un fait qui s'est passé en 1877 à la gare du chemin de fer de Tsarskoië-Sélo. Le public qui est allé à Pavlovsk écouter la musique retournait dans la capitale. Par le fait de la négligence de l'administration du chemin de fer, la foule fut retenue à la gare pendant plusieurs heures. Ce retard l'irrita à tel point qu'elle brisa les vitres des magasins, les portes, les fenêtres, les meubles, frappa les employés de la gare, injuria les chefs de la station.

En général, les troubles auxquels prend part toute une foule sont très rares; il arrive souvent des incidents comiques provoqués par le zèle de la police. Ainsi quand on organisa la police dans les environs de la capitale, souvent les habitants étaient traduits en justice de paix pour avoir célébré des noces d'une façon trop bruyante. Dans plusieurs localités le peuple a une coutume étrange. C'est de conduire la fiancée au bain au milieu d'un

grand nombre de femmes qui dansent et chantent à qui mieux mieux. La foule grossit à chaque pas, si bien que par les rues cela devient une véritable saturnale. Quoique cette ancienne coutume soit un peu sauvage, elle ne contient rien d'antisocial. Cependant la police se mettait partout à la réprimer énergiquement, et il arrivait souvent que toute la bande était amenée au poste de police, où l'on dressait un procès-verbal.

La police poursuit aussi les gens qui chantent dans la rue ou qui dansent aux sons de l'harmónica. C'est ainsi qu'un jour on arrêta trois étudiantes en médecine qui avaient chanté dans la rue. Cette affaire vint à plusieurs reprises devant la justice et fit beaucoup de bruit. Et pourtant le juge constata que les accusées chantaient convenablement et que lorsqu'elles furent invitées par le commissaire de police à cesser leur chant, elles obéirent immédiatement. Aussi ces étudiantes furent-elles acquittées.

Un autre amateur de chant eut moins de chance. C'était un garçon marchand de vin, un paysan. Le

deuxième jour des Pâques, il sortit dans la rue gai et dispos, son harmonica en mains. A peine s'était-il mis à jouer qu'un sergent de ville l'invita à cesser son concert. « Il est expressément défendu de jouer dans la rue », lui dit-il. Notre paysan obéit, mais, ayant fait une centaine de pas, il se mit à jouer de nouveau. Un autre sergent de ville apparut, et le moujik furieux finit par briser son instrument sur la tête du quatrième sergent de ville. Devant le juge, notre musicien s'expliqua ainsi : « Toute l'année, dans la cave du patron, je suis comme dans une prison. Aujourd'hui c'est fête, je voulais en profiter, m'amuser un peu. J'ai acheté un harmonica, j'ai voulu l'essayer, et le sergent me dit que c'était défendu. Eh bien, j'étais déjà un peu ivre et cela m'a paru offensant, car j'aime bien la musique et je suis grand amateur d'harmonica. » Le pauvre artiste fut condamné à la prison pour outrage à la personne d'un agent de police.

Les cas de ce genre sont fort nombreux, car il est fort difficile de faire comprendre au bas peuple

qu'on ne peut pas faire librement de la musique dans la rue sans inconvénient.

La plupart des scandales sont le fait des Lovelaces qui arrêtent les femmes dans la rue. Ordinairement, ces messieurs appartiennent à la classe éclairée, on y rencontre très rarement des roturiers. A la honte des Pétersbourgeois, la femme seule, sans escorte, ne peut pas faire un pas dans la rue; elle devient immédiatement l'objet de poursuites scandaleuses et outrageantes de la part de débauchés qui flanent par la ville. Il arrive même que la présence d'un monsieur ne réussit pas toujours à lui éviter ces scènes scandaleuses.

Un soir, un groupe de jeunes instituteurs et de jeunes institutrices retournaient chez eux venant d'une réunion de la Société pédagogique. Les dames marchaient devant. Tout à coup des gommeux bien mis venant à leur rencontre s'élancent sur elles et se mettent à les embrasser. Les messieurs qui les accompagnaient se portent à leur défense et une rixe s'engage. Pendant la rixe, une des femmes se jette sur son agresseur qu'on a

renversé par terre et se met à le frapper. La police arrive mettre fin à cette scène et dresser procès-verbal. Les accusés étaient de jeunes tchinovniks qui faisaient la noce.

Dans un autre cas semblable, l'agresseur imprudent fut puni d'une manière assez originale sans l'intervention de la police.

Un jeune homme, ayant rencontré deux dames sur la Perspective de Nevsky, leur proposa sans façon d'aller avec lui aux bains. Les dames appelèrent leurs maris, qui venaient un peu en arrière. L'un d'eux saisit le Lovelace par le col de son pardessus et appela la police, mais celui-ci demandait grâce en disant qu'il était tchinovnick et qu'il préférait être frappé que de voir son emploi compromis. Alors le mari appela un « vanka » (1) et lui paya 20 kopecks pour cracher à la face du galant. Ceci fut exécuté à la grande satisfaction de chacun.

Quelquefois les débauchés de l'aristocratie dans leurs transports érotiques en arrivent à des actes

(1) « Vanka », petit Jean, nom qu'on donne aux cochers de voitures de louage.

assez audacieux. Un soir, deux jeunes danseuses retournaient en voiture chez elles après le spectacle. Tout à coup une bande de leurs admirateurs attaqua la voiture avec le désir manifeste de les embrasser. Ce n'est que grâce au courage du cocher et à l'intervention de la police que cette tentative avorta.

Une intervention chevaleresque en faveur des femmes insultées coûte parfois très cher. Les don Juan sont ordinairement en état d'ivresse ; ils opposent alors une résistance tenace, énergique, à quiconque, parents ou autres, essaye d'intervenir. L'esprit chevaleresque n'est pas dans les mœurs, mais il y a cependant des hommes qui regardent comme de leur devoir de prendre le parti des femmes, même inconnues, quand elles sont victimes d'une agression.

Un bourgeois entreprit un soir de protéger une femme que deux gommeux poursuivaient ; il invita ces messieurs à passer leur chemin ; pour toute réponse, il reçut un coup terrible sur la tête, et les jeunes gens prirent la fuite, mais le bourgeois

se mit à leur poursuite et il allait saisir l'un d'eux, lorsqu'il reçut une balle de revolver dans la jambe.

Il arrive souvent que ces don Juan de la rue, lorsqu'ils rencontrent de la résistance chez leurs victimes, les insultent et même les frappent. Voici quelques exemples tirés d'une foule de faits analogues :

Un monsieur d'un air respectable rencontre dans le passage une jeune demoiselle et lui fait des propositions malséantes. Recevant un refus catégorique, il lui donne un coup de poing dans la figure.

Un pharmacien rencontre deux dames ; il s'adresse à l'une d'elles et lui demande de lui montrer je ne sais quel billet ; celle-ci ayant refusé de lui répondre, il lui donna un coup de genou, puis la frappa au visage. Les dames se mirent à crier. La police arriva et le pharmacien fut mis entre les mains de la justice.

Deux jeunes gens bien mis — ces gens-là sont toujours bien habillés — rencontrent une dame à la

Perspective Nevsky et lui barrent le chemin en lui faisant des propositions. Celle-ci refusant, un des agresseurs lui donne des gifles.

Outre la Perspective de Nevsky, il existe d'autres endroits où ces scènes se reproduisent souvent : ce sont les squares et les jardins publics. Le square de Catherine II jouit surtout, sous ce rapport, d'une mauvaise réputation. Voilà quelles scènes peuvent s'y produire.

Un gentilhomme s'assoit sur un banc, à côté d'une dame respectable, mère de famille, qui attend tranquillement sa fille ; il lui fait des propositions et l'invite à le suivre chez lui. Sans faire attention aux injonctions qu'elle lui faisait de la laisser tranquille, le jeune homme l'embrassa et appuya sa tête sur son épaule. Il répondit à ses protestations par des coups. L'officier de paix appelé invita le jeune homme à le suivre chez le commissaire de police. Chemin faisant, ce galant trouva encore l'occasion d'insulter la dame, de lui donner un coup de pied et de lui cracher au visage.

Si ces brutes, en possession de leur raison, se permettent de si révoltantes violences à l'égard de femmes honnêtes, on se demande quelle doit être leur conduite lorsqu'ils se trouvent en compagnie de cocottes ?

Prenons quelques faits au hasard.

Un soir, deux jeunes gens comme il faut, habillés à la dernière mode, firent arrêter leur élégante calèche, attelée de quatre chevaux, à la porte du fameux restaurant Durot, situé aux environs de la capitale. Au moment où ils descendaient, une autre calèche, sur les coussins de laquelle était étendue une petite dame d'origine française, s'approcha de la porte. Les jeunes gens invitèrent la dame à passer la soirée avec eux, ce qu'elle accepta avec empressement. Après le souper, les convives montèrent, pour s'en retourner, tous dans le même équipage. Arrivée devant chez elle, la dame française refusa d'accompagner plus loin ses cavaliers et les pria de la laisser descendre. Le cocher arrêta. Au moment où la dame descendait de son équipage, ses

compagnons la saisirent et tentèrent de l'attirer dans leur voiture. Mais comme elle leur opposait une vive résistance, ils se mirent à la battre avec une telle férocité que les portiers et les sergents de ville eurent grand'peine à la retirer de leurs mains.

Voici encore une scène où la victime est encore une Française de profession galante. L'affaire se passa pendant les fêtes de Noël. La plaignante elle-même raconta en ces termes au juge ce qui lui était arrivé :

« Je connaissais le père et le fils N... ; ils venaient tous deux me voir ; quelquefois j'allais avec le père à Oserki ou dans la Livadia. Le deuxième jour de la fête, Jean N..., le fils, vint me proposer de faire un tour de promenade en équipage à trois chevaux (1). Je consentis et nous partimes. Après avoir parcouru quelque distance, nous entendimes un pas de chevaux qui s'approchaient à toute

(1) Attelage très usité dans les campagnes, mais qui dans les villes est employé rarement ; on ne s'en sert guère aujourd'hui que pour des parties de plaisir.

vitesse. C'était N., le père, qui nous poursuivait. Je dis à Jean d'aller plus vite, qu'autrement le vieux pourrait nous rejoindre et faire du scandale en pleine rue. Mais il n'était plus temps ; celui-ci, se trouvant tout près de nous, prit dans son traîneau une bouteille de vin de Champagne et me la lança à la tête, et au détour de la route notre traîneau fut renversé et nous roulâmes dans la neige. Le vieux sauta de son traîneau et se mit à nous frapper, son fils et moi ; il me meurtrit le visage, me cassa une dent, me traîna par les cheveux. En un mot, il me traita d'une façon horriblement barbare. »

Cette scène scandaleuse, dont les héros appartenaient à une riche famille de marchands bien connus à Saint-Pétersbourg, avait pour cause la jalousie du père. Mais on pourrait produire une série de faits d'une autre catégorie qui attestent clairement que dans l'espèce humaine on trouve beaucoup d'individus qui semblent justifier l'opinion que tout homme cache en lui une bête féroce. Dans cette catégorie, on peut classer les nombreux

faits de violence et de débauche qui n'ont aucune raison d'être et qu'on ne peut expliquer que par cet inavouable esprit d'audace et de polissonnerie qui se manifeste à chaque occasion. Si, sans s'arrêter aux exemples très fréquents d'injures publiques, proférées sans aucune espèce de provocation, d'obscénités, d'offenses, nous passons aux faits dans lesquels l'inconvenance des débauchés a pour cause unique le désir de s'amuser : on les voit, par exemple, lancer des pétards sous les roues d'un équipage, asperger d'acide sulfurique le costume élégant de quelques dames, casser les vitres des fenêtres.

Une fois, on traduisit devant le tribunal deux jeunes gens qui, se promenant dans un square, se mirent à sauter par-dessus la tête des enfants, en train de jouer dans le jardin, et à bousculer les femmes. Une autre fois, ce fut toute une compagnie de compositeurs qui s'amusaient à salir les robes des passants avec de l'encre d'imprimerie. Il faut remarquer que ce sont surtout les garçons des marchés qui se livrent à ces sortes de polissonneries.

Ces gens-là ne laissent jamais échapper une occasion de s'amuser aux dépens du prochain, en sorte qu'il est toujours dangereux pour les personnes mal mises, faibles ou d'un extérieur peu avenant, de circuler dans les environs des marchés.

D'autres chenapans, d'un caractère plus fougueux, attaquent, sans aucune raison, les passants, les accablent d'injures et même de coups.

Un jour, par exemple, quelques amis traversent la Néva en canot. Un d'eux faisait voir aux autres un portrait peint à l'huile; tout à coup un monsieur bien mis, qui se tenait dans le même canot et qui était étranger à la compagnie, s'écria : « Turpitude ! »

— Comment, turpitude ? Qu'entendez-vous par là ? lui demanda le possesseur du portrait.

— Tout est turpitude : ton portrait et toi avec, déclara l'inconnu.

De propos en propos les passagers se mirent à s'injurier mutuellement, et lorsqu'ils débarquèrent, l'inconnu se trouvait dans un tel état d'exaltation qu'il saisit son parapluie et creva le portrait.

Un garçon de magasin, se promenant avec son camarade, avait donné un coup de poing à un passant, sans aucune provocation de ce dernier. Et lorsque celui-ci, tout interdit, s'écria : « Vous êtes fou ! » l'autre se mit à le frapper à tour de bras.

Un autre amateur du pugilat, qui avait traité de cette façon, et aussi sans motif aucun, une marchande d'œufs, se justifiait du moins par « une illusion d'optique ».

Deux amis se prirent de querelle dans la rue. Un particulier s'en mêla et les frappa tous les deux sans mot dire. Devant le tribunal, cet individu, qui se trouvait être officier en retraite, se justifiait ainsi : « Je jouais du piano lorsque j'ai entendu, par la fenêtre ouverte de ma chambre, le bruit d'une querelle. Or, comme je suis militaire, monsieur le juge, je ne peux pas m'empêcher d'intervenir lorsque je vois un désordre. Je me suis donc précipité dans la rue, et... une, deux ! un coup pour chacun et voilà tout ! »

Une mère se promenait avec sa fille au jardin

de Youssouhoff. La fillette, apercevant près d'elle un caniche, le caressa. Aussitôt le maître du chien se précipita sur elle en criant : « Ah ! tu veux voler mon chien ! Je te la bailleraï belle ! » Et il donne à la pauvre petite un soufflet tel qu'elle tomba ensanglantée. Ce monsieur était d'origine allemande.

— « Voulez-vous bien me permettre d'allumer ma cigarette ? » demande poliment un passant à deux autres qui avaient leurs cigares allumés. Pour toute réponse, il reçoit deux coups de poing.

Au Champ-de-Mars, lors d'une fête populaire, un tchinovnick s'adresse au propriétaire d'une machine à mesurer les forces et lui demande : « Combien ça me coûtera-t-il de donner un coup sur la tête de turc ? — Deux kopecks, répond celui-ci. — Et pour donner un coup sur ton museau ? poursuit le tchinovnick. — Cinq kopecks, » répond le propriétaire. Le tchinovnick tire son porte-monnaie, donne l'argent et porte deux coups vigoureux, l'un sur la machine, l'autre à son propriétaire. Dans cette affaire, il y a un détail carac-

téristique. Le propriétaire, qui n'avait peut-être vu qu'une plaisanterie dans ce marchandage, se trouvant offensé, porta plainte à la police. Les témoins de cette scène prirent fait et cause pour le tchinovnick, qui, en conséquence, fut acquitté.

En général, le public montre une indifférence étonnante pour les scènes de violence. On se borne à regarder avec curiosité, avec plaisir même, les voies de fait les plus révoltantes. Ce trait se manifeste clairement dans la scène suivante, décrite par un témoin oculaire.

« Dans une gare de chemin de fer, près du comptoir d'un fleuriste, se tenait un officier en brillant uniforme. Le fleuriste, occupé à arranger un bouquet, marmottait entre ses dents quelque chose d'inintelligible. Ce marmottage irritait, paraît-il, l'officier, qui, de temps en temps, administrait un vigoureux soufflet au fleuriste. Après chaque soufflet, et reprenant pour un moment son travail en silence, le fleuriste se secouait. Chaque soufflet nouveau attirait de nouveaux curieux. La foule devint plus compacte auprès de ce curieux

groupe. « Circulez, messieurs, circulez », dit alors l'officier, et les spectateurs passent leur chemin, mais ils sont aussitôt remplacés par d'autres, et la scène continue toujours. Les gardiens de la paix se promenaient à quelque distance de là, jetant rarement un regard oblique sur la scène. »

Le reporter qui avait observé cette scène apprit que l'officier était fiancé et qu'il devait se rendre à l'église une demi-heure après. Le bouquet avait été commandé par lui quelques jours auparavant. Le fleuriste, ayant oublié sa commande, recevait des coups pour son manque de mémoire.

En 1875, le tribunal reçut toute une série de plaintes contre deux jeunes gens de familles nobles, dont l'un était candidat de l'Université (licencié), et l'autre cornette de la garde impériale. Toutes les plaintes avaient le même motif. Ces jeunes gens, qui étaient amis, compagnons de table, se promenant en équipage, s'amusaient à attaquer les passants, envers lesquels ils se permettaient toute sorte de violence. Une fois, par exemple, ayant rencontré deux tchinovicks, ils leur jettent

cette phrase du haut de leur calèche : « Voilà deux filous qui traînent leurs guêtres! — Silence! » leur cria un des tchinovnicks. La calèche s'arrête, les jeunes gens descendent, se jettent sur eux et les frappent, l'un avec son sabre, l'autre avec sa canne. L'affaire se passait pendant la nuit. Une autre fois, ils ont battu, pour la même cause, un Allemand, et lorsque celui-ci se mit à leur poursuite pour les mener au poste, ils firent semblant d'avoir peur, invitèrent l'Allemand à se placer dans leur calèche, l'emmenèrent au parc d'Aleksandrovski, où, après avoir de nouveau battu notre homme, ils le jetèrent au bas de la voiture et partirent au galop. Tous les autres délits étaient du même genre.

Il ne faudrait pas croire que ces exemples soient des exceptions; c'est bien, au contraire, la monnaie courante de la chronique des amusements de notre jeunesse dorée.

La grossièreté, l'arbitraire et le penchant pour les voies de fait, sont les traits caractéristiques même des agents de police appelés à maintenir

l'ordre public et la sûreté générale. Qu'on se rappelle les nombreuses recommandations faites par les chefs à leurs subordonnés de se comporter poliment avec les citoyens. Il y a nombre d'exemples attestant la grossièreté des policemen et des portiers. Il est de notoriété, par exemple, que les coups accompagnent l'arrestation de chaque individu appartenant à la classe inférieure et accusé d'avoir troublé l'ordre ou de s'être mis en état d'ivresse.

Il est vrai aussi que les agents de police sont souvent exposés à de nombreux outrages. Nous avons, parmi nos documents, beaucoup d'exemples où la révolte contre l'autorité se manifeste par des injures et des voies de fait. Les agents sont outragés, très souvent, au moment où ils s'efforcent de mettre fin au désordre causé par des ivrognes. Ils sont insultés par des individus qui ont une haute opinion de leur position sociale.

Un colonel faisait du scandale dans une rue, et lorsque le sergent de ville l'invita à le suivre, il se mit à crier : « Comment, tu oses t'attaquer à moi !

Sais-tu bien à qui tu parles? A bas les mains! Silence! » Il alla même jusqu'à souffleter le malheureux agent.

Les exemples de ce genre sont extrêmement fréquents. Quelquefois ce sont des femmes qu'on inculpe d'outrage à la police.

La femme du valet de chambre d'un seigneur était accusée d'avoir insulté les gendarmes au chemin de fer. Cette dame tempêtait, injurait, criait qu'elle les ferait chasser de leur emploi dans un délai de 24 heures, qu'elle irait se plaindre au ministre et au chef de la gendarmerie. En réponse aux exhortations du cavalier qui l'accompagnait, elle dit : « Vous savez bien que nous sommes en Russie, par conséquent on peut faire tout ce que l'on veut avec ces policiers-chicaneurs. »

Quelquefois les outrages à la police prennent une forme très originale.

Ainsi, une jeune et belle femme, originaire de Revel, mandée au poste pour une affaire quelconque, s'approcha du commissaire de police, assis à son bureau, enlaça par derrière son cou de

ses mains et l'embrassa tendrement sur la joue. Le commissaire fit une observation à la jeune personne sur l'inconvenance d'une telle conduite et passa dans la pièce voisine. Celle-ci ne se tint pas pour battue, suivit le commissaire et lui donna un baiser encore plus ardent. Alors le pudibond magistrat dressa procès-verbal et la belle fille de Revel fut traduite devant le juge de paix.

Les délits commis dans les établissements publics sont en majeure partie constatés dans les auberges, les restaurants, les cafés-chantants, les clubs et autres endroits où l'on consomme beaucoup de spiritueux. Tous ces établissements ne sont en réalité que de simples cabarets où l'on ne rencontre que débauche.

A proprement parler, il n'y a pas beaucoup de différence sous ce rapport entre le cabaret et n'importe quel club privilégié. La différence consiste seulement dans la position sociale des gens qui les fréquentent. Les cabarets ont pour clientèle le bas peuple. Dans les établissements privilégiés,

on rencontre un mélange de toutes les classes plus ou moins éclairées.

Un prince d'un grand nom et d'une grande fortune avait choisi l'hippodrome de Tchinezeli pour le champ de ses incartades insensées. Il riait aux éclats pendant la représentation, abordait des gens qui lui étaient inconnus, jetait son chapeau sur la scène, enfin causait du désordre, et lorsqu'on le priait de quitter la salle, il criait, proférait et injuriait. Plusieurs fois la police fut obligée de dresser procès-verbal et de le traduire devant le juge.

De toutes les querelles survenues dans les cercles, l'altercation entre un avocat et un auteur bien connu est celle qui a fait le plus de bruit. Elle se dénoua même par un procès. Cette affaire advint, en 1877, au club des artistes. L'avocat, excité par les moqueries et les taquineries nombreuses de l'écrivain, lui administra un tel soufflet qu'il éclata en sanglots comme un enfant. Le président du club, appelé comme témoin, constata devant le tribunal que ce n'était pas la première

fois que des voies de fait se produisaient dans cet établissement, et que les querelles n'y étaient pas rares. On ne doit pas oublier que la société qui fréquente ce cercle se compose de gens intelligents, spirituels et instruits.

Mais les plus féroces et les plus indécentes collisions entre les représentants de la classe privilégiée ont lieu dans les restaurants, les auberges et les maisons de tolérance. Il y a même des spécialistes en fait de scandale, des « bravaches » qui aiment les rixes ou toute autre scène. Parmi ces tristes héros, il se rencontre, le croirait-on, des gens de loi, des magistrats. Ainsi, les journaux ont raconté comment un huissier ivre se présentant dans un hôtel se mit à crier, à injurier le public et finit par souffleter un des hôtes, après quoi, subitement pris de repentir, il tomba à genoux devant l'offensé et le supplia de lui rendre ce qu'il avait reçu. Tout ce que lui disaient les domestiques pour tâcher de l'apaiser fut inutile, et l'on se vit obligé de le mener au poste.

Quelques-uns de ces établissements de plaisir

ont acquis une réputation de repaire où les orgies, les scandales et les indécences ne cessent jamais. La « classe de danse » de Mirtzenkevitch, ou, comme on l'appelle d'ordinaire, Mirkzinki, jouit, sous ce rapport, d'un renom particulièrement justifié. Un habitué disait devant le tribunal « qu'il est impossible de troubler l'ordre dans cette classe de danse par la raison bien simple qu'il n'y en a pas. » Le propriétaire lui-même et ses domestiques prennent part à ce désordre et à ces rixes continuelles. Il faut remarquer en passant que les domestiques de ces établissements sont, en général, très enclins à la débauche et fort portés aux voies de fait. Il y a eu plusieurs exemples où les garçons jetaient les hôtes de leurs patrons du haut en bas de l'escalier et les frappaient sans pitié.

Ces établissements sont aussi très fréquentés par les prostituées, qui viennent là pour nouer des relations. Parmi ces femmes, on trouve des querelleuses acharnées qui sont prêtes à se mêler à tout désordre.

En matière de scandale, de querelles, de débauche, les femmes, surtout les prostituées, ne le cèdent en rien aux hommes, et les tribunaux ne sont point du tout privés de la présence du beau sexe sur le banc des accusés, surtout pour avoir troublé l'ordre public.

Les belles de nuit se distinguent particulièrement par l'impudence de leur conduite. Elles importunent les passants de propositions et si elles essuyent un refus, elles se répandent en injures.

Un jeune homme un peu gris frappait la nuit à la porte d'un restaurant qu'on ne voulait pas lui ouvrir.

— Pauvre garçon, on ne te laisse pas entrer? lui dirent deux dames qui passaient par là.

— Est-ce que je vous ai donné lieu de me tutoyer? répliqua le jeune homme.

— Comment oses-tu rester devant nous ton chapeau à la tête? Nous sommes sujets de la Grande-Bretagne et nous pouvons déclarer la guerre aux Russes! s'écrient tout à coup les inconnues, qui se jettent sur lui pour enlever son chapeau et

le frappent de plusieurs coups avec accompagnement d'injures.

Le sergent de ville qui les arrêta pour les mener au poste fut traité par elles de la même façon.

Les témoins attestèrent qu'elles avaient dit que « tous les Russes étaient des cochons, et qu'en général leur conduite était pire que celle d'un cocher ».

Deux jeunes gens sortant du restaurant de Palkine sont tout à coup entourés d'une troupe de bacchantes de Nevski qui se mettent à les entraîner en riant et en criant. Ils firent mine de résister. Alors ces dames, voyant l'insuccès de leur tactique, deviennent furieuses et se mettent à frapper les cavaliers intraitables.

Les femmes soi-disant comme il faut se portent aussi souvent, sous l'influence de la jalousie ou de la colère, à des actes de violence.

Une dame et un monsieur passaient en équipage par une des rues du quartier de Peski. Tout à coup une femme se jette dans leur voiture en criant :

— Au secours! Arrêtez mon mari! Le voilà qui se promène avec des filles et force sa femme à courir après lui!

A ces cris accourent les sergents de ville et les portiers, qui font arrêter l'équipage. Il se trouva que le monsieur et la dame attaqués avec tant d'empressement étaient entièrement inconnus à cette femme enragée.

Dans un autre cas analogue, deux dames comme il faut, appartenant à la bonne société, se promenaient sur la Perspective de Nevski. A quelque distance d'elles marchait un officier qui leur était entièrement inconnu. Tout à coup une dame saute d'un fiacre et se jette sur l'officier en criant : « Ah! tu courtises les femmes! » et elle accompagne ses paroles d'un coup de poing, après quoi elle tombe sur les deux dames et se met à les frapper et à les injurier. Cette femme était la maîtresse de l'officier. Le voyant marcher à une petite distance de deux dames, elle s'imagina qu'il courtisait des filles et fut prise de jalousie.

L'humeur querelleuse et irritable fait le fond

du tempérament de certaines femmes. Une servante, qui n'avait pas son passeport en règle, fut traduite devant les juges pour outrage envers le commissaire de police qui s'était présenté chez elle afin de lui faire payer l'amende. Elle lui avait arraché les papiers des mains, et, après les avoir mis en pièces, les avait jetés dans le poêle. En expliquant au juge sa conduite, elle dit avec aplomb :

— Je bats tous les hommes, tout aussi bien chez moi que dans la rue ! C'est mon habitude.

Certaines dames se sont fait un renom grâce à leur caractère obstiné et tracassier. Une personne qui jouissait particulièrement d'une semblable réputation, c'était M^{me} Messaroche, femme instruite, qui ayant nombre de procès civils, fut traduite plusieurs fois devant le juge pour outrages à divers fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions. L'humeur turbulente de cette dame donnait même à supposer qu'elle n'était pas en possession de toute sa raison.

Si maintenant l'on passe à la vie privée, dans

l'enceinte du foyer domestique, la chronique judiciaire fait mention d'un grand nombre de cas dans lesquels les querelles et les rixes ont occasionné des blessures graves, des mutilations et même la mort. Ces faits se produisent d'ordinaire dans les classes inférieures, pendant des fêtes de famille, quand les convives se trouvent surexcités par l'ivresse.

Une fois, on ramassa, près du jardin de Tavrïde, le corps d'un homme portant des traces de violence. On constata que cet homme, ayant diné chez un sous-officier qui fêtait l'anniversaire de sa naissance, se prit de querelle avec le maître de la maison. La querelle dégénéra en rixe, à laquelle prirent part les fils de celui-ci, et le malheureux hôte, meurtri et expirant, fut jeté dans la rue, où on le trouva mort.

Une fois, un jeune homme tout ensanglanté se présenta au poste pour porter plainte contre les acteurs d'une troupe de ballet. On apprit que ce jeune homme, se trouvant au nombre des invités à la soirée d'une dame, se grisa, se disputa avec

la maîtresse et finit par lui donner un soufflet. Deux artistes de la troupe de ballet qui se trouvaient à cette soirée prirent fait et cause pour la maîtresse de la maison et mirent l'agresseur dans un tel état qu'il revint chez lui à moitié mort.

Dans une famille de riches marchands, il y avait soirée à l'occasion de l'anniversaire du fils de la maison. Pendant le souper, les convives, qui se trouvaient au nombre de quarante personnes, s'amusaient à se jeter des boulettes de pain. Bientôt cet amusement devint un bombardement. On se jetait des écrevisses, des concombres, en un mot toute sorte de mets. Les robes des dames se couvraient de taches, et les visages de meurtrissures. Peu à peu des plaintes et des querelles éclatèrent, si bien que quelques personnes prièrent le maître de la maison d'intervenir.

— La belle affaire ! répondit celui-ci. Les invités s'amusez. Honneur à l'hôte !

Tout à coup, un des convives roula une serviette et la lança sur la lampe qui s'éteignit. Alors le tumulte prit des proportions telles que la police,

attirée par le bruit, dut intervenir et la fête se termina par une série de procès-verbaux.

Un autre riche marchand fêtait le baptême de son fils. Après le dîner, arrosé abondamment de vin, il appela la sage-femme et lui dit de prendre une assiette et d'aller faire le tour des invités pour qu'ils donnassent leur obole. La jeune fille refusa de se soumettre à cette coutume humiliante, malgré les instances du marchand, qui se leva furieux, en criant et en frappant un coup de poing sur la table :

— Écoute, sage-femme, ne me contrarie pas ! Autrement, malheur à toi !

Les convives essayèrent en vain d'apaiser le marchand, et son accès de fureur fut tel qu'il saisit une carafe et la lança à la tête de la malheureuse jeune fille, qui tomba ensanglantée. Devant le tribunal, il se justifiait en disant :

— Je ne me possédais pas de joie, monsieur le juge, à l'occasion de la naissance de mon fils, et c'était dans son intérêt que je lui ordonnais de prendre l'assiette. Elle pouvait ramasser cinq ou six « rouges » (billet de banque de dix roubles) si

elle avait voulu m'écouter. Elle a fait au contraire la grimace ! Quel grand personnage !

Les rixes et les querelles n'ont pas lieu seulement aux jours de fêtes. Elles sont un incident fréquent dans les relations quotidiennes de parents, d'amis et de simples connaissances.

Une fois, on entendit trois coups de revolver partir du fond d'une fruiterie située rue Grande-Italienne. La police, en pénétrant dans la boutique, trouva des paquets renversés, des vitres brisées, des marchandises dispersées dans toutes les directions, et, au milieu de tout ce désordre, deux hommes par terre, luttant avec acharnement. C'étaient deux frères qui s'étaient querellés à propos de six roubles. Le frère cadet réclamait cette somme de son frère aîné, propriétaire de la boutique, qui ne voulait pas la lui donner. C'est alors qu'il avait tiré trois coups de revolver, dévasté la boutique et s'était jeté sur lui.

Deux propriétaires d'un grand magasin, dans la rue Morskaïa, se querellant souvent, eurent chacun l'idée de faire déloger l'autre. Dans ce but, l'un

d'eux organisa ce qu'on nomme un concert de chats. Son compagnon exigea qu'il cessât la musique, mais l'autre lui opposa une résistance énergique. La querelle finit par une rixe, dans laquelle le premier manqua d'être aveuglé par son associé.

On ne peut oublier la querelle étrange survenue entre le baron Kleiss et le tchinovnick Makhoff, et qui eut un retentissement scandaleux par toute la Russie. Ces personnages se poursuivaient l'un l'autre à tel point qu'ils ne trouvaient pas une minute de tranquillité. C'était toute une série d'offenses, d'outrages, de voies de fait, de dénominations, de chicanes et de procès sans fin.

Les gens éclairés, instruits, sont parfois tout aussi grossiers et portés à la violence que les malheureux appartenant au rebut de la société. En 1875, on jugeait un professeur de l'Académie ecclésiastique qui, s'étant pris de querelle avec une citoyenne de Riga, son ancienne maîtresse, lui avait craché à la figure. Presque en même temps, on accusait un autre professeur philologue d'avoir

maltraité une servante. On pourrait multiplier ces exemples à profusion.

Les violences exercées sur les femmes sont sans doute beaucoup plus fréquentes dans la classe inférieure de la société.

La veuve d'un tchinovnik, portant plainte contre ses voisins, présentait une mèche de cheveux qu'on lui avait arrachée. Cette femme, occupant un coin dans une chambre habitée par d'autres locataires, se brouilla avec ses deux voisins, qui la battirent de telle façon qu'elle se trouva trois jours sans connaissance.

Une fois les passants entendirent, pendant la nuit, des gémissements partant de la fameuse maison de Viasemsky. Ces cris étaient poussés par une femme couchée dans la boîte aux ordures. Elle raconta qu'elle avait été lancée du troisième étage par un nommé Stepka, qui se vengeait d'elle parce qu'elle n'avait pas voulu devenir sa maîtresse. La malheureuse femme, en tombant, s'était cassé les deux jambes; elle mourut peu de jours après.

Les querelles entre les locataires et les propriétaires sont très fréquentes.

Des cris déchirants partant d'une maison attirèrent des portiers, qui trouvèrent la maîtresse du lieu armée d'un balai, en train de battre comme une chienne sa locataire réfugiée sous le lit.

Un ménage avait loué une chambre dans l'appartement d'un archidiacre. Une fois, le mari, rentrant un peu tard et étant un peu gris, avait fait du bruit. L'archidiacre, qui avait du monde ce soir chez lui, en fut à tel point contrarié que, lorsque ses hôtes furent partis, il s'élança dans la chambre de son locataire, au moment où celui-ci était déjà couché, et se mit à le frapper, aidé dans cette besogne par ses enfants.

— Je te ferai mettre en prison ! criait-il, ou bien je te jetterai par la fenêtre.

Il aurait peut-être exécuté ses menaces sans les pleurs de la femme, qui suppliait qu'on laissât son mari tranquille.

Une princesse, vieille fille, se plaignit que la maîtresse du logis l'avait grondée à cause d'un

moine qui, d'après elle, avait passé trois nuits dans sa chambre, tandis que ce moine, au dire de la plaignante, était un vieil ami de ses parents et était âgé de soixante-dix ans.

La matière est, comme on le pense bien, extrêmement abondante ; mais il faut savoir se borner. Tous les exemples ci-dessus ont été pris au hasard parmi les faits divers des journaux quotidiens de la capitale ; ils forment dans les trois catégories spécifiées un ensemble qui permet de juger pour ainsi dire de la physionomie de la vie pétersbourgeoise si mouvementée, si bizarre dans son mélange de civilisation moderne, d'*occidentalisme*, comme on dit en Russie, et du reste des anciennes civilisations slaves et moscovites.

Ce contact de l'ancien état de choses avec la civilisation européenne, avec un parisianisme d'importation journalière, engendre mille et mille contrastes pittoresques qu'on ne saurait rencontrer ailleurs.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES



Pages.

I. — MILLIARDS ET MISÈRE.

Les plaies de Saint-Pétersbourg. — Causes générales de dégradation. — La misère en Russie. — La ville et le village. — Curieux jugements des tribunaux russes. — Le bourgeois. — Le paysan. — La soif du million. — La vie de fainéantise. — Anecdotes. — Les candidats au crime. — Comment on se loge à Saint-Pétersbourg. — Ce que coûte une servante. — Les loyers. 1

II. — LE RECRUTEMENT DU CRIME.

La mendicité. — Saint-Pétersbourg égoïste. — La chasse aux mendiants. — La philanthropie. — Razzias de la police. — Arrestations et expulsions. — Les gens sans passeport. — Les conspirateurs ont toujours des passeports. — Le mir et le passeport du paysan. — Beautés de la procédure administrative. — Les faux passeports. — En cour

	Pages.
d'assises. — En justice de paix. — Le chômage des fabriques. — Défaut d'organisation de la classe ouvrière. — Vagabonds et asiles de nuit. — Policiers et <i>détectives</i>	27

III. — LES MENDIANTS.

La mendicité en Russie. — Le mendiant de Saint-Pétersbourg. — Le mendiant devant le comité de mendicité. — Dénombrement de la population mendicante. — Soldats retraités. — Le sexe. — L'âge. — Mendicité déguisée. — Étudiants quémandeurs. — Types divers de quémandeurs. — Les pèlerins. — Artels. — Mendiants usuriers.	69
---	----

IV. — LA FILLE.

La prostitution. — Ses victimes. — La fille à Saint-Pétersbourg. — La lutte de la fille et de la police. — Erreurs de la police. — La fille galante. — Prostitution clandestine. — Magasins de mode. — Comment elles tombent. — Entremetteuses. — Les mineures. — Comment elles finissent	93
---	----

V. — LES PROSTITUÉES.

Filles publiques. — Maisons de tolérance. — Filles en chambre. — La carte jaune. — Les solitaires. — L'évaporée. — Les nomades. — Le Malinnik. — Le dénombrement de l'armée de la prostitution. — Propagation de la syphilis. — Les naissances il-	
--	--

	Pages.
légitimes. — Profession des filles. — Nationalités.	
— Les filles allemandes. — Mortalité des prostituées.	112

VI. — LA FAMILLE.

Crise que traverse la Société russe. — L'émancipation de la femme. — Combien on se marie peu à Saint-Pétersbourg. — Naissances illégitimes. — L'adultère. — Différence d'âge des époux. — Mariages tardifs des hommes, mariages hâtifs des jeunes filles. — Dissolution de la famille. — Anecdotes. — Les divorces. — Les faux adultères. — Divorce du prince Galitzine	140
---	-----

VII. — DRAMES CONJUGAUX.

Le Divorce. — Achat du consentement du mari. — Rachat de la femme mariée par l'amant. — Le <i>passport personnel</i> . — Séparation de corps. — Scènes diverses en justice. — Histoire d'un négociant allemand. — Une sieste en musique. — Le plus heureux des trois. — Les viragos. — Ménage d'officier. — Tyrannie domestique. — Un conseiller d'État à la porte de sa femme. — Chasse à la dot. — Mariage d'argent. — Les marieuses. — Mariage par courtière. — Effet singulier d'un plongeon volontaire sur le tempérament d'une femme. — Les Fenayrou de la Russie. — Le Chtchichatschoff . .	160
--	-----

VIII. — LES ENFANTS.

La « *question de l'enfant* ». — Répulsion des Pétersbourgeois pour la paternité. — Théories malthusiennes. — Comment on se débarrasse des enfants. Curieuse annonce. — Enfants à céder. — L'abandon. — La *Maison des enfants trouvés*. — Avortement. — Infanticide. — Aventure d'une fille noble. — Les apprentis. — Perversion des employés de commerce. — Cruauté des patrons envers les apprentis. — Un entrepreneur de menuiserie. — Un maître de chapelle. — Idée du peuple sur la correction corporelle. — Conduite des parents dans l'éducation de leurs enfants. — Histoire de Kolia. — Sceptique à 14 ans. — Un père barbare. — Les marâtres. — Les belles-mères. 210

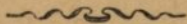
IX. — L'AMOUR HORS LA LOI.

Les vices honteux. — La prostitution partout. — La débauche secrète. — Entremetteuses et grandes dames. — Les Allemandes, les Juives, les Françaises. — Courtage par photographie. — La vertu d'une fiancée. — Les modistes, les gouvernantes, les servantes. — Bonnes à tout faire. — Concubinage. — Ouvriers et ouvrières. — « Chérie » et « soupirants ». — L'adultère. — « Femme entretenue ». — La baronne de Kaula. — Pseudo-grossesse et fausse maternité. — M. Alphonse. — Actrices et danseuses. — Histoire d'un soldat. — Le viol. — Histoire de Véra 245

Pages.

X. — FAITS DIVERS.

Importance du *fait divers*. — *Les scandales de la rue*. — Une station de chemin de fer mise à sac. — La police et le bain de la fiancée. — Un mélomane irascible. — Don Juan et Lovelaces. — Un cocher loué pour cracher au visage. — Séducteurs peu galants. — Actrices et viveurs. — Danger d'être en même temps la maîtresse du père et du fils. — Bombardement à coup de bouteilles de champagne. — Mystifications idiotes. — Un militaire nerveux. — « Tête de turc » et « tête d'industriel ». — Pour un bouquet en retard. — Aménité des agents de police. — Colonel et sergent de ville. — Le beau sexe et la police. — Un commissaire pudibond. — *Les scandales dans les établissements publics*. — Un maître soufflet. — Cours de danse ! — Pudiques fille d'Albion. — Femmes commodes ! — M^{me} Messaroche. — Les scandales de la vie privée. — Fêtes de famille. — Baron et tchinovnick. — Locataires et propriétaires. — Conclusion. 283







EN VENTE

Envoi FRANCO au reçu de
Collection

Biblioteka Uniwersytetu
M. CURIE-SKŁODOWSKIEJ
w Lublinie

AI 6024

L'Affaire Colin-Campbell, 4^e édit.

Les Scandales de Paris, 4^e édit.

Le Petit Dictionnaire des lettres et
arts, 2^e édition

FERNAND BEISSIER

Le Galoubet, 5^e édition

ELEMIU BOURGES

Sous la hache, 2^e édition

Le Crépuscule des Dieux, 2^e édit.

CHARLES DE BRE

Le Roman du Prince Impé
7^e édition

CHARLES BUET

Madame la Connétable, 2^e édit.

Contes moqueurs, 2^e édit.

Médallons et Camées, 2^e édit.

ROBERT CAZE

Paris vivant, 2^e édition

ALBERT CIM

Institution de demoiselles

HENRI CONT

L'Allemagne intime, 4^e édit.

G. DE CROLLAL

Le Souper rouge, 2^e édition

CHARLES FUSTER

Essais de Critique, 3^e édition

JULES DE GASTYNE

L'Abandonné, 2^e édition

PAUL GINISTY

L'Année littéraire 1885, 2^e édition

JULES HOCHÉ

Le Vice sentimental, 2^e édition

L.-P. LAFORET

La Femme du Comique, préface
d'EMILE AUGER, 2^e édition

LERMONTOFF

Un Héros de notre temps, 2^e édition

JEAN LORRAIN

Modernités, 2^e édition

Les Lepillier, 2^e édition

Très Russe, 2^e édition

JACQUES LOZERE

Haudemont, 3^e édition

Marriages aux champs, 2^e édition

GEORGES DE LYS

Raymond Meyreuil

LUCIEN MACAIGNE

Maitre Leteyssier, 2^e édition

GEORGES MAILLARD

L'Organiste, 2^e édition

PAUL MANIVET

Les Glas de l'Âme, 2^e édition

PAUL MARGUERITE

Tous Quatre, 2^e édition

La Confession posthume, 2^e édition

TANCRÈDE MARTEL

La Main aux Dames, 2^e édition

BIBLIOTEKA U. M. C. S.

Do użytku tylko w obrębie
Biblioteki



1000172140

Chambre d'Hôtel, 2^e édition

CAMILLE DE SAINTE-CROIX

La Mauvaise Aventure, 2^e édition

GREGOR SAMAROV

Les Scandales de Berlin, 7^e édition

L'Eroulement d'un Empire

Wines et Contre-Mines

ALBERT SAVINE

Les Etapes d'un naturaliste

GEORGES SERVIERES

Roseline, 2^e édition

SHELLEY

Ouvrages poétiques complètes, trad.

RABE

ALFRED SIRVEN ET A. LAFRIQUE

Le Valet assassin, 3^e édition

LOUIS TIERCELIN

Amourettes, 2^e édition

Les Anniversaires

COMTE LÉON TOLSTOI

Dernières Nouvelles, trad. E. TSARNY

4^e édition

LÉO TRÉZENICK

Les Gens qui s'amuse, 2^e édition

JUAN VALERA

Le Commandeur Mendoza, trad.

SAVINE, 3^e édition

GIOVANNI VERGA

Les Malavoglia, 3^e édition

JULES VIDAL

Un cœur fêté, 2^e édition

Blanches Mains, 2^e édition

CHARLES VIERMAITHE

Paris qui s'efface, 2^e édition